

## Cahier 252 - Le Cercle Ernest Renan

Fondé en 1949 par Prosper ALFARIC

Professeur d'Histoire des Religions à l'Université de Strasbourg

Et Georges Ory

Anciens présidents :

Madame Jannick Soisson-Roux, Prosper Alfarc,  
Georges Ory, Guy Fau, Jean Magne, André Brisset

Membres d'honneur : Francis PERRIN (†) ; Yves COPPENS, professeur au Collège de France, membre de l'Académie des Sciences ; Jean-Claude PECKER, professeur honoraire au Collège de France, membre de l'Académie des Sciences ; Emmanuel LEROY-LADURIE, historien, professeur au Collège de France, administrateur général de la Bibliothèque Nationale ; Paul ANXIONNAZ, ancien ministre, Professeur Louis ROUGIER (†)

<p>Adhésion comprenant le service des cahiers :            France et départements d'outre-mer : 40 Euros            Pays de l'Union européenne et territoires d'outre-mer : 47 Euros            Pays d'Europe hors de l'Union Européenne : 55 Euros            Autres continents : 62 Euros            A adresser : 67, boulevard des Invalides – 75007 - Paris</p>
---

L'année comptable allant du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre, toute adhésion en cours d'année, avant le 30 Septembre, entraîne automatiquement l'envoi des Cahiers publiés depuis le début de l'année.

**Nous prions nos adhérents de régler leur cotisation avant le 15 Janvier.** Les adhésions survenant durant le quatrième trimestre sont considérées comme portant sur l'année suivante.

**Réunions du Cercle :** Une réunion, comprenant une conférence, a lieu tous les mois à partir de Septembre jusqu'à Juin tous **les 3èmes jeudis de chaque mois, à 17 heures, à l'Hôtel de l'Industrie 4, place Saint Germain des Prés – 75006 Paris, salle des trois Consuls – 1<sup>er</sup> étage...**

Si des adhérents de province désirent recevoir une invitation personnelle à nos conférences, il suffit qu'ils en fassent la demande à :

Monsieur Jean-Claude Dubreuil - Secréariat du Cercle Ernest Renan  
93, cours Paul Doumer – 17100 - Saintes.

[secretaire.renan@laposte.net](mailto:secretaire.renan@laposte.net)

On peut se procurer ces conférences au prix de 8 Euros franco  
au Cercle Ernest Renan 67, boulevard des Invalides  
75007 - Paris

<p>Ce numéro des Cahiers du Cercle Ernest Renan a été composé par les soins de membres de l'association – Cercle Ernest Renan – Siège social : 52 avenue de Paris – 94200 Vincennes.</p>
--

Président : Monsieur Guy Rachtet - 67, boulevard des Invalides – 75014 Paris  
FR. ISSN 008.0098.

*« Quant aux personnes qui ont besoin, dans l'intérêt de leur croyance, que je sois un ignorant, un esprit faux, un homme de mauvaise foi, je n'ai pas la prétention de modifier leur avis. Si cette opinion est nécessaire au repos de quelques personnes pieuses, je me ferais un véritable scrupule de les désabuser. »*

Ernest Renan

*Les opinions exprimées dans les articles des Cahiers le sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Le Cercle Ernest Renan, refusant tout dogmatisme et estime que nul ne possède la Vérité, mais se doit de la rechercher, se fait un devoir de publier des textes qui reflètent les points de vue les plus divers et parfois opposés. Il n'y a pas chez nous de censure. Les seules « doctrines » dont peut se targuer notre Cercle sont la recherche de la connaissance dans la tolérance et la remise en question permanente des opinions admises. Il reprend à son profit l'antique formule de Pyrrhon rapportée par Plutarque : « Εν τοις ἀδηλοῖς ἐπέχω » « Dans le doute je suspends mon jugement. »*

<http://www.cercleernestrenan.org>

## SOMMAIRE

Un avatar du paganisme (suite) Chapitre XVIII	Pierre Soisson	5
La mort du grand Pan	Salomon Reinach	19
Nazareth, l'épigraphie de Césarée et la main de Dieu	Enrico Tuccinardi	35
Lettre de Thrasybule à Leucippe - (suite 5)	Nicolas Fréret	65
Entrer dans l'histoire...	Guy Rachtet	87
Les Reliques	Thierry Gillybœuf	93
Les livres : Bryan W. BALL, <i>The seventh-day men Sabbatarians and sabbatarianism in England and Wales, 1600-1800</i> - Bryan W. BALL	Bernard Blandre	99
Assemblée Générale 2010		103

## **Bureau en exercice du Cercle Ernest Renan**

Présidents d'honneur :

M. Jean MAGNE

Diplômé de l'École des Hautes Études

Docteur en Histoire des Religions - Licencié en Philosophie

Ancien président

Mme Jannick SOISSON-ROUX

Docteur en Philosophie

Ancien président

Président :

M. Guy RACHET

Écrivain

Vice-président – Responsable des conférences mensuelles :

M. Ferdinand FERRAND

Secrétaire Général :

M. Jean-Claude DUBREUIL

Trésorier : Mme Liliane LAPLAINE

Gestionnaire du site Internet :

M. Philippe SAIDANI

Membres du bureau – Conseillers à la Rédaction :

Mme Jannick SOISSON-ROUX

M. Peter FARREN

M. Pierre DANE

M. Bruno ALEXANDRE

**UN AVATAR DU PAGANISME :  
UN CHRIST NOMME JESUS – (SUITE)**

2ème PARTIE

LES EVENEMENTS DE LA VIE DE JESUS

DANS LES EVANGILES CANONIQUES

CHAPITRE XVIII

LA CRUCIFIXION ET LA MORT

Dans le Psaume XXII, on lit :

Car des chiens m'entourent,  
Une bande de scélérats rode autour de moi,  
Ils ont percé mes mains et mes pieds  
Je compte tous mes os...  
Ils se partagent les vêtements,  
Ils tirent au sort ma tunique<sup>1</sup>

Dans les trois synoptiques, un certain Simon de Cyrène est requis pour porter la croix de Jésus. Chez Jean, Jésus la porte tout seul. Comme Isaac a porté le bois de son sacrifice<sup>2</sup>.

Marc dit que Jésus est conduit sur une colline appelé Golgotha (lieu du crâne), on lui donne à boire du vin mêlé de myrrhe, puis il est crucifié et ses vêtements partagés entre ses bourreaux par tirage au sort<sup>3</sup>.

Chez Matthieu, le vin n'est pas mêlé de myrrhe, mais « mêlé de fiel »<sup>4</sup>. Chez Jean, c'est seulement la tunique de Jésus que les

---

<sup>1</sup> *Psaumes*, XXII, 17-19.

<sup>2</sup> *Genèse*, XXII, 6.

<sup>3</sup> *Évangile de Marc*, XV, 24.

<sup>4</sup> *Évangile de Matthieu*, XXVII, 34.

bourreaux tirent au sort car « elle était sans couture »<sup>5</sup>. Ses autres vêtements sont répartis en quatre parts, « une pour chaque soldat », ce qui nous indique que les bourreaux étaient au nombre de quatre, mais surtout qu'il faut, pour notre évangéliste - il le dit lui-même - que ce détail corresponde exactement au teste du Psaume : « Ils se partagent mes vêtements et tirent au sort ma tunique »<sup>6</sup>. Les quatre évangélistes signalent que l'on donne à boire à Jésus, une fois sur la croix, du vinaigre.

Il y a dans ces récits d'importantes anomalies :

D'abord, il n'est pas possible que Jésus ou Simon de Cyrène aient porté une croix entière. On connaît bien les modalités du supplice de la croix décrites par plusieurs auteurs antiques et confirmées par la découverte, en Juin 1968, à Givat-ha-Mivtar, à Jérusalem, au nord de la porte de Damas, des restes d'un crucifié : le condamné devait se rendre sur le lieu de l'exécution, au delà des portes de la ville. Il portait sur ses épaules et sa nuque le seul patibulum, la poutre horizontale de la croix, qui pesait environ trente kilos, et non pas une croix telle que l'iconographie chrétienne la représente. Ses bras étaient souvent liés sur cette poutre, comme ce fut bien représenté dans le film de Zefirelli, *Jésus de Nazareth*.

La croix, instrument de supplice, n'avait pas la forme que le public a pris coutume de se représenter. Elle ressemblait à un T. Sauf en cas d'exécution exceptionnelle, comme lors de la répression de Pompée, lors de la révolte de Spartacus en Italie, ou de celle de Varus en Palestine, lorsqu'il s'agissait de procédure normale, il y avait des lieux réservés pour les supplices. En ces endroits, en permanence, étaient fichés en terre des poteaux appelés stirpes formant la partie verticale de la croix. Lorsqu'on amenait un condamné sur les lieux du supplice, on le couchait à terre et on lui clouait ou, la plupart du temps, on lui attachait les avant-bras écartés du corps, sur la pièce de bois qu'il avait été lui-même obligé de porter, le patibulum. Ensuite on hissait ce patibulum jusqu'au sommet du poteau vertical sur lequel on le faisait reposer. Il y avait sur cette partie verticale, à mi-hauteur, une sorte de tige de bois fichée en son centre, sur laquelle le supplicié était placé à califourchon. Ensuite, on attachait les chevilles ou on clouait les pieds au stirpes par un seul clou.

---

<sup>5</sup> *Évangile de Jean*, XIX, 23.

<sup>6</sup> *Psaumes*, XXII, 19.

Toutes les représentations par l'imagerie chrétienne du Christ en croix sont une accumulation d'erreurs.

Mais notons que pas un seul des quatre évangélistes canoniques ne dit que Jésus a été "cloué" sur la croix.

Pour Marc : « ils le crucifièrent »<sup>7</sup> ;

Pour Matthieu : « après l'avoir crucifié »<sup>8</sup> ;

Pour Luc : « Ils le crucifièrent »<sup>9</sup> ;

Pour Jean : « C'est là qu'ils le crucifièrent »<sup>10</sup>.

Lors de l'épisode de la mise au tombeau, aucun des évangélistes ne dit que le cadavre de Jésus fut décloué :

Marc écrit : « celui-ci acheta un linceul, descendit Jésus (de la croix) »<sup>11</sup> ;

Matthieu dit : « Joseph prit le corps »<sup>12</sup> ;

Pour Luc : « Il le descendit (de la croix) »<sup>13</sup> ;

Chez Jean : « Il vint donc et enleva le corps »<sup>14</sup>.

Il paraît bien que le seul renseignement sur lequel nous pouvons nous baser quand au cloutage de Jésus sur la croix soit le texte du Psaume XXII : « Ils ont percé mes mains et mes pieds »<sup>15</sup>. Ce texte ayant été composé plusieurs siècles avant les événements relatés par les évangélistes ne peut tout de même pas être considéré comme un document historique. On ne voit donc pas à quelle source la tradition chrétienne a pu prendre la crucifixion au moyen de clou - qui était le moyen le moins employé dans le supplice de la croix - : en tous les cas, pas dans les évangiles canoniques... Mais il est certain que, pour impressionner les foules, l'emploi de clous est plus spectaculaire que l'emploi de cordes.

---

<sup>7</sup> *Évangile de Marc*, XV, 24.

<sup>8</sup> *Évangile de Matthieu*, XXVII, 35.

<sup>9</sup> *Évangile de Luc*, XXIII, 33.

<sup>10</sup> *Évangile de Jean*, XIX, 18.

<sup>11</sup> *Évangile de Marc*, XV, 46.

<sup>12</sup> *Évangile de Matthieu*, XXVII, 59.

<sup>13</sup> *Évangile de Luc*, XXIII, 53.

<sup>14</sup> *Évangile de Jean*, XIX, 38.

<sup>15</sup> *Psaumes*, XXII, 17.

Dans les cas, assez rares, où le condamné était cloué, on n'enfonçait jamais les clous dans la paume des mains, mais au dessus du poignet, entre le radius et le cubitus. Si l'on avait cloué la main elle-même, elle se serait rapidement déchirée sous le poids du corps dont le buste avait tendance à se pencher en avant, alors que les os du poignet empêchait tout déchirement. Les représentations traditionnelles de Jésus crucifié sont donc techniquement inexactes. Les mains sont clouées en leur centre, une sorte de petite console est placée sous ses pieds, erreur manifeste. Aucune cheville de bois n'apparaît entre les suisses du supplicé et la forme de la crois est une aberration.

Il est assez fantastique de penser que, sur certains mystiques présentant régulièrement les “stigmates” de la crucifixion, on constate que la marque ces clous se trouve à l'intérieur de mains, alors que jamais un crucifié n'a été cloué par les mains. S'il en "était besoin, voilà bien la preuve qu'il s'agit là de magnifiques cas d'auto-suggestion névropathiques.

Nous reviendrons ultérieurement sur le sujet de la crois et de la crucifixion elle-même dans sa réalité et son symbolisme.

Les quatre évangélistes rapportent également que deux brigands furent suppliciés auprès de Jésus. Notons que ces exécutions, la veille de Pâque, sont curieuses. Nous ne pensons pas - nous l'avons signalé - qu'elles aient été impossibles. Mais nous ne voyons pas pourquoi, si les Juifs avaient des raisons que nous percevons d'ailleurs mal, le hâter le supplice de Jésus et de le faire périr un jour où traditionnellement on évitait les exécutions capitales, ils auraient eu les mêmes motifs de hâte en ce qui concernait deux voleurs qui, certainement, attendaient leur châtement depuis un certain temps. Évidemment, on pourra nous répondre que les Romains, pour des raisons d'économie, préféraient grouper l'exécution des peines capitales...

On est également en droit de se demander pourquoi Jésus a été crucifié alors que la peine de mort appliqué en Palestine, chez les Juifs, était d'abord la lapidation, parfois la strangulation ou la décapitation ou le feu<sup>16</sup>. Si Jésus avait commis un crime relevant de la justice romaine, il était normal qu'il soit exécuté à la mode romaine. Mais il n'est accusé que d'un crime religieux, absolument pas répré-

---

<sup>16</sup> *Talmud, Sanhédrin, VII, 1.*

hensible au regard du droit romain, ni aux yeux de Pilate - qui le dit d'ailleurs, si nous nous en rapportons aux évangiles -. Il aurait donc dû être lapidé. Quant à dire que les Juifs n'avaient pas le droit d'exécuter un condamné sans en référer au préfet romain, c'est vite dit, et, nous l'avons déjà signalé, c'est s'inscrire en faux contre l'épisode de la femme adultère qu'on s'apprête à lapider et que Jésus tire de ce mauvais pas. Et, même si c'était le cas, Pilate aurait simplement dû donner son autorisation et l'exécution se serait effectuée de la manière traditionnelle. Mais c'est inexact car on relève de nombreuses autres exécutions à la manière juive, alors que Rome occupe la Palestine.

Une tradition talmudique voudrait d'ailleurs que Jésus ait été lapidé, puis ensuite son cadavre aurait été "pendu aux bois". En effet, nous le rappelons, chez les Juifs, une fois le condamné lapidé ou étranglé, son corps était pendu à un arbre jusqu'à la tombée du jour. Le Deutéronome fait référence à cette coutume : « Si l'on fait mourir un homme coupable d'un crime passible de mort et que tu l'aies pendu à un bois, son cadavre ne passera pas la nuit sur le bois, mais tu l'enseveliras le jour même »<sup>17</sup>.

Curieusement Paul, dans l'épître aux Galates, écrit : « Christ nous a racheté de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous - car il est écrit : maudit soit quiconque est pendu aux bois - »<sup>18</sup>. Que veut dire par là Paul ? Laisse-t-il entendre que Jésus n'a pas été crucifié, mais "pendu aux bois" après une exécution traditionnelle ? ou bien, lui aussi, assimile-t-il cette expression avec crucifixion ? Il est également écrit dans les Actes des Apôtres : « Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus, que vous avez tué en le pendant aux bois »<sup>19</sup>.

Il faut remarquer qu'en grec le verbe "crucifier" n'existe pas. Mais les traducteurs chrétiens traduisent ainsi les verbes *staurô* et *anatauroô*. Or, ces verbes dérivent du substantif *stauros* qui signifie "pieu, poteau, palissade". Thucydide, Hérodote, Platon donne au verbe *anasrorô* le sens d'"empaler". D'ailleurs, au III<sup>ème</sup> siècle de

---

<sup>17</sup> *Deutéronome*, XXI, 22-23.

<sup>18</sup> *Galates*, III, 13.

<sup>19</sup> *Actes des Apôtres*, V, 30.

notre ère, le mot *anastorosis* signifie seulement “empalement”. Lucien, dans *La Mort de Pérégrinus*<sup>20</sup>, dit que Jésus a été empalé...

Le supplice de la crucifixion est absolument étranger aux mœurs juives. A un tel point qu'un Byzantin, qui parsema d'interpolations la version dite “slave” de Flavius Josèphe<sup>21</sup>, ajouta à la phrase : « Ils saisirent Jésus et le crucifièrent » la précision : « en dépit de la loi des ancêtres ».

Il apparaît donc que la traduction “pendre aux bois” du verbe *staurōō* est tout aussi logique, sinon plus, que “crucifier”.

Mais il faut cependant remarquer que Flavius Josèphe emploie *staurōō* et *anastorōō* pour dire “croix” et “crucifier”.

On constate par contre que la tradition juive de l'ensevelissement avant la nuit est parfaitement respectée des quatre canoniques : Jésus est enseveli le jour même : « le soir venu »<sup>22</sup> dit Matthieu ; « le soir était déjà là »<sup>23</sup>. Il est pour le moins curieux que la tradition ait été respectée dans un cas et pas dans l'autre, au cours d'une même journée. Si les Romains avaient pris en charge l'exécution, on ne voit pas pourquoi ils auraient laissé aux Juifs le soin d'ensevelir les cadavres. Dans toute cette histoire, on a l'impression que les Romains sont aux ordres des Juifs, alors qu'il semblerait, quand on connaît l'histoire de cette époque, que c'est plutôt le contraire qui devait se passer.

Notons encore l'explication donnée par Jean au sujet de l'ensevelissement des corps : « C'était (le jour) de la préparation, et pour ne pas laisser les corps en croix pendant le sabbat<sup>24</sup> - or ce sabbat était un grand jour - les Juifs demandèrent à Pilate de les faire enlever, après leur avoir brisé les jambes »<sup>25</sup>. Cela montre une ignorance totale de la loi juive. Il n'est pas besoin que ce soit veille de sabbat pour que les corps ne restent pas exposés : ils doivent être ensevelis avant la fin du jour, comme l'ordonne le Deutéronome. Enfin, il était

---

<sup>20</sup> LUCIEN de SAMOSATE, *Mort de Pérégrinus*, II, 3.

<sup>21</sup> Cf. *La Prise de Jérusalem*, traduction P. Pascal, Monaco 1964.

<sup>22</sup> *Évangile de Matthieu*, XXVII, 57.

<sup>23</sup> *Évangile de Marc*, XV, 42.

<sup>24</sup> Il n'est pas question ici de la fête de Pâque, mais d'un simple jour de sabbat.

<sup>25</sup> *Évangile de Jean*, XIX, 31.

interdit de mutiler un cadavre ; pourtant c'est ce que demandent les Juifs à Pilate en voulant que les condamnés aient les jambes brisées. La loi juive interdit même de briser les os d'un animal sacrifié. Alors pourquoi cette demande, puisqu'en fin de compte, Pilate ayant acquiescé à cette demande, « les soldats vinrent donc et brisèrent les jambes du premier, puis de l'autre qui avait été crucifié avec lui. Arrivés à Jésus et le voyant déjà mort, ils ne lui brisèrent pas les jambes ; mais un des soldats lui perça le côté avec une lance... ». Parce que l'idée des évangélistes est de rapporter ce fait au Psaume XXIV, verset 21 : « Il garde tous ses os, aucun d'eux n'est brisé ». Pour arriver à faire “coller” les événements qu'on raconte avec l'Ancien Testament, on n'hésite pas à inventer des faits en contradiction avec la loi juive - qu'on ne connaît pas, n'étant pas juif soi-même - d'où la demande de mutilation qui est une exigence impossible de la part de Juifs. Dans la foulée, on invente l'histoire du coup de lance pour que la correspondance avec Zacharie<sup>26</sup> soit respectée : « Et ils tourneront les regards vers moi, celui qu'ils ont transpercé ». Car quelle utilité pouvait d'ailleurs présenter cette mutilation ? Les Juifs craignaient-ils que les suppliciés ne s'enfuient à toutes jambes une fois descendus de croix ?

Et quand aux “deux larrons”, à qui on a brisé les jambes alors qu'ils étaient encore vivants, a-t-on attendu qu'ils soient morts pour les descendre de leur croix ou les a-t-on laissé exposé, malgré l'interdiction du Deutéronome ?

Tout cela ne présente aucune logique et ressemble beaucoup plus à un conte inventé par une imagination débridée plutôt qu'à un récit historique de faits qui se sont réellement passés.

### **L'attitude des larrons**

Marc rappelle à propos de la crucifixion en commun de Jésus et des deux voleurs le mot d'Isaïe : « Il a été mis au nombre des malfaiteurs »<sup>27</sup>. Une fois de plus, les prophéties commandent aux événements. L'évangéliste rapporte aussi que les Juifs se moquent de Jésus et que les deux voleurs, du haut de leur croix en font autant : « Ceux qui étaient crucifiés avec lui l'insultaient ». Même version

---

<sup>26</sup> *Zacharie*, XII, 10.

<sup>27</sup> *Évangile de Marc*, XV, 28 ; *Isaïe*, LIII, 12.

chez Matthieu<sup>28</sup>. Étonnante attitude tout de même. Ces malheureux qui enduraient les souffrances extrêmes que provoque la crucifixion se moquant de leur compagnon de misère, c'est totalement invraisemblable. Tout aussi invraisemblable que le film de Scorsese, *La dernière tentation du Christ*, qui prête à un supplicié cloué sur une croix des pensées aussi polissonnes que libidineuses !

Chez Luc, c'est une tout autre histoire : si l'un des voyous insulte Jésus, l'autre au contraire s'élève contre cette attitude en disant : « Pour nous, c'est justice, car nous recevons ce qu'ont mérité nos actes. Mais celui-ci n'a rien fait de mal. Et il dit : Jésus, souviens-toi de moi quand tu viendras dans ton règne. Jésus lui répondit : en vérité je te le dis, aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis »<sup>29</sup>.

Il y aurait beaucoup à dire sur cette notion de "paradis" contraire à l'esprit juif et qui ne prendra forme que beaucoup plus tard, chez les chrétiens. Mais un seul instant de réflexion nous montre l'in vraisemblance de cette scène rapportant une conversation courtoise entre deux crucifiés qui auraient dû crier pour se faire entendre au milieu du brouhaha montant de la foule des spectateurs. C'est un très édifiant conte pour grand-mère et petits-enfants, mais cela ne relève pas de l'histoire.

Quant à Jean, il reste muet sur l'attitude des deux larrons, cet épisode a dû être inséré très tardivement dans les évangiles.

### Les saintes femmes

Marc signale, après avoir décrit la mort de Jésus : « Il y avait aussi des femmes qui regardaient de loin. Parmi elle étaient Marie-Madeleine, Marie mère de Jacques le Mineur et de Joseph, et Salomé qui le suivaient et le servaient lorsqu'il était en Galilée, et plusieurs autres qui étaient montés avec lui à Jérusalem »<sup>30</sup> Matthieu s'exprime, à peu de chose près, dans les mêmes termes<sup>31</sup>. Jean signale par contre, près de la croix, la présence de la mère de Jésus et

---

<sup>28</sup> *Évangile de Marc*, XV, 32 ; *Matthieu*, XXVII, 44.

<sup>29</sup> *Évangile de Luc*, XXII, 39-43.

<sup>30</sup> *Évangile de Marc*, XV, 40-41.

<sup>31</sup> *Évangile de Matthieu*, XXVII, 55-56.

de sa tante. Et Jésus, du haut de sa croix, « voyant sa mère, et debout auprès d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : femme, voici ton fils. Puis il dit au disciple : voici ta mère. Et dès cette heure-là le disciple la prit chez lui »<sup>32</sup>.

Il est curieux qu'aucun des trois synoptiques ne signale la présence de Marie au pied de la croix. Si vraiment elle s'y trouvait, la scène aurait dû être assez bouleversante pour le spectateur d'un tel drame pour qu'il la rapportât.

D'autre part, encore une fois, comme au cours de la Cène, on peut s'étonner de ce que ce disciple qu'aimait Jésus ne soit pas nommé.

### **Phénomènes météorologiques et sismiques**

Marc et Matthieu font état de ce que, de la sixième à la neuvième heure, « il y eut des ténèbres sur toute la terre »<sup>33</sup>. Il est également possible de traduire : « sur tout le pays ».

Dès la mort de Jésus, pour Marc, « le voile du Temple<sup>34</sup> se déchire en deux du haut en bas »<sup>35</sup>. Chez Matthieu, les phénomènes s'amplifient : « Le voile du Temple se déchira en deux de haut en bas, la terre trembla, les rochers se fendirent. Les tombeaux s'ouvrirent et les corps de plusieurs saints qui étaient décédés ressuscitèrent, entrèrent dans la Ville Sainte, après la résurrection (de Jésus) et apparurent à un grand nombre de personnes »<sup>36</sup>. Remarquons à propos de ces prodiges que les saints qui ressuscitent au moment où expire Jésus ne sortent de leur tombeau pour aller se promener dans Jérusalem qu'après la résurrection du Christ. Qu'ont-ils pu bien faire entre temps ?

---

<sup>32</sup> *Évangile de Jean*, XIX, 25-27.

<sup>33</sup> *Évangiles de Marc*, XV, 33 ; *Matthieu*, XXVII, 45.

<sup>34</sup> On désignait sous le nom de "voile du Temple" la tenture qui séparait, dans le tabernacle, et plus tard dans le Temple le lieu saint du lieu très saint. A ne pas confondre avec le rideau qui se trouvait à l'entrée du tabernacle.

<sup>35</sup> *Évangile de Marc*, XV, 38.

<sup>36</sup> *Évangile de Matthieu*, XXVII, 51\_53.

Luc écrit seulement : « Il était déjà la sixième environ et il y eut des ténèbres sur toute la terre jusqu'à la neuvième heure. Le soleil s'obscurcit et le voile du Temple se déchira par le milieu »<sup>37</sup>.

Jean n'a rien remarqué de spécial.

Il y a contradiction entre Marc et Matthieu, d'une part, pour qui le voile se déchire après que Jésus ait rendu le dernier soupir, et Luc, d'autre part, pour qui le voile se déchire avant la mort, vers la sixième heure.

### **Circonstances de la mort**

Il est enfin étonnant que l'agonie de Jésus, comme celle des deux larrons n'ait duré que si peu de temps, autour de cinq heures, d'après ce qu'en disent les évangiles. Le supplice de la croix est épouvantable, car la mort ne survient qu'après un très long délai - parfois 48 heures - et d'atroces souffrances dues à la tétanisation musculaire. Le crucifié finit par mourir de paralysie du muscle cardiaque. Il peut se faire qu'il soit emporté prématurément à la suite d'un arrêt brutal du cœur, mais dans le cas de cette triple crucifixion, il est impensable que les trois suppliciés aient succombé aussi rapidement et presque en même temps, terrassés par une crise cardiaque.

Marc et Matthieu sont d'accord quant à l'exclamation de Jésus : « Eloi, Eloi, lama sabactani », ce qui signifie en araméen « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » et qui correspond au verset 2 du psaume 18. Par contre, pour Luc, les dernières paroles prononcées par Jésus sont : « Père, je remets mon esprit entre tes mains », ce qui correspond exactement au verset 6 du psaume XXXI. On ne peut avoir meilleure preuve pour considérer que les évangélistes ont inventé de toutes pièces les dernières paroles de Jésus en copiant sur des textes bibliques, et qu'ils n'ont pas copié sur les mêmes.

---

<sup>37</sup> *Évangile de Luc*, XXVII, 44\_45.

Il faut aussi constater que Sénèque, dans sa tragédie *Hercule sur l'Œta*, prête à Hercule montant sur le bûcher la parole : « Tout est accompli »<sup>38</sup> et qu'il « prie son père (Jupiter) de recevoir son âme dans les cieux »<sup>39</sup>.

Jean fait également prononcer à Jésus ces dernières paroles « Tout est accompli »<sup>40</sup>.

L'histoire de la passion de Jésus, dieu souffrant et mourant, est aussi à rapprocher de la légende babylonienne de la passion du dieu Mardouk auquel nous avons déjà fait référence. Nous connaissons cette histoire par un texte trouvé dans les fouilles d'Assur et publié en 1918 par Heinrich Zimmern. Ce texte présente le dieu Mardouk arrêté, amené sur une montagne, interrogé, blessé et exécuté en même temps qu'un autre protagoniste qui répond au nom de "Fils" d'Assur, qui est accusé d'un crime et qui, lui, est acquitté. Il est relâché et chargé de garder le dieu mort. Après la mort de Mardouk, un souverain de mascarade règne à sa place. La déesse Ishtar ressuscite alors Mardouk.

Georges Ory, rappelant cette légende, fait remarquer : « Les points de contact avec les textes chrétiens sont saisissants ; Jésus va, lui aussi, à la montagne, il est arrêté, interrogé, tué. Barrabas, fils du père, un criminel, est relâché. Jésus est affublé du titre de roi par dérision, on lui enlève ses vêtements ; Marie-Madeleine vient à son tombeau comme Ishtar ; enfin il ressuscite comme Mardouk... Jusqu'au temps de Dioclétien (284-305), soit plus de deux siècles et demi après Jésus, les Juifs avaient coutume de crucifier<sup>41</sup> et de brûler en effigie, chaque année, lors de la fête des Pourim (ou Sorts)... un personnage nommé Amman. Celui-ci était le substitut de Mardouk »<sup>42</sup>.

---

<sup>38</sup> SENEQUE, *Hercule sur l'Œta*, vers 1472.

<sup>39</sup> *Ibidem*, vers 1703-1704.

<sup>40</sup> *Évangile de Jean*, XIX, 30.

<sup>41</sup> Georges Ory doit se tromper ici de terme, car la crucifixion est inconnue en milieu juif. Il doit vouloir dire "pendre aux bois".

<sup>42</sup> Georges ORY, *Cahiers du Cercle Ernest Renan*, 1955 n° 6 et 7.

## La mise au tombeau

Chez Marc, Joseph d'Arimathie se contente d'envelopper le corps dans un linceul et « le dépose dans une tombe taillée dans le roc, puis il roula une pierre à l'entrée du tombeau »<sup>43</sup>. Le rapport de Matthieu est plus complexe : une fois Jésus mis au tombeau, le lendemain « les principaux sacrificateurs et les pharisiens » vont trouver Pilate et lui demandent de placer des gardes près du sépulcre, pendant trois jours, car Jésus a annoncé sa résurrection dans ce laps de temps et, peut-être bien, disent-ils, ses compagnons viendraient enlever le corps pour faire croire à un miracle. Pilate acquiesce à leur demande et les Juifs, ici, vont faire sceller la pierre qui obstrue la tombe<sup>44</sup>. Luc ne signale ni le scellement du tombeau ni la mise en place d'une garde. Jean donne encore une autre version : « Il y avait un jardin à l'endroit où il avait été crucifié, et, dans le jardin, un tombeau neuf où personne n'avait été déposé. Ce fut là qu'ils déposèrent Jésus »<sup>45</sup>. Dont le corps avait été préalablement embaumé : « Ils prirent donc le corps de Jésus et l'enveloppèrent de bandelettes avec les aromates, comme c'était la coutume d'ensevelir chez les Juifs »<sup>46</sup>. Il précise même : « Nicodème... apporta un mélange d'environ cent livres de myrrhe et d'aloès »<sup>47</sup>. Si nous considérons qu'il s'agit là de livres romaines, cela donne plus de 30 kilogrammes d'aromates, ce qui semble beaucoup pour embaumer un mort d'environ 70 kilogrammes. A noter que seul Jean parle de ce Nicodème.

Pour Marc, le corps de Jésus n'est pas embaumé avant sa mise au tombeau, puisque : « lorsque le sabbat fut passé, - ici l'évangéliste ne parle plus de la Pâque, mais d'un simple sabbat - Marie-Madeleine, Marie (mère) de Jacques, et Salomé achetèrent des aromates afin d'aller embaumer Jésus »<sup>48</sup>, ce qu'elles ne firent d'ailleurs pas, puisque, lorsqu'elles arrivèrent au tombeau, elle le trouvèrent vide. Chez Matthieu, nous ne trouvons aucune allusion à un embau-

---

<sup>43</sup> *Évangile de Marc*, XV, 46.

<sup>44</sup> *Évangile de Matthieu*, XXVII, 55-66.

<sup>45</sup> *Évangile de Jean*, XIX, 40.

<sup>46</sup> *Ibidem*, XIX, 41-42.

<sup>47</sup> *Ibidem*, XIX, 39.

<sup>48</sup> *Évangile de Marc*, XVI, 1.

mement, ni à des aromates ; il écrit simplement : « Après le sabbat - encore le sabbat et non la Pâque -, à l'aube du premier jour de la semaine Marie-Madeleine et l'autre Marie allèrent voir le sépulcre »<sup>49</sup>.

Luc donne la même version que Marc : « Le premier jour de la semaine elles se rendirent à la tombe de grand matin en emportant des aromates qu'elles avaient préparés »<sup>50</sup>. Il a bien précisé auparavant que les femmes, dès la mise au tombeau de Jésus, « s'en retournèrent pour préparer des aromates et des parfums. Puis pendant le sabbat elles observèrent le repos, selon le commandement »<sup>51</sup>. Il s'agit bien des femmes dont il a parlé plus haut : « ces femmes - celles-là mêmes qui étaient venues de la Galilée avec Jésus - accompagnèrent Joseph, virent le tombeau et la manière dont Jésus y fut déposé »<sup>52</sup>. Plus tard, l'évangéliste les nomme : « Marie-Madeleine, Jeanne, Marie (mère) de Jacques et les autres avec elles »<sup>53</sup>.

Ainsi, dans aucun des trois synoptiques, Jésus n'est embaumé. Chez Marc, comme chez Luc, il est même expressément indiqué que son corps n'est enduit d'aucun aromate, puisque cette opération est reportée après le sabbat et qu'à ce moment il sera ressuscité.

Il en découle donc qu'admettre l'authenticité du saint Suaire de Turin - si cela n'avait pas été contredit par la géométrie, la physique et la chimie et reconnu enfin par l'Église catholique depuis le communiqué du Vatican en date du 14 octobre 1988 faisant suite aux analyses de plusieurs laboratoires internationaux - état en contradiction avec trois évangélistes sur quatre. Car, en effet, on avait avancé comme explication de la soi-disant reproduction de l'image de Jésus sur ce morceau de toile, un phénomène chimique provenant de la réaction des composants des divers aromates qui aurait impressionné le tissu à la manière d'une pellicule photographique. Or Matthieu, Marc et Luc sont formels : le corps n'a pas été embaumé.

---

<sup>49</sup> *Évangile de Matthieu*, XXVIII, 1.

<sup>50</sup> *Évangile de Luc*, XXIV, 1.

<sup>51</sup> *Ibidem*, XXIII, 51.

<sup>52</sup> *Ibidem*, XXIII, 55.

<sup>53</sup> *Ibidem*, XXIV, 10.

Si nous examinons avec attention le texte évangélique de Jean<sup>54</sup>, nous remarquons un certain nombre d'invraisemblances. D'après la tradition chrétienne, Jésus rend l'âme à trois heures de l'après-midi environ, le jour de la préparation d'un sabbat, c'est à dire la veille de sabbat. Ensuite les soldats viennent pour lui briser les jambes, ce qu'ils ne font d'ailleurs pas. Puis Joseph d'Arimatee va demander à Pilate d'autoriser l'enlèvement du corps de Jésus. Et « Pilate le permit », « Il vint donc et enleva le corps »<sup>55</sup>. Tout cela dure un certain temps. En outre, il faut transporter le cadavre jusqu'au tombeau. Peut-on raisonnablement penser que tout cela ait pu avoir lieu avant la nuit ? Ce n'est pas impossible, mais très peu probable. Or, il fallait que cela se passât avant la tombée du jour, car à partir de ce moment commence le sabbat et on ne peut imaginer deux Juifs pieux, Joseph et Nicodème, en train d'ensevelir un mort durant le sabbat.

Il est à considérer que les évangélistes, en ce qui concerne l'épisode de la passion du dieu Jésus, en dehors de l'origine de cette mythologie relevant directement des religions à mystères, se sont mis en corrélation avec les textes bibliques, au prix d'un magnifique amalgame. S'il est fait appel au personnage de Joseph d'Arimatee, présenté comme un homme riche, donc Luc fait même un membre du Sanhédrin, c'est simplement par référence au cas de Joseph qui a enseveli son père Jacob dans la caverne de Macpelah<sup>56</sup> et pour soit vérifié le verset d'Isaïe : « On a mis sa tombe avec les méchants, son sépulcre avec le riche. Quoiqu'il n'ait pas commis de violence et qu'il n'ait pas eu de fraude dans sa bouche »<sup>57</sup>.

Là encore, on assiste à une main-mise par des judaïsants sur une mythologie typiquement païenne et sans aucun rapport avec la mythologie et la philosophie religieuse mosaïque.

---

<sup>54</sup> *Évangile de Jean*, XIX, 38-40.

<sup>55</sup> *Ibidem*, XIX, 38.

<sup>56</sup> *Genèse*, XLVII, 29-31 ; L, 5, 14.

<sup>57</sup> *Isaïe*, LIII, 9.

*Dans le Cahier N° 244 du 4<sup>ème</sup> trimestre 2008, j'ai proposé à nos lecteurs un intéressant article de Salomon Reinach sur « l'idée du péché originel ». Dans l'étude que nous proposons dans ce numéro Salomon Reinach résout avec brio et sa prodigieuse érudition, un « mystère » qui n'avait pas manqué d'attiser ma curiosité à l'époque où je pratiquais avec passion les textes de Plutarque. Il s'agit de la « mort du grand Pan » qui avait attiré l'attention des lecteurs du sage de Chéronée depuis déjà l'antiquité chrétienne. Je suis persuadé que l'énigme a été définitivement résolue à la suite de ce travail de Salomon Reinach. Ce texte étant destiné à des lecteurs connaisseurs du grec et du latin, Reinach donne les citations grecques en grec et ne traduit pas les citations latines. J'ai rendu en lettres latines les citations en alphabet grec et j'ai proposé des traductions personnelles des textes latins, lorsqu'il m'a paru nécessaire de le faire.*

## LA MORT DU GRAND PAN<sup>1</sup>

Salomon Reinach

### I

Il y a près de deux siècles, un membre de l'Académie des inscriptions, l'abbé Anselme, lut à cette compagnie une dissertation sur le dieu inconnu des Athéniens, que saint Paul, parlant devant l'Aréopage, avait révélé à ceux qui lui rendaient hommage sans le connaître<sup>2</sup>. Traitant de l'origine de ce culte, l'abbé Anselme rappela l'histoire des ambassadeurs athéniens qui, envoyés vers Sparte, lors de la première invasion médique, pour demander du secours, furent arrêtés en chemin par le dieu Pan ; celui-ci se plaignit de n'avoir pas d'autel dans Athènes et réclama, pour prix de sa protection, les honneurs publics qui lui étaient dus<sup>3</sup>. Un des confrères de l'abbé Anselme fit remarquer qu'une aventure, comparable à celle qu'il relatait, était arrivée au temps de la mort de Jésus, qu'elle avait été écrite par Plutarque et rapportée par Eusèbe. « La réflexion qu'on m'y a fait faire à la première lecture, écrivait l'abbé Anselme en 1715, m'oblige de l'insérer dans cet endroit comme une preuve de l'idée qu'on avait autrefois du dieu Pan. » Il rapporte alors l'histoire bien connue, tirée du traité de Plutarque sur la cessation des oracles, où l'on apprend que le pilote d'un navire, passant près de l'îlot de

Paxos, fut averti par une voix mystérieuse que le grand Pan était mort. « Ce n'est pas ici le lieu d'examiner, ajoute-t-il, si le dieu Pan était, comme on l'a cru, Jésus-Christ même, comme si ce divin Sauveur eût eu besoin d'emprunter le nom d'un de ses ennemis, ou si le démon fut contraint de confesser lui-même sa défaite entière par la croix ». La première de ces explications avait déjà été proposée par Eusèbe dans sa *Préparation évangélique*<sup>4</sup> ; elle fut adoptée et amplifiée par d'autres auteurs. Au chapitre XXVIII du livre IV de *Pantagruel*, le héros de Rabelais raconte « une pitoyable histoire touchant le trépas des héros » ; c'est une traduction assez exacte du récit de Plutarque. Pantagruel ajoute en terminant, d'après Plutarque, que les savants consultés par Tibère opinèrent que le grand Pan, dont on annonçait ainsi la mort, était fils de Mercure et de Pénélope. « Toutefois, conclut-il, je l'interpréteraï de celui grand Servateur des fidèles, qui fut en Judée ignominieusement occis par l'envie et l'iniquité des pontifes, docteurs, prêtres et moines de la loi mosaïque. Et ne me semble l'interprétation abhorrente. Car à bon droit peut-il être en langage grégeois dit Pan, vu qu'il est le notre tout ; tout ce que nous sommes, tout ce que vivons, tout ce que nous avons, tout ce que (nous) espérons est lui, en lui, de lui, par lui. C'est le bon Pan, le grand Pasteur, qui, comme atteste le berger passionné Corydon, non seulement a en amour et affection ses brebis, mais aussi ses bergers. A la mort duquel furent plaintes, soupirs, effrois et lamentations en toute la machine de l'Univers, cieux, terre, mer, enfers. A cette mienne interprétation compète le temps. Car cestui très bon, très grand Pan, notre unique Servateur, mourut lès Hierusalem, régnant en Rome Tibère César ».

Ce passage de Rabelais est un remarquable exemple de son érudition à la fois vaste et brouillonne, où le Bon Pasteur de l'Évangile, le berger de Virgile, le Grand Pan naturaliste de l'exégèse stoïcienne sont juxtaposés et confondus. Il est probable qu'il ne connaissait pas le texte d'Eusèbe et s'imaginait avoir découvert ce qu'il appelle « cette mienne interprétation ».

Van Dale, dans sa dissertation sur les oracles, réfuta l'opinion d'Eusèbe ; elle n'en a pas moins trouvé des adhérents jusqu'à nos jours, bien que sous une forme en apparence plus scientifique. Le savant Welcker imagina, pour expliquer l'anecdote de Plutarque, l'in vraisemblable petit roman que voici<sup>5</sup>. « Du temps de Tibère, dit-il, un païen perspicace, qui comprenait l'insuffisance du

paganisme officiel et de l'orphisme en présence du mouvement chrétien, qui prévoyait l'effondrement du panthéisme hylozoïque personifié par le dieu Pan, le dieu universel, se servit de cette histoire comme d'une monture finement ouvragée pour enchâsser le joyau de sa pensée et en rehausser l'éclat. Mais les philologues de l'entourage de Tibère ne comprirent pas, ou essayèrent de détourner le présage en l'appliquant au Pan arcadien, qui n'a jamais été qualifié de *Grand Pan* ». Il y a là un singulier mélange du prétendu esprit critique du XVIII<sup>e</sup> siècle avec le mysticisme de la première partie du XIX<sup>e</sup>. Welcker pense en élève de Voltaire quand il veut que le professeur, dont Plutarque tient son histoire, ait été un menteur pieux, un fourbe bienfaisant ; mais il se réclame du romantisme mystique en admettant qu'un païen du temps de Tibère, avant même la prédication de saint Paul, ait pu pressentir l'avènement d'une religion nouvelle et la mort des dieux du paganisme. À cet égard seulement, et comme témoignage sur l'esprit de son temps, l'hypothèse de Welcker est intéressante ; considérée en elle-même, elle ne mérite pas d'être réfutée.

Mannhardt, entrant dans une voie toute différente, alléguait divers contes germaniques où il est question de voix mystérieuses annonçant la mort d'une sorcière ou d'une fée<sup>6</sup>. Dans une des légendes qu'il rapporte d'après Panzer<sup>7</sup>, il s'agit d'une voix qui appelle un boucher et lui ordonne de crier à un certain endroit, dans la fente d'un rocher, que sa servante Salomé est morte. Le boucher obéit et, à son appel, répondent des lamentations et des cris. Cette histoire est très suspecte, car elle rappelle de beaucoup trop près celle de Plutarque ; sous la forme où elle nous est parvenue, on peut affirmer qu'elle est d'origine demi-savante. Tel est d'ailleurs le danger qu'offrent souvent les éléments dits traditionnels sur lesquels opèrent les folkloristes ; si le folklore passe dans la littérature écrite, la littérature pénètre aussi dans le folklore. Déjà Herbelot, dans sa *Bibliothèque orientale*, et les frères Grimm, dans leurs *Märchen*, [il s'agit des *Märchen der Woche*, les célèbres *Contes*] avaient cité des légendes analogues à celles qu'a produites Mannhardt<sup>8</sup> ; elles ne laissent pas d'être instructives, mais n'éclaircissent pas le récit qui nous occupe. On pourrait aussi bien rappeler le vers de Virgile sur la grande voix qui sortit des bois silencieux au moment de la mort de César :

*Vox quoque per lucos vulgo exaudita silentes Ingens*<sup>9</sup>

Cette voix, bien que le poète ne le dise pas, annonçait probablement la mort de César. Le fait que les Anciens et les Modernes ont cru parfois entendre des voix célestes n'est pas contesté et n'a guère besoin d'être appuyé d'exemples<sup>10</sup> ; mais l'anecdote que Plutarque tient de bonne source, et qui fut comme authentiquée par l'enquête de Tibère, présente des détails d'une précision telle qu'on ne peut en rendre raison en invoquant des analogies générales. C'est ce qu'a très bien compris, en 1892, M. Roscher, qui, abordant à son tour le problème<sup>11</sup>, songea au bouc sacré adoré en Égypte à Mendès et ailleurs, lequel fut, en effet, identifié par les Grecs au grand dieu Pan, *Pan theos mégistos*<sup>12</sup>. La mort de ce bouc était accompagnée de lamentations et de cris qui furent entendus par les passagers du vaisseau sur lequel était le professeur de Plutarque ; le pilote égyptien, sans doute affilié au culte du dieu de Mendès, comprit qu'il s'agissait du bouc, pleuré sous le nom du grand dieu Pan.

Cette ingénieuse interprétation est inadmissible pour deux motifs. D'abord, elle n'explique pas comment le pilote a pu être trois fois interpellé par son nom, que la plupart des passagers eux-mêmes ne connaissaient pas ; en second lieu, si le pilote égyptien avait compris ce dont il s'agissait, il n'aurait eu aucune raison de crier au miracle. Les passagers eux-mêmes auraient été renseignés et rassurés par lui ; ils auraient appris de sa bouche ce que les Grecs d'Égypte et leurs affiliés dans d'autres parties du monde entendaient par la mort du grand dieu Pan ; ils se seraient donné garde d'inquiéter le soupçonneux Tibère par la nouvelle inattendue de la mort d'un dieu. Écrivant l'article « Pan » dans le *Lexique de mythologie* qu'il dirige, M. Roscher a récemment réitéré son explication, mais sans y rien ajouter qui la rende plus acceptable. Je crois qu'il faut chercher autre chose.

## II

Avant de proposer mon interprétation, je vais donner une traduction littérale du texte de Plutarque ; on sent, à le lire, que la foi de l'écrivain grec est entière et l'on remarque qu'il a pris soin d'alléguer de bons garants de son récit<sup>13</sup>.

« Au sujet de la mort de ces génies [les dieux inférieurs], j'ai entendu le récit d'un homme qui ne manquait ni de raison ni de jugement. C'est Épithérse, père du rhéteur Émilien, dont quelques-uns de vous ont aussi reçu les leçons. Il était mon concitoyen et professait la grammaire. Voici ce qu'il raconta. Un jour, se rendant par mer en Italie, il s'embarqua sur son vaisseau qui était chargé de diverses marchandises et d'un grand nombre de passagers. Le soir venu, à la hauteur des îles Echinades, le vent tomba et le navire, porté par les flots, approcha de l'île de Paxos. La plupart des passagers étaient éveillés ; plusieurs buvaient, après avoir fini de souper. *Tout à coup, on entendit une voix venant de l'île de Paxos, comme si quelqu'un criait le nom de Thamous. Étonnement général. Or le pilote du navire était un Égyptien nommé Thamous, dont la plupart des passagers ignorait le nom. Deux fois appelé, il garda le silence ; la troisième fois, il répondit à l'appel.* Son interlocuteur, enflant la voix, lui dit que lorsqu'il serait près de Palodès [le *Pélodès limèn*, port de Buthrote en Épire], il devait annoncer que *le grand Pan était mort (oti Pan o mégas téthnêke)*. Ayant entendu ces paroles, continuait Épithérse, nous fûmes tous frappés d'effroi et nous délibérâmes s'il valait mieux donner suite à l'ordre reçu, ou ne pas en tenir compte ; on fut d'avis que, s'il y avait de la brise, Thamous passât outre sans rien dire, mais que, si l'on était retenu par le calme, il répêât ce qu'il avait entendu. Quand le vaisseau fut auprès de Palodès, comme il n'y avait ni vent ni houle, Thamous, du haut de la poupe et regardant la terre, répéta ce qu'il avait entendu, à savoir que le grand Pan était mort. Il avait à peine fini que l'on entendit de grands gémissements, poussés non par une personne, mais par plusieurs, et ces gémissements étaient mêlés de cris de surprise. Comme les témoins de cette scène avaient été nombreux, le bruit s'en répandit bientôt dans Rome et *Thamous fut mandé par Tibère César.* L'empereur ajouta tant de confiance à ce récit qu'il ordonna une enquête au sujet de Pan. Les nombreux philologues de son entourage opinèrent qu'il s'agissait du fils d'Hermès et de Pénélope. — Ce récit de Philippe<sup>14</sup>, ajoute Plutarque, fut confirmé par le témoignage de quelques assistants, qui l'avaient entendu de la bouche d'Émilien [le fils d'Épithérse], dans sa vieillesse ».

Tout récit qui passe par la bouche de plusieurs hommes s'altère, se développe et s'embellit. Si l'on analyse celui de Plutarque, on en retiendra seulement trois faits, en apparence inexplicables et mystérieux : le pilote est appelé trois fois par son nom, que les passagers eux-mêmes ignoraient ; on lui annonce que le grand Pan est mort ; cette nouvelle est accompagnée de cris et de gémissements. L'incident de la station devant Palodès et de la nouvelle criée du bord par le pilote est fort invraisemblable, car on ne conçoit pas qu'il ait parlé la nuit, en vue et à portée de voix de la côte, sans observer s'il y avait du monde sur le rivage. Les deux incidents, survenus l'un et l'autre la nuit et par calme plat<sup>15</sup>, n'en font probablement qu'un ; les passagers, en vue de l'îlot de Paxos ou du port de Palodès, ont entendu une forte voix appeler trois fois Thamous et lui annoncer, au milieu d'un concert de gémissements, que le grand Pan était mort. Voilà ce qui a dû être rapporté à Tibère et le surprendre. Comment un dieu avait-il pu mourir ? Comment cette nouvelle avait-elle pu être donnée à un homme que la voix mystérieuse appelait par son nom ? Ce dernier détail a certainement préoccupé les témoins de la scène, puisque le narrateur insiste sur le fait que la majorité de l'équipage ignorait le nom du pilote égyptien et prend soin de nous faire connaître ce nom. L'enquête de Tibère et de ses conseillers ne semble avoir porté que sur deux points : l'identité et la bonne foi de Thamous, que l'empereur fit comparaître devant lui ; la nouvelle, à lui donnée, de la mort du grand Pan. Ce sont là les éléments essentiels de l'affaire et les seuls que l'histoire, à l'exemple de Tibère, puisse retenir. Mais ces éléments s'offrent à notre étude avec des garanties qui manquent généralement à tous les récits de miracles. D'abord, on ne voit pas qu'aucun intérêt soit enjeu ; il ne s'agit, ni pour Thamous ni pour les passagers ses témoins, de confirmer une doctrine, de grandir la réputation de quelque sanctuaire ; en second lieu, l'enquête de Tibère, également désintéressée et sans autre mobile que la curiosité impériale, semble certifier la concordance des témoignages ; enfin, ces témoignages ne sont pas seulement ceux de matelots ou d'hommes sans instruction, l'un des témoins étant professeur de grammaire. Assurément, ce n'est pas encore l'idéal d'Ernest Renan, le miracle soumis au contrôle de l'Académie des sciences ; mais c'est quelque chose de plus sérieux que les récits ordinaires de faits inexplicables et la science moderne, pas plus que

Tibère, ne peut dédaigner cela comme une hallucination d'ignorants ou d'illuminés.

L'histoire de l'intervention de Tibère n'a rien d'invraisemblable. L'empereur, en tant que chef de l'État, était assez indifférent en matière religieuse (*circa deos ac religiones negligentior*<sup>16</sup>) ; mais il était curieux des choses de la Fable et ajoutait foi à l'astrologie<sup>17</sup>. Suétone le montre, entouré de ces mêmes grammairiens grecs dont parle Plutarque, demandant qui était la mère d'Hécube, quel nom Achille avait porté parmi les filles de Scyros, quels chants modulaient les Sirène<sup>18</sup>. Une députation d'Olisippo en Lusitanie, au rapport de Pline, vint lui raconter qu'on avait vu et entendu dans certaine caverne un Triton sonnant de la conque<sup>19</sup> ; ce dernier trait rappelle beaucoup l'épisode du pilote égyptien, mandé par l'empereur pour lui répéter ce qu'il avait entendu crier près de Paxos. Personne, sans doute, n'admet aujourd'hui l'assertion si positive de Tertullien, répétée d'après lui par Eusèbe<sup>20</sup>, suivant laquelle Tibère, informé par un rapport de Ponce Pilate, aurait vainement demandé au sénat d'admettre Jésus au rang des dieux ; mais si cette histoire a pu trouver crédit dès le second siècle, c'est qu'elle n'était pas en contradiction avec ce que l'on savait alors, avec plus de précision que nous, sur la curiosité, les préoccupations mystiques et les tendances synchrétistes de cet empereur.

En l'espèce, Tibère fut rassuré par les philologues grecs de son entourage ; on lui dit que le dieu Pan, dont la voix avait annoncé la mort, était le fils d'une mortelle, Pénélope ; ce n'était donc pas un grand dieu, malgré l'épithète que la voix lui avait donnée, mais un héros ; il pouvait mourir sans que l'ordre du monde fût menacé. Cette histoire n'était pas de l'invention des philologues de cour ; elle se trouve déjà dans Hérodote (II, 145), comme l'opinion commune des Grecs de son temps<sup>21</sup>.

### III

Revenons à l'anecdote de Plutarque. Nous avons montré que le fond de l'histoire se réduit à ceci : la claire perception d'un nom répété trois fois — celui du pilote — et l'annonce de la mort du grand Pan. Or, le nom du pilote, donné par Plutarque, était *Thamou* ; donc, les mots entendus par lui et les passagers ont pu être à peu près ceux-ci :

## THAMOUS THAMOUS THAMOUS PANMEGAS TETHNÊKE

*Thamous, Thamous, Thamous, le très-grand est mort.*

Cela posé, le problème est résolu ; car *Thamous* est le nom syrien d'Adonis et *Panmegas*, le « très grand », peut être une épithète de ce dieu<sup>22</sup>. Comme le pilote portait par hasard le nom de *Thamous*, assez fréquent en Égypte<sup>23</sup>, il a cru et les passagers ont cru avec lui qu'on l'appelait ; on l'a cru d'autant plus volontiers que le nom syrien d'Adonis, qui ne paraît jamais dans la littérature grecque païenne, devait être ignoré de cet Égyptien et de ces Grecs. Une fois que le *Thamous* de l'appel mystérieux était interprété comme le nom du pilote, le verbe *téthnêké* réclamait un sujet ; quoi de plus naturel que de trouver ce sujet dans [ó] *panmégas* et de comprendre « le grand Pan » au lieu de « le très grand » *Thamous*<sup>24</sup> ? Au mois de juin, époque où, suivant saint Jérôme, la mort d'Adonis-Thamous était pleurée en Syrie<sup>25</sup>, dans la saison la plus propice aux voyages en mer, le navire approche, pendant la nuit, d'un rivage où des Syriens — il y en avait un peu sur tous les rivages — célèbrent par des lamentations et des cris la mort de leur dieu *Thamous* ; la circonstance fortuite que le pilote portait le même nom explique la confusion et met fin à toutes les interprétations mystiques d'une histoire qui nous a été transmise avec des attestations peu communes de véracité.

La mort périodique de dieux et de demi-dieux — animaux sacrés à l'origine, plus tard représentant des phénomènes de la végétation<sup>26</sup> — était célébrée dans le monde méditerranéen par de bruyantes manifestations de deuil. Les dieux et les héros annuellement pleurés étaient Osiris, Adonis, Attis, Linos, Bormos et Lityerses<sup>27</sup>. La cantilène appelée par les Grecs *Linos* ou *Ailinos* passait pour commémorer la mort du jeune Linos, qui avait été déchiré par des chiens ; bien qu'on ait essayé d'interpréter *Ailinos* par le sémitique *ai lanu* « malheur à nous », et que cette bizarre explication ait généralement trouvé créance, il est certain qu'aux yeux des Grecs la partie essentielle de cette cantilène était la répétition du nom du défunt, appelé et comme rappelé par ses fidèles. En Bithynie, le thrène des Mariandyniens sur le bel éphèbe Bormos consistait également à l'appeler d'une voix plaintive. Pour Adonis en Syrie, nous avons la preuve que les litanies funèbres chantées en son honneur comportaient une triple invocation, car l'auteur des *Philosophoumena* nous a conservé un fragment d'hymne où Adonis est appelé

*Tripothêtos*, « trois fois regretté », ce qui doit se comprendre à la lettre :

*Atti, se kaloûsi mén 'Assyrioi  
tripothéton 'Adônin*<sup>28</sup>

Dans l'élegie de Bion sur Adonis (*Epitaphios 'Adônidos*), on lit, au second vers, « le bel Adonis est mort » (*ôleto kalos Adônis*) et l'on trouve trois fois la plainte : « Je pleure Adonis » (v. 1, 6, 15). Suivant l'hypothèse que nous proposons, les chants des Gréco-Syriens établis sur la côte occidentale de la Grèce auraient précisément consisté à appeler trois fois Thamouz par son nom et à annoncer sa mort ; *Thamoûs panmégas téthneke* a pour pendant exact, dans le thrène de Bion : *ôleto kalos Adônis*. Quant à la triple répétition du nom sacré, il y en a d'innombrables exemples dans tous les rituels : Usener en a recueilli beaucoup dans son mémoire intitulé *Dreiheit*. Je me contenterai de rappeler le vers de Virgile, où Enée raconte à Déiphobe comment il lui a élevé un cénotaphe et l'a trois fois appelé par son nom :

*... et magnâ Manes ter voce vocavi*<sup>29</sup>.

Au XIX<sup>e</sup> siècle encore, dans le Devonshire, les moissonneurs, après avoir coupé la dernière gerbe d'épis dans le dernier champ, criaient trois fois *The Neck*, puis trois fois, d'une voix plaintive et traînante : *Wee yen, way yen* !<sup>30</sup> Le nom donné à la dernière gerbe, *The Neck*, paraît être la personnification d'un génie du blé dont les moissonneurs pleurent annuellement la mort, en attendant sa résurrection prochaine. Un témoin auriculaire dit que dans l'espace d'une seule nuit il a entendu crier six ou sept fois *The Neck* par des paysans éloignés de quatre milles et que l'effet de cette lamentation soudaine, au milieu du silence de la nuit, était plus émouvant encore que l'appel du *muezzin* du haut des mosquées turques. C'est un cri analogue qui, dix-huit siècles plus tôt, retentit aux oreilles des passagers du navire qui voguait des côtes du Péloponnèse vers l'Italie.

Le nom syrien d'Adonis, Thamuz ou Thammuz (en assyrien *Dumuzi*) [en réalité Dumuzi est le nom de Thamuz non pas en assyrien, mais en sumérien], ne nous est pas seulement connu par un verset d'Ezéchiel (VIII, 14) : [Reinach donne ici le texte grec (partiel) du verset d'Ezéchiel, sans y joindre la traduction : la voici d'après le texte original, hébreu : « là étaient assises (à la porte du temple de Yahweh) des femmes pleurant Thamouz »], où un manuscrit du Vatican, écrit en Égypte, porte à la marge : *ton Adon*<sup>31</sup>. Saint

Jérôme, en deux passages<sup>32</sup>, atteste formellement qu'Adonis est Thamouz et qu'un culte de ce dieu fut célébré à Bethléem, dans la grotte même de la Nativité, depuis le règne d'Adrien jusqu'à celui de Constantin : *Bethlehem nunc nostram lucus inumbrabat Thamuz, id est Adonidis, et in specu, ubi quondam Christus parvulus vagiit, Veneris amasius plangebatur*. [voici la traduction de ce passage que ne traduit pas Reinach : « Thamuz, qui est Adonis, dans un bois jadis ombragé et dans une grotte où le Christ enfant a vagi, l'aimé de Vénus était pleuré »]. Saint Jérôme, qui vécut longtemps en Syrie, est, à cet égard, une autorité de premier ordre. La même identification se trouve d'ailleurs dans Cyrille d'Alexandrie et dans Mélicon de Sardes. Le fait que le nom de Thamuz ne se rencontre pas dans les inscriptions syriennes n'est pas surprenant, car celui d'Adonis ne s'y lit pas davantage ; on paraît avoir éprouvé quelque scrupule à écrire le nom du dieu que l'on adorait et on le remplaçait par des épithètes laudatives.

#### IV

Quelqu'un pourrait objecter que les Adoniastes établis dans l'île de Paxos auraient dû pleurer Thamouz en langue syrienne, ou pleurer Adonis en langue grecque, tandis que mon hypothèse oblige à admettre qu'ils invoquaient Adonis sous son nom syrien et qu'ils annonçaient sa mort en grec. Mais, d'abord, Adonis n'est pas plus grec que Thamouz ; c'est un nom sémitique signifiant « le Seigneur », hellénisé par une désinence. En second lieu, dans un chant funèbre, un thrène, dont la valeur est non seulement liturgique, mais magique, puisqu'il s'agit d'assurer la résurrection du dieu en pleurant sa mort, je trouve fort naturel que des Syriens parlant grec aient conservé le nom local ou spécial de leur dieu Thamouz, sous lequel on l'invoquait en Syrie.

L'épithète de *mégas* et ses superlatifs, *mégistos*, *trismégistos*, *mégas kai mégas*, sont très souvent attribués à des dieux, en particulier à des dieux orientaux<sup>33</sup> ; il y a même des divinités, comme les Théoi mégaloï [les Dieux grands], qui n'ont guère d'autres noms usités que ces épithètes. Renan a supposé, avec toute vraisemblance, que le *mégistos théos* d'une inscription de Kalaat Fakra près de Byblos n'était autre qu'Adonis<sup>34</sup>. Dans les invocations entendues par les passagers du navire, j'admets qu'Adonis-Thamouz recevait

l'épithète de *panmégas*, qui est synonyme de *mégistos*. Je ne connais pas, il est vrai, d'exemple de l'épithète *panmégas* appliquée à Adonis ; mais dans l'inscription d'Aberkios dont le fonds est emprunté à la phraséologie du culte d'Attis, le poisson sacré est qualifié de *panmegéthês*; Attis, souvent identifié à Adonis, est lui-même qualifié de *mégas* dans plusieurs textes<sup>35</sup>. L'adjectif *panmégas* est déjà dans Platon et appartient à la meilleure grécité ; ce n'est peut-être qu'un hasard s'il est rare comme épithète divine<sup>36</sup>. A Paxos, le choix de l'épithète *panmégas* a pu être dicté par le rythme, car la cantilène que je restitue à la suite de la triple invocation spondaïque à Thamous — *panmégas téthnêke* — forme une tripodie trochaïque qui se prête très bien au débit traînant d'une mélodie.

Le culte d'Adonis paraît à Athènes dès le V<sup>e</sup> siècle ; il fleurit à Alexandrie à l'époque des Ptolémées et trouvait encore des fidèles à Antioche à la fin du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>37</sup>. De la Syrie, son foyer principal, il rayonna sur l'ouest de l'Asie Mineure, sur les îles, la Grèce continentale, l'Étrurie et Rome. On ne s'étonne pas de le rencontrer, au I<sup>er</sup> siècle, dans les petits ports de la mer Ionienne, sur la voie que suivaient les navires allant du Péloponnèse en Italie. La diffusion de ce culte, comme de celui de la déesse syrienne Atargatis, fut surtout l'œuvre des marchands syriens qui fréquentaient, alors comme aujourd'hui, toutes les échelles du Levant<sup>38</sup>.

Si l'on admet l'argumentation qui précède, où je crois que la part de l'hypothèse est très restreinte, il me semble que le passage de Plutarque après avoir tant exercé les commentateurs depuis Eusèbe, reçoit enfin une interprétation simple et naturelle, qui confirme, d'une part, la donnée essentielle du récit et explique, de l'autre, le malentendu nocturne, dû à la double confusion d'un nom de dieu avec un nom d'homme, d'une épithète doublement laudative avec un nom de dieu, qui a troublé les compagnons d'Epitherse et Tibère lui-même par l'inquiétante rumeur de la mort d'un dieu<sup>39</sup>.

## Notes

(N.B. Je reproduis ici les notes du texte de Salomon Reinach surtout pour mémoire et afin de ne pas trahir le texte original, mais depuis plus d'un siècle qu'il a été rédigé, bien des textes référencés sont devenus obsolètes et d'autres références pourraient être facilement modernisées. Je précise cependant que lorsqu'il cite le Tome II du *Golden Bough* de James Frazer, il s'agit du volume intitulé *Adonis Attis Osiris, Studies in the History of Oriental Religion*, constituant le Tome IV de la seconde édition révisée et augmentée, dont ne disposait pas Reinach à l'époque.)

1. Bulletin de correspondance hellénique, 1907, t. XXXI, p. 5-19 et repris dans Salomon Reinach, « La mort du grand Pan », *Cultes, Mythes et Religions*, Tome III, Éd. Ernest Leroux, Paris, 1906, pp. 1-15.
2. *Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie royale des inscriptions*, La Haye, 1724, t. VI, p. 304 (t. IV, p. 560 de l'édition originale).
3. Hérodote, VI, 105.
4. Eusèbe, *Praep. Evang.*, V, 17 : (il me paraît inutile de donner ici le long texte grec d'Eusèbe).
5. Welcker, *Griechische Götterlehre*, t. II, p. 670 ; cf. W. H. Roscher, *Jahrbücher für class. Philologie*, t. CXLV (1892), p. 466.
6. Mannhardt, *Wald- und Feldculte*, p. 133, 148.
7. *Ibid.*, p. 149.
8. Voir le commentaire des *Œuvres de Rabelais* par B. des Marets et Rathery, Paris, Didot, 2<sup>e</sup> éd. (1873), t. II, p. 164, n. 5 ; Frazer, *The Golden Bough*, 2<sup>e</sup> éd., t. II, p. 5.
9. Virgile, *Géorg.*, I, 476. [Reinach ne donne pas de traduction. Voici celle que je propose : « la voix puissante qui s'élève dans le silence du bois (sacré) s'entend au loin »]
10. Cf. Tite-Live, V, 32 ; Juvénal, XI, 111 ; Ovide, *Métam.*, XV, 793, etc.
11. Roscher, art, cité, p. 465-477.
12. *Corp. inscr. graec.*, 4714 ; cf. Roscher, *loc. laud.*, p. 473.
13. Plutarque, *De defectu oracul.*, c. 17 (Bétolaud, *Œuvres morales de Plutarque*, t. II, p. 388).
14. Un des interlocuteurs du dialogue.

15. Cf. Roscher, art. cité, p. 475, qui voit dans ce calme plat l'effet de la mort du Pan égyptien (*Chnubis*), identifié au dieu du Vent (*Schu*).
16. Suétone, *Tib.*, 69. *Divina obtegens*, Tacite, *Ann.*, 1,76 ; cf. *ibid.*, 1, 73. Si l'exercice des cultes égyptien et juif fut proscrit à Rome sous son règne, c'est parce qu'il en résultait des désordres (Tacite, *Ann.*, II, 45 ; Suétone, *Tib.*, 36 ; Sénèque, *Epist.*, 108). Par la même raison, après l'affaire de Libon, il fit expulser de Rome les astrologues et les magiciens (Tacite, *Ann.*, II, 32).
17. Tacite, *Ann.*, VI, 21 ; Suétone, *Tib.*, 14, 36, 69. L'empereur craignait les oracles (Tacite, *Ann.*, I, 67 ; Suétone, *Tib.*, 63), le tonnerre (*ibid.*, 69) et les présages (*ibid.*, 72).
18. Suétone, *Tib.*, 56, 70.
19. Pline, *Hist. nat.*, IX, 9. D'ailleurs, Tibère voulait être instruit des moindres faits qui se passaient dans l'empire (*Nil illum toto quod fit in orbe latet*, écrit Ovide, *Pont.*, IV, 9, v. 126 [il n'ignore rien de ce qui se passe dans le monde]).
20. Tertullien, *Apolog.*, V, 21 ; Eusèbe, *Hist. eccles.*, 11, 2. Eusèbe possédait une traduction grecque de l'*Apologétique* de Tertullien ; cf. Harnack, *Altchristliche Litteratur*, I, p. 21.
21. Cf. Roscher, dans le *Lexikon*, p. 1354, 1380.
22. Les inscriptions n'assimilent pas le n (*nu* grec) au m (*mu* grec) suivant. On trouve *panmégethes* dans une inscription syrienne de basse époque (Dittenberger, *Inscr. gr. orient.*, 619, 6), ainsi que dans l'inscription d'Abercius, qui est de la fin du II<sup>e</sup> siècle (Marucchi, *Élém. d'archéologie chrétienne*, t. I, p. 296, l. 14).
23. Platon, *Phédre*, 274 D, E ; Polyen, II, 3, 5 ; Philostrate, *Vie d'Apollonius*, VI, 5, p. 108.
24. J'avais admis que la formule de l'appel était *o panmégas* ; malgré les exemples homériques (*Od.*, IX, 378 ; XI, 492 ; XVII, 10), l'emploi de l'article à cette place (au lieu de *Pan o mégas*) ferait difficulté. Comme me l'a fait observer M. A. Croiset, il est plus simple de supposer que l'article n'était pas employé dans la litanie.
25. Hieron., *In Ezech.*, VIII, 13 (Migne, *Patr. Lat.*, t. XXV, p. 82) [Ici, Reinach cite le long passage (en latin) de saint Jérôme relatif à la « fable » des amours de Vénus et Adonis (*appelé Thamuz en hébreu et en syrien*). J'ai trouvé inutile de reproduire cette citation]
26. Cf. *Cultes*, t. II, p. 113.
27. Cf. Frazer, *The Golden Bough*, t. II, p. 223.

28. *Philosophoumena*, éd. Cruice, p. 176.
29. Virgile, *Aen.*, VI, 506.
30. Frazer, *The Golden Bough*, t. II, p. 259.
31. Cf. l'article « Tammuz » dans l'*Encyclopaedia biblica*, col. 4893 et Swete, *The old Testament in Greek*, t. III, p. 398.
32. Hieron., *In Ezech.*, VIII, 13 et *Epist.* 58 (*al.* 13), n. 3.
33. Voir Bruchmann, *Epitheta deorum*, Leipzig, 1893, et l'article *Megistos* du *Lexikon der Mythologie*.
34. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 235, 338.
35. Voir les exemples donnés par Bruchmann, *op. cit.*, et l'inscription de Rome (Kaibel, *Epigr. gr.*, n. 824).
36. Bruchmann, *Epitheta deorum*, cite un exemple tardif de *Zeus pammégas*.
37. Voir l'article « Adonia » dans l'*Encyclopädie* de Pauly-Wissowa.
38. Sur la dispersion des petites communautés syriennes, voir Bréhier, *Byz. Zeitschrift*, 1903, p. 1 et suiv.
39. M. Clermont-Ganneau a bien voulu me signaler le passage suivant du livre de François Lenormant *Il mito di Adone-Tammuz* (p. 7), où l'on trouve le nom du pilote égyptien rapproché de celui du dieu syrien : « *Almeno è difficile il non ammettere una connessione tra il dio Tammuz e il favoloso re d'Egitto, Thamoûs, di cui parla Platone, congiungendolo col dio Teut, ed anche col pilota egiziano di simile nome introdotto da Plutarco in una leggenda mitica, anzi nella favola della morte d'un dio.* » [Voici la traduction de ce texte de l'archéologue bien oublié, François Lenormant, *Le mythe d'Adonis-Tammouz*, que ne donne pas Reinach : « Pour le moins il est difficile de ne pas admettre une connexion entre le dieu Tammouz et le fabuleux roi d'Egypte Thamoûs, dont parle Platon, mis en conjonction avec le dieu Teut (Thot ?) et aussi avec le pilote égyptien du même nom introduit par Plutarque dans une légende mythique, ainsi que dans la fable de la mort d'un dieu »]. Avant Lenormant, Liebrecht, dans son édition des *Otia imperialia* de Gervais de Tilbury (p. 180) [Ces *Divertissements impériaux*, ont été publiés en 1214-1215 par l'Anglais Gervais de Tilbury pour l'empereur Othon IV de Brunswick. La troisième partie de l'ouvrage est consacrée aux « merveilles » du monde], avait soupçonné une confusion entre le nom du dieu et celui du pilote : « Je crois que dans ce récit il s'est glissé une erreur, que le vrai nom du dieu dont on déplore le décès, à savoir Thamuz, l'Adonis des Syro-Phéniciens, a été donné au pilote et que,

par conséquent, le dieu lui-même a reçu le nom d'une autre déité de la nature, c'est-à-dire celui de Pan » (cf. Frazer, *The Golden Bough*, t. II, p. 5). Ces tentatives diffèrent de la mienne en ce qu'elles n'admettent pas le malentendu portant sur l'épithète *panmégas* ; elles sont, d'ailleurs, restées à peu près ignorées, même d'un savant aussi informé que M. Roscher. On m'a dit que l'explication proposée ici aurait dû se présenter à l'esprit des Anciens, qui savaient que Thaumouz est Adonis ; je répons que les Modernes le savaient aussi, depuis la Renaissance, et que, pourtant, ils n'y ont guère pensé avant moi.

Vient de paraître dans

**LES JEUDIS DU CERCLE**

La conférence n° **135**

LOGIQUE DU VIVANT  
LA LOGIQUE ET LA RÈGLE

Par Yves CHRISTEN

Je tiens les animaux pour des personnes. Pour des êtres sensibles, intelligents, qui diffèrent individuellement, et jouent des rôles sociaux distincts de sorte que leur disparition crée un manque. Ainsi commence la conférence de monsieur Christen. Tout au long de son essai il va nous parler du buissonnement de la vie au cours de l'évolution des espèces qui conduit à une vision d'un monde d'une telle diversité qu'on tend à perdre de vue ce que ce merveilleux fouillis peut contenir de logique, d'unificateur. Il va nous montrer d'une manière passionnante une réalité animale très proche de la notre et faire tomber beaucoup de nos idées reçues sur les comportements animaux.

Une conférence à posséder !

Vous pouvez acquérir cette conférence pour 8 euros franco

Auprès du

CERCLE ERNEST RENAN  
67, boulevard des Invalides  
75007 - Paris

## NAZARETH, L'ÉPIGRAPHE DE CÉSARÉE ET LA MAIN DE DIEU

Enrico Tuccinardi  
[enrico.tuccinardi@gmail.com](mailto:enrico.tuccinardi@gmail.com)

### Summary

On 14 August 1962, an outstanding archaeological discovery at Caesarea Maritima went to revolutionize the question about Nazareth, a village unknown to non-Christian sources.

This article intends to show the remarkable series of coincidences that ensured that, from a small marble fragment containing a dozen letters; it was possible to prove the existence, from at least the second century, of the presumed native land of the Nazarene.

But where there are surprising coincidences, there is also a reason to be suspicious.

Is this a fraud?

There is a mobile and the main suspect has a serious criminal history.

### Résumé

Le 14 août 1962, une importante découverte archéologique à Césarée Maritime allait révolutionner la question relative à Nazareth, une ville inconnue des sources non chrétiennes.

Cet article tend à montrer l'étonnante série de coïncidences dont à partir d'un petit fragment de marbre contenant une douzaine des lettres, il a été possible de prouver l'existence de la prétendue patrie du Nazaréen, au moins à partir du II<sup>e</sup> siècle.

Mais là où il y a coïncidences surprenantes, il est raisonnable de se méfier.

S'agit-il d'une fraude ?

Il y a un mobile et le principal acteur s'avérait suspect d'un grave délit.

En 1962, lors de fouilles archéologiques réalisées à Césarée en Palestine eut lieu une découverte capitale pour l'archéologie chré-

tienne : les sables de Césarée restituèrent au monde deux fragments d'une épigraphe en hébreu faisant part d'une inscription concernant les vingt-quatre familles sacerdotales (1Chr 24 7:18 )<sup>58</sup> avec le nom des villages de Galilée où chaque famille s'était établie après la défaite de Bar Kokhva (135 après J.C.) et la dispersion du peuple hébraïque. Un des fragments retrouvés contenait le mot 'Nazareth' (נצרת).

Datée des III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>59</sup> d'après l'analyse paléographique, la découverte allait porter un coup terrible aux savants qui, s'appuyant sur l'étonnant silence des sources non-chrétiennes, avaient nié une existence pré-constantinienne de la patrie du Nazaréen.

Charles Guignebert<sup>60</sup>, une autorité dans l'étude des origines du christianisme, écrivait :

*Une première remarque assez inquiétante s'impose à l'érudit : aucun texte ancien, païen ou juif, ne fait mention de Nazareth. Sur les écrits païens, nous passerons volontiers condamnation, car si la bourgade galiléenne n'a point joué de rôle important dans les révoltes juives et si elle n'a point attiré de colons grecs ou romains,*

---

<sup>58</sup> Le premier sort échut à Jehojarib ; le second, à Jedaeja ; le troisième, à Harim ; le quatrième, à Seorim ; le cinquième, à Malkija ; le sixième, à Mijamin ; le septième, à Hakkots ; le huitième, à Abija ; le neuvième, à Josué ; le dixième, à Schecania ; le onzième, à Éliashib ; le douzième, à Jakim ; le treizième, à Huppa ; le quatorzième, à Jeschébeab ; le quinzième, à Bilga ; le seizième, à Immer ; le dix-septième, à Hézir ; le dix-huitième, à Happitsets ; le dix-neuvième, à Pethachja ; le vingtième, à Ézéchiél ; le vingt et unième, à Jakin ; le vingt-deuxième, à Gamul ; le vingt-troisième, à Delaja ; le vingt-quatrième, à Maazia.

<sup>59</sup> Cette datation fut proposée par le Prof. Avigad et reprise par Avi-Yonah. Elle a été récemment contestée par Uzi Leibner (8) qui propose une datation comprise entre le quatrième et le septième siècle et affirme : *L'inscription fut datée par Avi-Yonah au troisième / quatrième siècle sur la base de considérations paléographiques. Ces paramètres, cependant, sont d'une valeur douteuse venant de pierres sculptées (Naveh 1978:5).*

<sup>60</sup> (4)

*l'obscurité qui l'entoure n'a pas de quoi nous surprendre. Il en va autrement des textes juifs. Or, nous ne rencontrons le nom de Nazareth, ni dans la Bible, ni dans la littérature talmudique, ni dans les livres de Josèphe pourtant très au fait des choses de Galilée et qui nous énumère quantité de villes et de villages de ce pays.*

*On ne peut qu'affaiblir l'impression fâcheuse que laisse cette unanimité dans le silence ; on ne peut pas l'effacer entièrement. Naturellement, les mythologues l'ont exploitée à fond et se sont efforcés d'établir que l'existence de Nazareth au temps de la naissance de Jésus n'est qu'une fiction géographique.*

Auparavant, la plus ancienne mention de Nazareth dans un texte non chrétien était une citation d'Eleazar ha Kalir, poète liturgique juif ayant vécu au cours des VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles et cependant, tout à fait insuffisante pour contrebalancer la troublante unanimité dans le silence des sources sur Nazareth.

L'épigraphe de Césarée allait changer radicalement le problème.



Fig.1 : Une médaille en bronze frappée en 1981 par le gouvernement israélien.

Le premier article sur la découverte fut publié la même année dans *l'Israel Exploration Journal* par M. Avi-Yonah, directeur de l'expédition de Césarée et professeur d'archéologie à l'Université de Jérusalem.<sup>61</sup>

*En raison de son intérêt exceptionnel, nous avons décidé de dévoiler la découverte avant la publication complète.*

**Fragment A.** Dalle de marbre gris foncé, 153 mm x 124 mm d'une épaisseur de 24 mm. La dalle contient quatre lignes, interrompues sur les deux côtés. Les lettres ont une hauteur de 23-25 mm au niveau des lignes 1 et 2, et 16 -20 mm au niveau des lignes 3-4. La lecture qui ne présente pas difficulté est :

.. מליח / .. צרת / .. אכלה / .. גדל ..

Le fragment a été trouvé dans la zone D de l'excavation dans une tranchée large de 5m excavée le long d'une élévation parallèle à la côte et dans les environs de la synagogue. Les matériaux provenant du secteur D IV, où le fragment a été retrouvé, étaient principalement hellénistiques, mais comprenaient des traces de la fin de l'ère romaine et de l'ère byzantine.

**Fragment B.** Dalle en marbre gris, 145 x 140 mm, d'une épaisseur de 24 mm. Trois débuts de ligne sur la gauche, d'une hauteur de 20 mm et une marge de 120 mm à droite.

Les trois lignes commencent par les mêmes lettres : .. מ / .. מש / .. מש

Le fragment B a été trouvé dans le secteur F, à environ 70 m au sud de la zone D. Il avait été réutilisé dans le pavage de marbre d'une salle byzantine avec d'autres pierres qui faisaient partie de la jubah d'une synagogue et qui contenaient aussi une ethrog et une lulah<sup>62</sup>.

---

<sup>61</sup> *Israel Exploration Journal*, n.12 : A List of Priestly Courses from Caesarea, pp. 137-139, 1962.

<sup>62</sup> L'ethrog est l'un des cultivars de cédrat, le lulah est la branche de dattier. Ils constituent deux des quatre espèces utilisées lors d'une cérémonie particulière de balancement pendant la fête juive de Soukkot.

Un troisième fragment, retrouvé à Césarée<sup>63</sup>, se lit comme suit :

[משמר]ת חמש ע[שרה] / [מש] מרת שש עש [רה] / [מש] מרת שב [ע עשרה]

*Il semble que les trois fragments faisaient partie d'une seule et même dalle en marbre, contenant l'inscription d'une liste des classes sacerdotales (1 Chr 25:7-18) dans leur ordre, avec leurs noms et le nom de la localité où les familles s'étaient transférées après la destruction du Second Temple. Un fragment d'une inscription similaire :*

*משמר... / משמר... / משמר... fut trouvé dans Ascalon, prouvant la prévalence de cette coutume de commémorer les classes sacerdotales dans les synagogues palestiniennes. Nous pouvons donc compléter l'inscription de Césarée ainsi :*

משמרת שבע עשרה הזיר ממליח  
משמרת שמונה עשרה הפיצץ נצרת  
משמרת תשע עשרה פתחיה אכלה ערב  
משמרת עשרים יחזקאל מגדל נוניא

*La 17<sup>e</sup> classe Hézir MAJMLIAH*

*La 18<sup>e</sup> classe Hapitsets NAZARETH*

*La 19<sup>e</sup> classe Pethachja AKHLAH Arab*

*La 20<sup>e</sup> classe Ézéchiél MIJGDAL Nunaiya*

Pour comprendre la signification de la reconstitution proposée par Yonah, il faut revenir un instant à celle qui, avant la découverte de l'épigraphie, était la plus ancienne mention de la ville de Nazareth : la Lamentation pour le 9 Ab<sup>64</sup> du poète liturgique Eléazar ha Kalir.

---

<sup>63</sup> Une photo de ce fragment fut publiée par S.Talmon : *The Calendar-Reckoning of the Sect from the Judean Desert, Scripta Hierosolymitana 4* (1958), p.171. Le fragment avait déjà disparu lors de la publication du premier article par Yonah (1962) !

<sup>64</sup> C'est l'anniversaire de la destruction du Temple de Jérusalem en l'an 70.

Eléazar ha Kalir fut l'un des plus anciens et célèbres poètes liturgiques juifs. Il vécut en Israël à une date indéterminée, aux environs de l'ère byzantine (VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle) et il fut l'auteur de plus de deux cents hymnes inclus dans les prières festives des rites de synagogues. Les *piyyoutim*<sup>65</sup>, en particulier ceux d'Eléazar Kalir, étaient souvent écrits dans un langage très cryptique et allusif, en faisant référence à des nombreux Midrash.



Fig.2 : Le fragment A (1), contenant le mot 'Nazareth' (נצרת) sur la seconde ligne.

---

<sup>65</sup> Un *piyyout* (plur. *piyyoutim*) est un poème liturgique juif généralement destiné à être chanté ou récité pendant l'office.



Fig.3 : Le fragment B (2)

La Lamentation pour le 9 Ab fait partie d'une composition intitulée Ekha yashebah habaseleth ha Sharon.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, un érudit juif, Rabbi Yehouda Shelomoh Rapoport (Shir, 1790–1867) en étudiant le *piyyout* de Kalir, fit une importante découverte.

Samuel Klein écrivait : <sup>66</sup>

*En 1841, le brillant chercheur S.J.L. Rapoport supposait que Eléazar ha Kalir, le célèbre poète de synagogue du neuvième siècle, qui, pour écrire ses poèmes, se servit de la littérature halachique et hag-*

---

<sup>66</sup> (5)

*gadique et qui utilisa des sources aujourd'hui perdues, dans l'un des poèmes pour les 9 du mois d'Ab [...] a dressé une liste des lieux de résidence des classes sacerdotales de l'époque du Second Temple, en utilisant comme source une collection des 'baraites'.*

*Le poème a 24 strophes et la dernière ligne de chaque strophe contient le nom du village où la classe vivait.*

La Lamentation de Kalir comprend donc 24 strophes et la dernière ligne de chaque strophe contient le nom du village où la classe sacerdotale correspondante vivait.

Voici la clef pour la compréhension de la reconstitution de Yonah.

Si tel est le cas, à partir du poème de Kalir, il est théoriquement possible de déterminer la ville de Galilée à laquelle appartient chaque classe de prêtres.

Et voilà ce que nous lisons à la fin de la dix-huitième strophe de la Lamentation (correspondant à la dix-huitième classe sacerdotale : Happitsets)

וּבְקִצּוֹי אֶרֶץ נִזְרַת  
מִשְׁמֶרֶת נִצְרַת

*Et aux extrémités de la terre fut dispersée  
La classe sacerdotale de Nazareth*

C'est pourquoi Yonah reconstitua ainsi la dix-huitième ligne de l'épigraphe :

*La 18<sup>e</sup> classe Happitsets Nazareth*

En procédant de manière analogue, il est possible de poursuivre la reconstitution pour les autres classes et il est évident que la vraisemblance de celle-ci est toute dans l'analogie entre les quatre strophes de Kalir (17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>) et les quatre lignes correspondantes du Fragment A (Fig.2 et reconstitution en Fig.4).

Et en fait, nous trouvons dans la dernière ligne de la 17<sup>e</sup> strophe (pour la classe Hézir) le village de Mamliah (ממליה), dans la dernière ligne de la 19<sup>e</sup> strophe (pour la classe Pethachja) le village d'Arav (ערב) et enfin dans la dernière ligne de la 20<sup>e</sup> strophe (pour la classe Ézéchiël) le village de Migdal Nunaiya (מגדל נוניה).

משמרת ראשונה יהויריב מסרביי כרון  
 משמרת שניה ידעיה עמוק צפורים  
 משמרת שלישי תחרים מפשטה  
 משמרת רביעיית שערים עיתהלו  
 משמרת חמישית בלכיה בית לחם  
 משמרת ששית בימין יודפת  
 משמרת שביעית הקוצ עלבו  
 משמרת שמינית אביה כפר עוזיה  
 משמרת תשיעית ישוע ארבל  
 משמרת עשירית שכניה חבודת כבול  
 משמרת אחת עשרה אלישיב כהן קנה  
 משמרת שתים עשרה יקים פשחור צפת  
 משמרת שלוש עשרה חזופה בית מעון  
 משמרת ארבע עשרה ישבאב חזפת שיזון  
 משמרת חמש עשרה בעריה בלגה יונת  
 משמרת שש עשרה אברך פרנברה  
 משמרת שבע עשרה חזיר כמליה  
 משמרת שמונה עשרה הפיצן צפת  
 משמרת תשע עשרה פתחיה כלה עב  
 משמרת עשרים חזקאל כירל נונאי  
 משמרת עשרים ואחת כין כפר יונתה  
 משמרת עשרים ושתיים גמול בית חזיה  
 משמרת עשרים ושלוש רליה גתון צלמן  
 משמרת עשרים וארבע מעיז חמת ארז

Fig.4 : La reconstitution de l'épigraphé par M. Avi-Yonah

Mais le problème, simple en apparence, se complique parce que, dans la Lamentation, les mots hébraïques utilisés par Kalir, en plus d'être des noms des villes, sont aussi très souvent des surnoms à connotation négative (c'est pourquoi avant Rapoport, les érudits hébraïques qui s'étaient occupés de la Lamentation, ne s'étaient pas aperçus de la question relative aux villes de Galilée) et les versets de Kalir contiennent souvent aussi des allusions au surnom de la classe sacerdotale dans la strophe à laquelle ils correspondent. Mais est-il naturel de trouver ces surnoms ainsi dans l'épigraphe de Césarée? C'est en fait le cas d'Akhlav (אַכְלָוּ) surnom de la classe sacerdotale de Pethachja, que nous retrouvons dans le fragment A.

Pas seulement.

Mamliah, le village galiléen de la classe Hézir, s'écrit normalement מַמְלִיָּה mais nous le retrouvons dans l'épigraphe avec une *iod* entre la *lamed* et la *chet* (מַמְלִיָּה־). Cette lecture est-elle admissible ? Ou serait-elle une interprétation abusive de la part d'Avi-Yonah ?

Essayons de répondre à ces questions.

Le juif Samuel Klein (décédé en 1940), à partir de l'étude concernant les *piyyoutim* de Rapoport, développa une théorie captivante sur le sens et l'origine de ces poèmes liturgiques y compris la Lamentation pour le 9 Ab d'Eléazar ha-Kalir.

Selon Klein, les listes des classes sacerdotales avec les villages habités par chaque famille ne pouvaient avoir été composées que postérieurement à la destruction du Temple et probablement seulement après la défaite finale de Bar Kokhva (135 après J.C.) car les Juifs continuèrent à habiter la Judée après l'an 70.

A la fin de la persécution (vers 140 après J.C.) les Juifs se réorganisèrent en Galilée et les survivants de chaque classe de prêtres y furent déplacés et s'installèrent dans les villages de la Galilée du nord au sud de la région.

En écrivant cette liste on voulait garder vivante l'identité et les traditions de chaque classe sacerdotale. La croyance du peuple juif reposait sur le fait que le Temple serait vite rebâti et qu'à ce moment-là chaque famille quitterait son village de Galilée pour retourner à Jérusalem.

Klein croyait que les poètes qui, à partir du sixième siècle, avaient composé ces *qeroboth* s'étaient directement inspirés des inscriptions qu'ils lisaient sur les murs de la synagogue, en particulier de la liste des classes sacerdotales.

Les poètes liturgiques, comme Kalir, avaient construit leurs versets avec des allusions et des alternances sophistiquées en référence aux noms des villages de la Galilée, des familles sacerdotales, à leurs surnoms, aux signes zodiacaux qui leur étaient associés, ayant comme modèle cette sorte de plaque de marbre apposée sur la synagogue.

Selon Klein, il était coutumier en Palestine de rappeler, à chaque sabbat dans les *piyyoutim*, les noms de la classe sacerdotale qui officiait pendant la semaine.

Mentionner la classe sacerdotale dans les *piyyoutim* voulait en quelque sorte faire allusion à leur retour et donc à la reconstruction du Temple.

La formule liturgique se trouve dans un ancien manuscrit hébreu.<sup>67</sup>

*Aujourd'hui, c'est le sacre sabbat, le sabbat sacré pour le Seigneur, quelle est la classe sacerdotale ? [Nom de la classe] est la classe sacerdotale. Que le Miséricordieux puisse faire retourner bientôt la classe sacerdotale à sa place. Amen.*

**A ce stade il est important de remarquer que si la théorie de Klein avait pu être démontrée, alors nous aurions certifié l'existence d'un village appelé Nazareth dès le milieu du II<sup>e</sup> siècle après J.C.**

Mais Klein était allé encore plus loin.

Le savant juif avait essayé de reconstruire théoriquement cette inscription qu'il pensait être inscrite sur les murs des synagogues et il l'avait fait sur la base d'un ensemble d'indices que nous allons résumer ci-après.

---

<sup>67</sup> Oxford Ms. Heb. 2738/6, fol. 899 dans (13)

### 1) Le fragment d'Ascalon

Vers 1920, à Ascalon fut retrouvé un fragment d'une plaque de marbre, ayant un contenu très similaire au deuxième fragment (fragment B) trouvé à Césarée en 1962, mais plus complet.

משמר  
 משמר ש...  
 משמר א...

Le fragment atteste la présence de listes sacerdotales gravées sur des tablettes de pierre et peut-être apposées sur les murs de la synagogue.

### 2) Un passage dans le Talmud de Jérusalem, Taanit'4, 6, 68d.

Il s'agit de la plus ancienne source qui inclut un passage de la liste. Nous y trouvons deux *amoraim* du quatrième siècle (Rabbi Lévi et Rabbi Berakhiya) qui commentent, en expliquant chaque mot, les deux premières lignes d'une liste appartenant à une ancienne 'beraita' que nous ne possédons plus.

La première ligne indique :

יהויריב מםרביי מירון

*Jehoiarib Mesarbai Meiron.*

Rabbi Lévi mentionne :

*Jehoiarib est un homme. Meiron est une ville. Mesarbai : Il a donné la maison à l'ennemi.*

La référence tient au fait que le Temple (la maison) fut détruit quand était en service la classe sacerdotale de Jehoiarib.

Le nom (Jehoiarib), le surnom (Mesarbai) et la ville (Meiron) sont associés dans la première ligne de la liste.

La deuxième ligne indique :

ידעיה עמוק ציפורים

*Jedaeja Amok Zipporim.*

Rabbi Berakhiya cite :

*Dieu connaissait la grande conspiration qui était dans leurs cœurs et les bannit à Zipporim.*

Le nom (Jedaeja), le surnom (Amok) et la ville (Zipporim) sont associés dans la deuxième ligne de la liste.

### **3) Deux poèmes d'Eléazar ha Kalir.**

Pour la reconstitution, nous l'avons déjà analysé, la première et la plus importante, c'est la Lamentation pour le 9 Ab dérivée d'une composition intitulée Ekha yashebah habaseleth ha Sharon.

Il s'agit de 24 strophes dont chacune est associée à une classe sacerdotale. Dans la dernière ligne de chaque strophe, il y a le nom de la ville de Galilée associé à la famille ainsi que, dans certains cas, allusion au surnom de la famille.

Le deuxième est intitulé Zekhor ekha anu shafahnu et contient également des références aux classes sacerdotales et à des villes de Galilée (ainsi qu'aux signes zodiacaux associés à chaque famille), mais d'une manière moins systématique que dans la Lamentation pour le 9 Ab.

### **4) Les manuscrits retrouvés dans la Genizah du Caire.**

Parmi les nombreux manuscrits en hébreu et en araméen découvertes au XIX<sup>e</sup> siècle dans une Genizah du Caire, il y avait aussi des poèmes liturgiques, *piyyoutim*, contenant des références aux classes sacerdotales avec des notes marginales en hébreu pour expliquer ces références.

Nous reproduisons ci-dessous ces notes du XI<sup>e</sup> siècle concernant les quatre classes sacerdotales que l'on trouve dans le fragment de Césarée.

הזיר ממליה משמ שבע עשרה

Hézir, Mamliah dix-septième classe sacerdotale.

הפ נצרת משמ שמזנה עשרה

Hap(pitses), Nazareth dix-huitième classe sacerdotale.

פתהיה אב ער משמ תשע עשרה

Pethachja, Akh(lah) Ar(av) dix-neuvième classe sacerdotale.

יהז מגדל נוניה משמ העשרים

Ezé(kiel), Migdal Nunaiya, vingtième classe sacerdotale.

Samuel Klein en 1939 publia un livre, en hébreu, intitulé Sefer ha-Yishouv.

Dans ce texte, Klein essaya de reconstituer de façon théorique et sur la base des éléments ci-dessus reportés, l'épigraphe des classes sacerdotales apposée sur les synagogues.

Reproduisons ci-dessous la reconstitution de Klein, antérieure de plus de vingt ans à la découverte des fragments de Césarée.

Nom de la classe sacerdotale	Surnom et Ville
17 משמר הזיר	ממליה
18 משמר הפצץ	נצרת
19 משמר פתהיה	ערב אכלה
20 משמר יהזקאל	מגדל נוניה

Comparons avec les quatre lignes reconstituées à partir des trois fragments de Césarée.

משמרת תשע עשרה פתחיה אכלה ערב  
 משמרת שמונה עשרה הפיצץ נצרת  
 משמרת תשע עשרה פתחיה אכלה ערב  
 משמרת עשרים יחזקאל מגדל נוניא

La reconstitution coïncide de la manière la plus absolue en ce qui concerne les lettres qui apparaissent sur le fragment A.

Cela signifie qu'Avi-Yonah n'a pas exagéré l'interprétation de l'épigraphie, tout simplement parce que la reconstitution n'est pas de lui, mais de Samuel Klein qui l'avait proposée plus de vingt ans avant la découverte archéologique de Césarée.

Avi-Yonah dans son article complet (13) affirme à juste titre :

*La clef de la compréhension de l'inscription se trouve dans le fragment 1. Si l'on compare le texte avec la liste des classes sacerdotales comme elle fut théoriquement établie par le Professeur Klein, avec leurs surnoms et les noms des villages où ils ont vécu en Galilée, la similitude est étonnante.*

Cela signifie que le fragment 1, retrouvé à Césarée en 1962, allait démontrer d'une manière apparemment irréfutable l'hypothèse de Samuel Klein, à savoir, l'existence d'un village du nom Nazareth en Galilée au moins à partir de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle.

Inutile de souligner l'importance et la valeur de cette preuve sur la question de l'existence de Nazareth qui avait été longuement débattue parmi les spécialistes ce qui, comme nous l'avons vu en citant Guignebert, constituait un 'caillou dans la chaussure' pour les savants chrétiens.

Sans autres preuves, celle de Klein, bien que plausible, restait cependant une hypothèse méconnue.

Mais, à partir du 14 août 1962, les choses allaient changer.

La preuve archéologique: une mention de **נצרת** trouvée dans ce qui semblait être un fragment d'une des tablettes de marbre dont Klein avait tant parlé.

**Par une coïncidence extraordinaire les deux seuls témoignages non-chrétiens (inscription de Césarée et Lamentation de Kalir) qui rendraient en quelque sorte plausible une existence ‘ancienne’ de Nazareth, vont se compléter d’une manière parfaite. De plus, la conjecture de Klein pour la reconstitution des quatre lignes des classes sacerdotales établies sur la base des trois fragments retrouvés à Césarée, s’est révélée être absolument exacte.**

Pour bien comprendre l'importance de l'événement, il suffit de comparer la reconstitution de la liste de Yonah (Fig.3) avec le fragment d'inscription, découvert à Bayt al-Hadir (Fig.4 et 5) au début des années 70.

Les différences sont nombreuses et, dans certains cas, très importantes.

Au contraire, pour l'épigraphe de Césarée et la reconstitution de Klein, la similitude est étonnante. Tellement étonnante qu'elle ne peut qu'éveiller le soupçon.

La découverte et l'interprétation de l'épigraphe de Césarée sont attribuées au Professeur d'archéologie M. Avi-Yonah, qui fut le directeur de mission de Césarée et dont le nom est aujourd'hui associé à cette grande découverte.

Un nom qui est une garantie de sérieux et surtout de neutralité parce que l'hébraïsme de l'auteur de la découverte n'a été jamais mis en cause.

Mais est-ce vraiment ainsi que se déroulèrent les événements ?

Ce qui nous surprend d'abord, c'est que l'article complet en langue anglaise d'Avi-Yonah, sur l'épigraphe de Césarée, ne fut pas publié dans un journal international spécialisé dans l'archéologie, mais dans un obscur mémorial, *The Teacher's Yoke*, édité par le prof. Jerry Vardaman en 1964 par la Baylor University, une université chrétienne-baptiste privée à Waco au Texas.

Pourquoi reléguer un important article dans un mémorial inconnu d'une université chrétienne ?

La réponse à cette question, nous la trouvons dans l'introduction à l'article d'Avi-Yonah écrite par le même Jerry Vardaman qui a édité le volume.

**Nous y apprenons que fut Jerry Vardaman le véritable auteur de la découverte du fragment 1 (contenant le mot 'Nazareth') à Césarée.**

Diplômé de la Baylor University en 1962, Vardaman était professeur d'archéologie biblique au Southwestern Baptist Theological Seminary au Texas.

Que faisait-il dans l'expédition archéologique de Césarée Maritime ?

Maria Luisa Rigato, exégète catholique, écrit :<sup>68</sup>

*Avi-Yonah (1904-1974) rapporte :*

*Pendant la campagne de fouille de 1954-58 en Israël « dans les excavations exécutées à Césarée par le Département d'archéologie de l'Université hébraïque [...] furent trouvés des fragments d'une inscription juive [...] d'un intérêt exceptionnel. »*

*La découverte a été faite en 1958 et Avi-Yonah en 1962 publia ses conclusions sur la nature des trois fragments en les datant du troisième/quatrième siècle.*

L'exégète catholique a devant ses yeux le texte d'Avi-Yonah, mais elle « l'enrichit » d'éléments qui ne figurent pas dans l'article.

En particulier, en ajoutant des dates erronées.

Elle précise que la découverte d'Avi-Yonah fut faite en 1958.

Cette affirmation est fausse.

---

<sup>68</sup> (10, pag.54)



Fig.5 : La photo de l'épigraphé de Bayt al Hadir

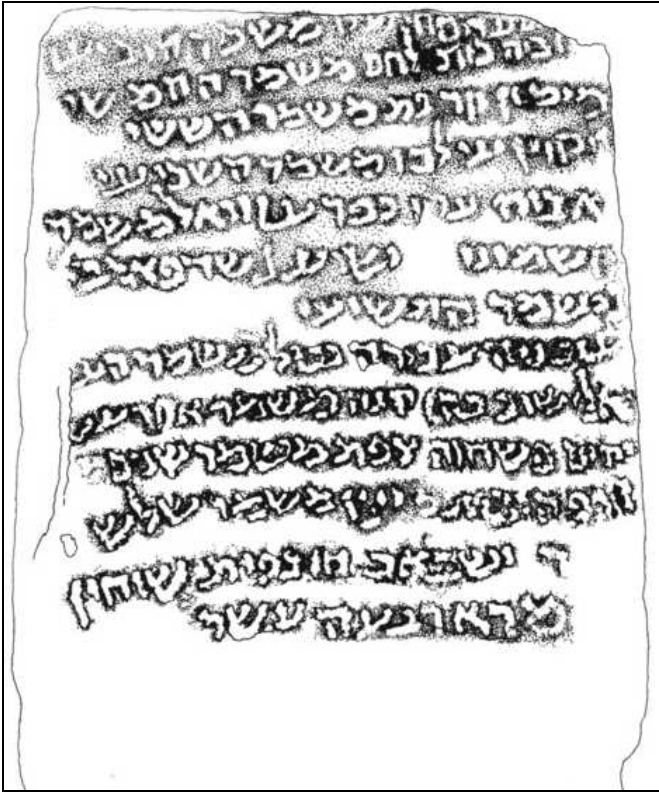


Fig.6 : Reconstitution de l'épigraphie de Bayt al Hadir

Nous savons que la première expédition archéologique d'Avi-Yonah à Césarée date de 1956, mais ce n'est pas dans cette campagne de fouille que furent trouvés des fragments. Les deux seuls trouvés par l'expédition de Yonah, directeur des fouilles, furent découverts en 1962.

Mais surtout, le Southwestern Baptist Theological Seminary avec le professeur Vardaman et ses collaborateurs ne participèrent pas à la première expédition, mais seulement à la seconde en 1962.

La Rigato omet aussi de dire que, outre le Département d'archéologie de l'Université hébraïque, les fouilles furent également financées par

le Southwestern Baptist Theological Seminary qui avait aussi fourni à Avi-Yonah ses principaux collaborateurs, y compris le professeur Vardaman avec les élèves de l'institut, fouilleurs volontaires.

L'affaire a son importance.

Parce que, comme nous l'avons dit, Jerry Vardaman fut le véritable auteur de la découverte du fragment 1 de l'épigraphie de Césarée.

Jerry Vardaman s'intéressa probablement au sujet dans les années 50 sous la direction du grand archéologue américain et exégète biblique de confession évangélique-méthodiste, William Foxwell Albright.

Durant sa vie, Albright fut évidemment intéressé par les problèmes liés à l'existence de Nazareth.<sup>69</sup> Il connut et apprécia les théories de Samuel Klein sur les poèmes liturgiques de Kalir et ses références aux emplacements géographiques de la Palestine.<sup>70</sup>

Albright avait aussi rencontré personnellement le savant juif dont il admirait l'extraordinaire érudition talmudique.<sup>71</sup>

Nous avons vu la Rigato fixer la date de la découverte en 1958, mais la vérité est que, à cette date, fut seulement publiée, par S. Talmon<sup>72</sup>, la photo d'un fragment (fragment 3 de la reconstitution de Yonah) retrouvé à Césarée et faisant clairement référence aux listes sacerdotales inscrites sur des tablettes de marbre et apposées sur les murs des synagogues, selon Klein.

Le fragment disparut bientôt, mais la publication de sa photo en 1958 fut capitale pour les événements qui suivirent.

Vardaman, au cours de l'année 1959, avant de s'engager dans une série d'expéditions archéologiques, avait étudié avec William Albright au Séminaire théologique de Pittsburgh. Les relations entre Vardaman et Albright étaient bien vives en 1962 et dans la correspondance relative à la campagne de fouille à Césarée sont conservées les lettres entre Vardaman et le célèbre archéologue américain<sup>73</sup>.

La découverte du fragment 3 fut cruciale dans la décision du Southwestern Baptist Theological Seminary de subventionner les fouilles archéologiques de 1962 à Césarée.

<sup>69</sup> (1)

<sup>70</sup> (2, page 72)

<sup>71</sup> (12)

<sup>72</sup> Voir la note 6.

<sup>73</sup> (3)

Les raisons sont évidentes.

Le fragment 3 démontrait clairement que sur les murs de la synagogue de Césarée avait été apposée une de ces tables de marbre, comme Klein l'avait supposé. Et si les choses étaient ainsi, si dans le site de Césarée on avait trouvé le bon fragment, on aurait pu démontrer, une fois pour toutes, l'existence de Nazareth au moins à partir du II<sup>e</sup> siècle.

Un petit fragment de marbre, pourvu qu'il eût contenu les bonnes lettres, aurait suffi.

A partir du fragment 3, c'est-à-dire à partir de la publication de Talmon de 1958, il était déjà possible de restituer de manière précise celle qui devint la reconstitution de l'épigraphe de Yonah, en utilisant tout simplement les études théoriques de Klein.

Mais, il est encore plus intéressant de remarquer<sup>74</sup> que Samuel Klein fut le premier à localiser le site de la synagogue de Césarée (qui fut depuis exploré de manière systématique par Avi-Yonah en deux campagnes de fouilles, 1956 et 1962).

En fait, seul Klein fut à même de découvrir le site qui aurait validé *post-mortem* sa reconstitution théorique des classes sacerdotales avec leurs villes de résidences et leurs surnoms.

Une nouvelle coïncidence surprenante.

Comme nous l'avons mentionné, le Southwestern Baptist Theological Seminary avait également fourni à Avi-Yonah ses principaux collaborateurs, y compris Jerry Vardaman dont le rôle dans l'expédition fut tout sauf marginal.

Marylinda Govaars qui a publié des notes et des photos réalisées par Vardaman pendant les fouilles de Césarée (3) écrit :

*Vardaman, superviseur de la zone D, fut décisif pour la découverte du fragment contenant le mot 'Nazareth'.*

...

*En tant que collaborateur du directeur, Vardaman eut accès à toutes les zones où les fouilles eurent lieu pendant ces deux mois à Césarée...*

---

<sup>74</sup> Lettre du 10 juin 1930, S. Klein, ATQ/226 Département des Antiquités (3).

Deux mois pourraient sembler peu de choses, mais la contribution de Vardaman fut décisive.

Vardaman lui-même, dans son introduction à l'article de Yonah, décrit la découverte.<sup>75</sup>

*Ce fragment de l'inscription fut trouvé le 14 août 1962 à une profondeur de 90 cm sous la surface des sables de Césarée. Il fut enregistré avec un panier de porcelaine D.V.9.*

*Il fut découvert à la fin de la saison des fouilles et, en raison de la fatigue, les hommes qui travaillaient avec des houes et des pioches prêtaient de moins en moins d'attention à identifier les éléments qui affleuraient dans cette zone.*

*Pour cette raison, en tant qu'officier des fouilles, j'avais donné des instructions précises à l'homme à la brouette (dont le nom était Shalom Attiah) pour qu'il prêtât attention aux fragments qui étaient déchargés par les hommes avec les paniers.*

*Cette suggestion se révéla particulièrement fructueuse, car le fragment mentionné ci-dessus fut trouvé par M. Attiah lors de son inspection de la brouette avant de jeter les débris à la décharge. Le fragment fut rapidement nettoyé et, au début il s'avéra difficile à lire.*

*Je lus tout de suite sur la deuxième ligne N S R T ('Nazareth'), tandis que d'autres lurent B S R T ('Sécheresse').*

*Il faut comprendre que le professeur Avi-Yonah a fait un brillant travail d'interprétation épigraphique, car il avait peu d'indices sur la nature des documents qu'Eléazar Oren<sup>76</sup> et moi avions trouvés et il a reconstitué le tout avec beaucoup d'habileté. Accord sans réserve sur la signification et les connexions entre les différents fragments et leurs sources plus anciennes doivent être dues à son ingéniosité en tant qu'épigraphiste.*

Vardaman se reconnaît le mérite de la découverte de l'épigraphe (confirmé par le même Avi-Yonah dans son article), mais il confère

---

<sup>75</sup> (13)

<sup>76</sup> Auteur de la découverte du fragment 2.

tout le mérite de la reconstitution du texte au professeur Avi-Yonah, une reconstitution donc à laquelle Vardaman semble étranger.



Fig.7 : Le professeur Jerry Vardaman (à gauche) à Césarée (en 1962)

Mais dans une note publiée dans un article paru<sup>77</sup> en 1998, la narration de Vardaman sur la découverte de Césarée s'enrichit de nombreux détails très intéressants.

---

<sup>77</sup> Progress in the study of the sabbatical/jubilee cycle sice sloan, (15)

*Je n'ai pas encore attiré l'attention sur ma découverte d'un morceau critique d'une inscription de Césarée concernant les 24 classes sacerdotales avec sa mention de Nazareth étant un des villages établis à la fin du premier ou au début du deuxième siècle après J.C. comme siège d'une classe sacerdotale juive du temple (la famille Happitses, la dix-huitième classe, établie à Nazareth).*

*Bien que le texte fut trouvé en 1962, je retournais à Jérusalem pendant l'été 1963 pour étudier dans la première classe organisée par le Président Nelson Glueck de l'Hebrew Union College Archaeological and Biblical School'.*

*Pendant l'été, le professeur Avi-Yonah, en témoignage de sa générosité, insista pour que, en tant que celui qui avait trouvé le texte, je vinsse m'asseoir à ses côtés dans l'Hôtel King David où les honneurs lui étaient rendus en un banquet (dédié à ceux qui avaient récemment fait d'importantes découvertes en Israël).*

*Il me dit en privé que notre commune découverte de l'inscription avait permis sa récente promotion de professeur associé à celle de professeur titulaire à l'Université hébraïque.*

*Si bien interprétée, l'inscription va réduire à néant les théories de ceux qui nient l'existence de Nazareth au temps de Jésus, ou plus tôt.*

Tels ceux qui, comme Guignebert avait déclaré, en exploitant le troublant silence des sources littéraires, osaient nier l'existence de Nazareth.



Fig.8 : Le professeur Avi-Yonah à Césarée (en 1962)

Mais qui est donc Jerry Vardaman ?

Le nom de Jerry Vardaman, archéologue estimé pendant de nombreuses années et décédé en novembre de l'année 2000, est aujourd'hui entaché par une affaire qui a ruiné sa réputation de manière indélébile.

La date de naissance de Jésus est une énigme difficile à résoudre pour tous les savants qui ont essayé de comprendre ce qui paraît être une contradiction dans les récits évangéliques.

Comment peut-on concilier une naissance qui eut lieu lors du recensement de Quirinus (6 après J.C. – Évangile de Luc) avec une autre qui veut que Hérode le Grand soit encore vivant (- 4 avant J.C. – Évangile de Matthieu) ?

Jerry Vardaman envisageait que Jésus était né en -12 avant J.C. et, à cette date, il supposait également qu'un premier recensement effectué par Quirinus s'était déroulé.

Le problème est que, pour démontrer sa thèse, Vardaman n'avait pas hésité à proposer à la communauté scientifique des 'preuves' tout à fait extraordinaires.

Laissons la parole à Richard R. Racy.<sup>78</sup>

*Malheureusement, il y a eu des tentatives de la part des apologistes modernes de défendre l'histoire de Luc et de la réconcilier avec celle de Matthieu qui ont dépassé la seule absence de compétence professionnelle pour arriver à la folie complète et à la fraude.*

*Probablement le pire d'entre eux est le cas des monnaies de Vardaman.*

*Dr. E. Jerry Vardaman était un savant respecté et un archéologue, spécialiste de la chronologie du Nouveau Testament, auteur de six livres ou thèses et de nombreux autres articles scientifiques et professeur universitaire. Il fut pasteur baptiste avec un Th. D obtenu au Southwestern Baptist Theological Seminary et un doctorat obtenu à la Baylor University.*

*Il fut archéologue sur plus d'une demi-douzaine de sites bibliques, professeur de religion au Tarleton State College à Stephenville, Texas et instructeur d'archéologie biblique pour deux séminaires baptistes, avant de devenir le directeur fondateur du Cobb Institute d'Archéologie dans la Mississippi State University en 1973 où il enseigna comme professeur de religion avant de prendre sa retraite en 1994.*

*Il est décédé en novembre 2000, toujours actif en tant que conférencier en archéologie biblique.*

*Avec tant de références, on pourrait s'attendre à beaucoup de soins et de fiabilité pour chaque déclaration faite concernant toutes les questions bibliques. Ce n'est pas le cas. Sa contribution à cette question du conflit entre les récits de Matthieu et de Luc se distingue par un absolu et décevant non-sens.*

*Vardaman affirma que lui et un autre savant, Nikos Kokkinos, avaient découvert au British Museum des monnaies romaines en bronze ancien qui étaient couvertes de ce qu'il appelait micro-lettres ou lettres micrographiques, c'est-à-dire des lettres gravées à la main sur la monnaie elle-même ou sur la matrice avec laquelle la monnaie avait été fabriquée. Ces lettres étaient si petites qu'elles ne pouvaient être lues qu'avec une lentille spéciale.*

*Selon Vardaman, les lettres faisaient référence à certains titres bibliques de Jésus comme 'le roi des Juifs', 'Messie', 'Le Juste', etc.*

---

78 (9)

*En utilisant la date marquée avec les lettres micrographiques (an 16 après J.C.), qui, toutefois, était en contradiction avec la date de la pièce (LHKT DAMASKWN, c'est-à-dire 320<sup>e</sup> année des Damas-cènes), Vardaman en concluait que Jésus était né en 12 avant J.C., et de là, il construisait une nouvelle chronologie du Nouveau Testament jusqu'à la conversion de Paul.*

*Vardaman affirma également avoir trouvé d'autres lettres micrographiques sur des monuments de pierre, mais les monuments de pierre de cette époque n'avaient pas des surfaces polies, mais rugueuses, et ils n'auraient jamais pu être gravés avec ces micro-lettres.*

*Les anomalies de ses scandaleuses déclarations sont trop nombreuses pour être énumérées ici, mais quelques exemples suffiront à faire le point.*

*Premièrement, les pièces de monnaie conservées au British Museum n'ont pas du tout ce genre de gravure.*

*Deuxièmement, ces lettres (hauteur d'environ 1/50 de pouce selon la manière dont Vardaman les a représentées dans ses dessins) auraient été impossibles à graver au cours du premier siècle parce que la technologie appropriée pour ce type de gravure n'existait pas avant la fin de l'ère industrielle.*

*Troisièmement, les pièces sont tellement usées que l'image originale a perdu tous ses détails, de sorte que ces petites incisions auraient sûrement disparu au fil des siècles.*

*Quatrièmement, les lettres sont toutes en latin, mais elles apparaissent sur les pièces trouvées dans des régions du monde dans lesquelles étaient utilisées seulement les lettres grecques.*

*Vardaman reconnaît aussi quelques lettres latines comme le 'J' et le 'W' qui n'existaient pas au premier siècle et qui ont commencé à apparaître seulement au Moyen-âge.*

*En outre, sans entrer dans les détails, il interprète ces dates d'une manière très contradictoire. Vardaman n'a jamais fourni aucune preuve pour justifier ses prétentions et il n'a invité personne à effectuer un examen technique des pièces de monnaie.*

*Il a toujours montré seulement des dessins et jamais de photo. Il n'a jamais publié d'article sur ces lettres micrographiques, mais il a seulement donné quelques conférences principalement en Chine, lors de séminaires.*

*Nous pouvons à peine imaginer comment un homme d'une telle expérience, qui, jusqu'à présent, fut un professeur universitaire*

*respecté, ait pu succomber à la tentation de produire une preuve saisissante pour démontrer sa position académique et, simultanément, fournir une confirmation aux principes de base de sa foi - un acte de désespoir frustré qui ressemble beaucoup à celui d'un prédicateur qui veut désespérément que les gens croient en la guérison divine au point qu'il désirerait qu'ils mentissent sur leur guérison de façon à convaincre les autres de les croire.*

Dans l'une de ces pièces de monnaie du premier siècle, Vardaman prétendait trouver écrit en lettres micrographiques latines<sup>79</sup> :

*Première année de Jésus de Nazareth en Galilée.*<sup>80</sup>

Mieux encore, devant une micro-inscription qu'il prétendait avoir trouvée sur le Lapis Venetus et qui devait prouver de manière irréfutable l'existence d'un recensement par Quirinius en 12 avant J.C., Vardaman écrivait ceci dans un courriel adressé à Ronald L. Conte Jr, le 18 mai 2000:<sup>81</sup>

*Les lettres micrographiques (mais elles sont nettes et claires à mes yeux) LA CONS P.S. QVIRINI sont sur le Lapis Venets (inscription de Venise) sur la ligne qui se réfère au recensement que A. Secundus fit en Apamée, ayant été envoyé ici par Quirinus avec cet objectif. Quirinus fut consul seulement une fois en 12 avant J.C. Pour certains, il y aurait des problèmes parce que, dans ce cas, le texte grec serait mélangé avec le latin, mais ces critiques devraient blâmer l'auteur des micro-lettres. Je suis sûr de ma lecture.*

...

*Je crois aussi, contre la plupart des savants que le Lapis Tiburtinus est corrélé à Quirinus. C'est mon oui qui l'emporte contre leur non ?*

Vardaman, jusqu'à sa mort survenue quelques mois après cette lettre, n'a jamais admis la fraude des micro-inscriptions et notre plus grand

---

<sup>79</sup> (14, page 72)

<sup>80</sup> Nous aurions ainsi la preuve que Nazareth avait bien existé au premier siècle !

<sup>81</sup> Notes on the Unpublished Research of Dr. E. J. Vardaman.

doute est que ceci ne soit pas le seul secret qu'il ait emporté avec lui dans la tombe.

Parce que, qu'a-t-il fait pour appuyer sa thèse sur la date de naissance de Jésus Christ ?

Il a inventé une preuve archéologique, les micro-inscriptions.

Qu'est ce qu'il aurait du faire pour démontrer de manière irréfutable une existence 'ancienne' de Nazareth au monde ?

Confirmer la thèse de Samuel Klein en l'appuyant avec une preuve archéologique : un petit fragment de pierre contenant le mot 'Nazareth'.

*Un acte de désespoir frustré qui ressemble beaucoup à celui du prédicateur qui veut désespérément que les gens croient en la guérison divine au point qu'il désirerait qu'ils mentissent sur leur guérison de façon à convaincre les autres de les croire.*

C'est pour cela que nous croyons que l'épigraphie de Césarée est la fille illégitime de la Lamentation de Kalir et que son vrai père est Jerry Vardaman.

### Bibliographie

1. ALBRIGHT, W.F., *The names Nazareth and Nazoraeon*, *Journal of Biblical Literature*, New-York, 1946.
2. ALBRIGHT, W.F., *The archeology of the Palestine and the Bible*, New-York, 1932.
3. GOVAARS, M. et VARDAMAN, J., *Photographs of Caesarea Maritima, Israel*, Indianapolis, 2008.
4. GUIGNEBERT, C., *Jésus*, Paris, 1933.
5. KLEIN, S., *Beiträge zur Geographie und Geschichte Galilaeas*, Kirchhain, 1909.
6. KLEIN, S., *Erets ha Galil*, Jerusalem, 1945.
7. KLEIN, S., *Sefer ha-Yishouv*, Jerusalem, 1939.
8. LEIBNER, U., *Settlement and History in Hellenistic, Roman, and Byzantine Galilee*, Tübingen, 2009.
9. RACY, R., *Nativity: The Christmas Story, Which You Have Never Heard Before*, Bloomington, 2007.
10. RIGATO, M., *Il titolo della Croce di Gesù*, Roma, 2005.
11. ROBIN, C., *Himyar et Israël, Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Volume 148, Lyon, 2004.
12. ROSENBLATT, S., *The days of my years: an autobiography*, New-York, 1976.
13. VARDAMAN, J. and GARRETT, J.L., *The Teacher's Yoke: studies in memory of Henry Trantham*, Waco, Texas, 1964.
14. VARDAMAN, J., *Chronos Kairos Christos I*, Winona Lake, 1989.
15. VARDAMAN, J., *Chronos Kairos Christos II*, Macon, 1998.

## LETTRE DE THRASYBULE À LEUCIPPE (suite 5)

Nicolas Fréret

La progression infinie des êtres qui ont été successivement cause et effet a bientôt fatigué l'esprit de ceux qui ont eu la curiosité de rechercher la cause de tous les effets. Sentant leur attention épuisée par la considération de cette longue suite d'idées, ils ont pris le parti de remonter tout d'un coup à une première cause, qu'ils ont imaginée comme la Cause universelle, à l'égard de laquelle toutes les causes particulières sont des effets et qui n'est l'effet d'aucune cause.

A notre arrivée dans le monde, nous nous laissons conduire à l'impression actuelle de plaisir ou de douleur qui nous affecte. En cela nos enfants ne diffèrent pas des petits des bêtes : les uns et les autres se livrent avec un égal aveuglement à l'impression actuelle, sans prévoir les conséquences et les suites de cette impression. Et comment pourraient-ils les prévoir, ces conséquences ? Prévoir n'est autre chose que se souvenir qu'une telle impression, semblable à celle que nous éprouvons dans l'instant, a été suivie d'une autre toute différente et infiniment plus vive, et que nous devons craindre quelque chose de pareil; et cela ne se peut que par le moyen de l'expérience et des réflexions sur les impressions répétées que nous avons reçues des objets. Il y a même des hommes qui ne sortent presque jamais de l'enfance, à cet égard, et qui n'acquiescent jamais cette faculté de prévoir ; et il y en a peu qui, dans le cours de leur vie, n'éprouvent plus d'une fois que les impressions violentes, surtout celle de l'amour, la plus forte de toutes, mettent souvent les plus prudents dans la situation des enfants, qui ne prévoient rien et qui se laissent emporter par l'impression qu'ils éprouvent dans l'instant. A mesure que nous avançons en âge, nous acquérons plus d'expérience : en comparant les objets nouveaux et inconnus avec l'idée et l'image d'un plus grand nombre d'objets connus dont la mémoire conserve l'empreinte, nous jugeons des uns par les autres, qu'ils nous seront plus ou moins utiles ou plus ou moins nuisibles, qu'ils nous

causeront ou du plaisir ou de la douleur, par conséquent qu'il les faut rechercher ou qu'il les faut éviter.

Cette faculté de comparer ensemble, non seulement les objets présents, pour choisir celui qui nous procure le plus grand plaisir, mais encore les objets absents et qui n'existent que dans notre mémoire, c'est ce qui constitue la raison. C'est la balance avec laquelle nous pesons les objets et par laquelle, rappelant ceux qui sont éloignés de nous, nous connaissons ce que nous en devons penser par le rapport qu'ils ont entre eux ; mais de telle sorte que c'est toujours l'apparence du plus grand plaisir qui l'emporte. Voilà, ma chère Leucippe, ce que c'est que cette raison dont les hommes tirent tant de vanité et qu'ils se sont attribués à l'exclusion des animaux, je ne sais sur quel fondement.

Si la raison n'est pas autre chose que ce que je viens de dire, il semble qu'elle devrait être moins rare qu'elle ne l'est, parmi les hommes, et que nous devrions la trouver toujours prête à nous conduire. Cela est vrai. Aussi dans presque toutes les occasions où nous voulons appliquer notre esprit à des choses vraiment utiles, comme celles qui regardent la satisfaction des besoins du corps, elle ne nous manque jamais ; à moins que nous ne soyons dans le sommeil ou dans un état de folie et de démence reconnue pour telle par tous les hommes, c'est-à-dire atteints de cette maladie qui nous met hors d'état de comparer absolument les objets présents avec les absents. Nous n'avons lieu de nous plaindre du peu d'étendue et de certitude de nos connaissances que dans certaines occasions où ces connaissances nous seraient d'une utilité assez médiocre. Pour expliquer ceci, j'entre dans le détail des divers genres de connaissances, et par conséquent j'examine leur nature.

Dans toutes les impressions que nous recevons, il y a en même temps perception, ou aperceance des objets, et sentiment, ou aperceance de l'effet qu'ils produisent en nous. Ces deux choses ne peuvent être séparées : nous considérons un objet comme présent à notre esprit, duquel il est aperçu, et nous sentons que cette perception nous met dans une certaine situation. Ce sont néanmoins deux choses différentes. La perception nous fait penser principalement à l'objet que nous considérons, et ce n'est que par conséquence que nous pensons à l'impression agréable ou désagréable qu'elle fait sur nous ; quelquefois même la perception de l'objet est si vive et l'émotion si faible que nous n'y pensons presque pas. Le sentiment, au contraire,

nous fait penser d'abord et principalement à nous, et ce n'est que par réflexion que nous pensons à l'objet qui nous cause l'impression agréable ou désagréable que nous ressentons.

Chacune de ces deux espèces d'impressions se subdivise encore ; c'est-à-dire le sentiment et la perception, car je me servirai de ces deux termes, pour exprimer ces deux sortes d'impressions.

Quoique tous nos sentiments soient excités, ou du moins soient accompagnés, en nous, par le changement ou par le mouvement qui arrive dans les organes de notre corps, on les distingue néanmoins en deux classes. Les premiers ont un rapport si marqué et si vif avec certaines parties de notre corps que nous ne pouvons nous empêcher de rapporter à ces endroits l'impression agréable ou désagréable que nous sentons.

Toutes nos perceptions, de même que nos sentiments, sont excitées en nous, ou du moins accompagnées, d'un mouvement et d'un changement dans les organes de notre corps ; mais ces mouvements n'ont pas tous la même cause. Les uns sont produits par l'action des objets extérieurs qui frappent nos sens, la vue, l'ouïe, le toucher ; et ceux-là portent clairement et distinctement avec eux l'idée de quelque chose de distingué de nous. Les autres mouvements sont excités par des agents intérieurs, comme pourraient être les divers ébranlements causés, dans les organes de notre corps, par le mouvement plus ou moins rapide et par la disposition des liqueurs qui remplissent les canaux dont le tissu forme le corps de tous les animaux.

Ces mouvements ne nous donnent ordinairement que la perception des changements qui arrivent dans nos sentiments et dans l'état intérieur de notre âme. Néanmoins, pendant le sommeil, ou même pendant la veille, lorsque ces liqueurs viennent à s'enflammer et à bouillonner d'une manière irrégulière, leur mouvement devenu plus rapide nous donne des perceptions assez vives d'objets corporels que nous croyons exister réellement hors de nous et agir sur nous. Lorsque, pendant la veille, cet état est accompagné d'un dérangement sensible qui altère la constitution du corps et qui met la vie en danger, on le nomme maladie ; Si ce dérangement n'est pas sensible et que cet état devienne comme habituel, on nomme fous et insensés ceux qui y tombent.

Dans les perceptions qui nous viennent des objets extérieurs par la voie des sens, nous sommes rarement trompés ; car, quelque chose qu'il ait plu à de grandes sectes de philosophes de dire contre

les sens, leur témoignage ne nous trompe point, lorsque nous ne hâtons point trop nos jugements et que nous consultons ces sens avec attention. Si c'est un objet qui frappe plusieurs sens à la fois, nous les interrogeons tous, et nous en répétons l'impression, pour connaître si elle sera uniforme ; nous nous mettons dans différents points de vue, nous rappelons les impressions qui ont précédé celle sur laquelle nous sommes en doute, nous la comparons avec celles qui la suivent, pour voir si la suite et la liaison de nos perceptions s'accordera avec elle ; nous consultons les autres hommes, pour voir s'ils reçoivent les mêmes impressions que nous, et nous avons soin de préférer ceux qui apportent les mêmes précautions pour se préserver d'erreur. Alors, comparant tous ces témoignages, nous nous déterminons en faveur de ceux qui se réunissent et nous cédon à la conviction qu'ils excitent en nous. C'est par là que nous nous empêchons d'être séduits par les prestiges de l'optique, et que nous redressons un bâton qui nous paraît courbé lorsqu'une partie trempe dans l'eau.

En comparant ainsi plusieurs impressions du même objet, en le tournant de plusieurs cotés, en faisant usage de tous les sens qu'il peut affecter, on parvient au dernier degré de certitude, c'est-à-dire à la certitude géométrique, dont toutes les connaissances sont cependant fondées sur le témoignage des sens. En consultant la suite et la liaison des idées qui précèdent et qui suivent celles dont nous sommes en doute, nous distinguons l'état du sommeil de celui de la veille. Dans ces apparitions subites et momentanées qui nous donnent souvent des perceptions infiniment vives, nous comparons l'état auquel les objets nous paraissent avant et après ; et, comme nous n'y apercevons rien de semblable à ce qui nous a paru dans le tems intermédiaire ni rien qui y ait rapport, nous concluons que nous avons dormi, ou que, sans tomber dans le sommeil, nous avons eu quelques instants d'un délire, qui n'est, proprement, que le songe d'un homme éveillé. L'expérience nous apprend donc qu'il n'est pas ordinaire de nous tromper sur les objets dont la perception nous vient par les sens extérieurs, ou que du moins l'erreur n'est pas dangereuse, puisqu'elle est aisément reconnue.

Les perceptions intérieures, c'est-à-dire celles qui ne sont point produites par les sens extérieurs, sont de plusieurs espèces. Les unes ne nous présentent d'autres objets que nous-mêmes et l'état où nous sommes, c'est-à-dire nos sentiments intérieurs. Celles-là ne nous abusent jamais ; car je ne crois pas sentir du plaisir ou de la

douleur, que je n'en sente effectivement. Si ce sentiment est accompagné d'une perception confuse de quelque partie de mon corps, à l'occasion de laquelle je crois recevoir cette sensation agréable ou douloureuse, il pourra peut-être arriver que je me tromperai quelquefois en la rapportant à cette partie ; mais l'erreur n'est pas de conséquence, et je n'y tombe que pour avoir décidé avec trop de précipitation. Ces perceptions intérieures ne sont pas celles sur lesquelles les hommes sont d'opinion différente, et sur lesquelles ils courent risque de se tromper.

Mais il y a des perceptions intérieures d'une autre espèce. Ce sont celles qui nous représentent un objet comme existant hors de nous, ou du moins comme distingué de nous, de quelque manière que ce soit; ainsi qu'il arrive lorsque nous réfléchissons sur nos pensées, nos sentiments, nos perceptions, en un mot sur les propriétés et les opérations spirituelles de notre âme. Il est visible qu'alors toutes ces choses, devenant l'objet de notre esprit, sont aperçues par lui. Or, ce qui aperçoit n'est pas la même chose que ce qui est aperçu; il y a entre eux une distinction.

Les perceptions représentatives d'un objet distingué de nous sont encore de différentes espèces. Si elles nous représentent les objets comme absents et comme ayant été autrefois présents à notre esprit, c'est ce que l'on nomme mémoire, souvenir. Si elles nous offrent les objets sans nous avertir de leur absence, alors c'est ce qu'on nomme imagination. Et cette imagination est la source de la plupart de nos erreurs : lorsque l'objet nous affecte vivement, nous sommes portés à croire qu'il est présent, non seulement de cette présence objective, c'est-à-dire de celle sans laquelle les objets ne pourraient être aperçus, mais présent de la même manière que le sont les corps qui, agissant sur nos organes, excitent en eux des sensations extérieures qui nous avertissent de la présence et de l'action de ces corps.

La mémoire nous rappelle l'impression des objets; mais, comme ces objets ont chacun un grand nombre de faces, de rapports et de propriétés, il est presque impossible que nous les ayons toutes examinées, et encore plus rare que nous ayons conservé toutes ces impressions et qu'elles se présentent nettement à notre esprit, lorsque nous nous en souvenons. L'oubli efface plusieurs choses de notre mémoire, et il ne nous reste que le souvenir confus d'avoir reçu autrefois une impression à l'occasion d'un certain objet, mais nous

n'avons aucune idée de cette impression; et souvent le souvenir confus s'efface totalement. Il arrive de là que, comme il y a plusieurs faces semblables, ou presque semblables, dans des objets différents, nous ne pouvons les distinguer que lorsqu'ils sont présents, et que nous les confondons lorsque nous nous en souvenons. Par exemple, vous savez ce que c'est que la ciguë, cette herbe dont on employait le jus pour finir les jours des criminels à Athènes (on s'en servit pour ôter la vie à Socrate) : cette herbe est un poison. Il y en a une autre qui lui est presque semblable, mais qui est très saine et qui sert d'aliment à des nations entières. Il faut que ces herbes soient l'une auprès de l'autre, pour les distinguer aisément : la différence qui est entre leurs tiges, la grandeur, la figure et la découpeure de leurs feuilles, et celle qui se trouve entre les nuances du vert dont elles sont colorées, sont presque imperceptibles. Lorsque l'une des deux est seule présente à nos yeux, ceux qui n'en ont pas une connaissance parfaite les confondent ensemble. La raison de cela, c'est qu'ayant des propriétés communes, ou à peu près communes, elles ne nous peuvent faire discerner la distinction qu'il y a entre les différents objets auxquels elles appartiennent ; nous nous souvenons tout au plus qu'il y a de la différence entre elles, mais nous n'avons plus l'idée nette de leur différence.

Si l'oubli efface les impressions des corps, si l'esprit n'en reçoit pas même toujours des images exactement ressemblantes aux objets qui agissent sur nos organes extérieurs, que sera-ce lorsqu'il s'agit de comparer des objets qui n'agissent que sur les sens intérieurs, de comparer entre elles diverses perceptions, et diverses idées, et des souvenirs de perceptions, et des sensations, ou des sentiments intérieurs, pour connaître les rapports qui sont entre eux ?

Vous voyez à combien de méprises et d'erreurs nous sommes sujets par le défaut de notre mémoire. L'imagination en fournit encore un bien plus grand nombre : la source la plus abondante des erreurs vient de ce que nous supposons que les objets de ces perceptions intérieures ont une existence propre et qu'ils existent séparément de nous, de même que nous les concevons séparément. Ainsi, il faut commencer par examiner si toutes les choses qui sont distinguées entre elles le sont de la même façon.

Il y en a qui le sont tellement qu'elles ne peuvent pas subsister ensemble. Par exemple, la superficie d'un même corps ne peut être tout à la fois noire et blanche dans toutes ses parties (mais elle

peut passer successivement d'une de ces couleurs à l'autre) ; un sentiment ne peut être à la fois agréable et désagréable ; un même corps ne peut être en même temps plus et moins étendu qu'un autre. C'est là la plus grande distinction qui puisse se trouver : deux idées qui sont distinguées de cette manière le sont tellement qu'elles s'excluent l'une l'autre, que l'existence de l'une emporte la non-existence de l'autre, et que par conséquent elles ont chacune une existence séparée.

Mais il y a une autre sorte de distinction. Lorsqu'un corps passe d'une couleur ou d'une forme à une autre, lorsque nous éprouvons successivement des sentiments différents, il est clair que nous demeurons les mêmes, et que c'est le même corps qui change de couleur. Cependant, le corps n'est pas sa couleur, puisqu'il peut cesser de l'avoir sans cesser d'être le même. La figure d'un corps n'est pas sa couleur, son mouvement, son étendue, sa dureté, etc. ; ces choses sont différentes entre elles, puisque l'une peut exister sans l'autre et être détruite sans que l'autre cesse d'exister. Mais sont-elles distinguées de la même manière que les choses qui ne peuvent exister en même temps ? Non, sans doute, puisqu'elles existent ensemble. Il n'y a donc nulle raison d'assurer que ces choses aient une existence séparée et distincte de celle des corps qu'elles affectent et dont elles sont les propriétés. La même force par laquelle un corps blanc existe est celle par laquelle sa blancheur existe ; la blancheur ne saurait exister à part et sans aucun corps, quoiqu'il put se faire qu'il n'y eût aucun corps blanc. Cette distinction est celle qui se trouve entre les choses qui peuvent être séparées quoiqu'elles puissent se trouver ensemble, et qui, nous causant des impressions différentes, peuvent être considérées séparément et devenir autant d'objets distincts de nos perceptions.

Cette distinction est celle que je nomme objective ou imaginée, à la différence de celle qui se trouve entre les choses qui ne peuvent subsister ensemble, que je nomme réelle ou exclusive. Les choses entre lesquelles cette dernière distinction se trouve ont une existence propre, que je nomme réelle ou exclusive ; au lieu que les autres n'ont qu'une existence objective ou imaginée, par laquelle les choses existent seulement dans notre esprit.

Il est d'une importance infinie de ne pas confondre ces deux genres de distinction, et conséquemment les deux genres d'existence

qui les accompagnent. Vous ne pouvez croire de combien d'erreurs cette confusion est la source.

Dans les mathématiques, par exemple, les géomètres, qui ont la grandeur ou quantité des corps pour objet, se sont accoutumés à considérer des points, c'est-à-dire des étendues sans longueur, largeur ni profondeur; des lignes, c'est-à-dire des étendues qui n'ont que de la longueur; des surfaces, qui ont de la longueur et de la largeur, mais sans aucune profondeur; et enfin des solides, ou des corps qui ont ces trois dimensions. Ils conviennent eux-mêmes qu'il n'y a ni ne peut y avoir aucun corps qui existe comme ils imaginent leurs points, leurs lignes et leurs surfaces; que ces corps mathématiques n'ont qu'une existence objective, ne sont que dans notre esprit, au lieu que tous les corps naturels sont réellement étendus en tout sens. C'est là-dessus qu'est fondée la certitude de leurs démonstrations de la divisibilité de la matière à l'infini : c'est parce que, quelques petites que soient les parties d'un corps, elles sont toujours étendues, et étendues en tout sens. C'est pourtant en conséquence de cette supposition, et pour avoir confondu l'existence réelle avec l'existence objective, que les atomistes ont composé l'univers d'atomes, ou de petits corps qui n'ont ni solidité ni étendue, qui sont cependant d'une dureté infinie et qui sont figurés avec une variété inconcevable. Ces atomistes ont cru que, parce que les géomètres ont pu considérer l'une de ces propriétés de l'étendue sans faire attention aux autres, elles existaient séparément et l'une sans l'autre. Il est vrai que les plus habiles atomistes ne donnent point dans cette erreur; mais plusieurs de leurs disciples l'ont fait, et cela me suffit pour la justesse de l'exemple.

Si nous pouvons nous tromper si lourdement, faute de distinguer entre l'existence réelle des corps qui sont hors de nous et l'existence objective des perceptions qui sont dans notre esprit, que sera-ce lorsqu'il s'agit de comparer nos perceptions, et même les rapports qui sont entre elles, c'est-à-dire des rapports de rapports ?

Nous n'allons pas jusqu'à croire que nos sensations existent séparément de nous : le sentiment de la piquûre, celui de la douleur, celui du plaisir, n'est point distingué de moi qui le sens. Mais il est distingué de mon esprit qui l'aperçoit et qui en a la perception, qui y réfléchit dessus, qui le compare avec un autre sentiment. Comme le sentiment de l'existence et de la distinction réelle est accompagné de plus de clarté que l'autre, parce que c'est celui que nous éprouvons à l'égard des corps, qui sont ce que nous apercevons d'une manière

plus lumineuse, nous jugeons qu'il y a une pareille distinction entre toutes les choses que nous concevons vivement. C'est par là que les différentes opérations de notre esprit et ses propriétés sont devenues, ainsi que celles des autres êtres, autant de petites entités, qui ont une existence propre et réelle, et qu'elles ont acquis une réalité physique qu'elles n'ont point par elles-mêmes. Par là notre esprit, c'est-à-dire nous-mêmes en tant que pensant, que sentant, que raisonnant, est distingué de nous comme la partie l'est du tout dans la composition duquel elle entre. Cet esprit lui-même est devenu différent de notre âme, c'est-à-dire de ce qui nous anime, de ce qui nous rend vivants. Dans notre esprit, on a distingué entre l'entendement et la volonté, c'est-à-dire entre ce qui aperçoit et qui sent et ce qui veut ou qui ne veut pas. Nos perceptions elles-mêmes sont distinguées de nous et entre elles : en tant qu'elles aperçoivent les objets présents, et leurs rapports, et les rapports de ces rapports, ce sont des pensées; en tant qu'elles nous rappellent les images des choses absentes, ce sont des idées. Cependant toutes ces choses ne sont que des modalités ou manières d'exister de notre être et ne sont pas plus distinguées entre elles ni de nous-mêmes que l'étendue, la solidité, la figure, la couleur, le mouvement ou le repos d'un corps, le sont de ce même corps; et, malgré cela, on a mis entre elles une distinction absolue, on en a fait autant de petites entités dont nous sommes l'assemblage, en sorte que nous serions composés d'un million de petits êtres, aussi distingués entre eux que le sont les arbres qui sont dans une forêt et qui existent chacun par des forces particulières et distinctes.

A l'égard des êtres distingués réellement de nous, on a distingué d'eux-mêmes, non seulement leurs propriétés, mais encore leurs rapports, c'est-à-dire ces mêmes propriétés considérées comme semblables ou comme plus ou moins différentes ; et l'on a donné de la réalité à ces diverses choses. On a observé que ces corps agissaient les uns sur les autres, s'approchaient ou s'éloignaient, se frappaient, se repoussaient, et qu'ensuite de ces actions et de ces réactions il arrivait du changement en eux. En approchant ma main du feu, j'y sens ce que l'on nomme chaleur. Le feu est la cause, et la chaleur est l'effet. Comme, pour abrégé le discours, on a imaginé des termes universels qui convinssent généralement à toutes les idées particulières qui étaient semblables, on a nommé cause, en général, tout être qui produit quelque changement dans un autre être distingué de lui, et effet tout changement produit dans un être par un autre. Comme

ces termes excitent en nous au moins une image confuse d'être, d'action, de réaction et de changement, l'habitude de s'en servir a fait croire que l'on en avait une perception nette et distincte ; on les a eus perpétuellement à la bouche, et l'on est venu enfin à imaginer qu'il pouvait exister une Cause qui ne fût pas un être ou un corps, une Cause qui fût distinguée réellement de tous les corps et qui, sans mouvement et sans action, pouvait produire tous les effets imaginables.

On n'a pas voulu faire réflexion que tous les êtres particuliers, agissant et réagissant sans cesse les uns sur les autres, produisaient et souffraient en même tems des changements; que le même être qui est cause dans l'instant présent était effet dans le précédent, c'est-à-dire que celui qui produit un changement par son mouvement a souffert un changement par l'action d'un autre, et que ce changement qu'il a reçu l'a mis en état d'en produire un autre ; qu'il peut même être en même temps effet à l'égard d'un être et cause à l'égard d'un autre ; que, lorsque je pousse un corps avec le bâton que je tiens à la main, le mouvement de ce bâton, qui est effet de mon impulsion, est cause de la progression du corps. On a supposé, contre ce qui est démontré par l'expérience, qu'il y avait des causes absolues, des causes qui n'étaient ni ne pouvaient être effets. Cependant le mot de cause ne signifie autre chose que la perception d'un changement, que produit un corps sur un autre, considéré par rapport au corps qui le produit, et le mot d'effet le changement considéré dans celui qui le reçoit.

La progression infinie des êtres qui ont été successivement cause et effet a bientôt fatigué l'esprit de ceux qui ont eu la curiosité de rechercher la cause de tous les effets. Sentant leur attention épuisée par la considération de cette longue suite d'idées, ils ont pris le parti de remonter tout d'un coup à une première cause, qu'ils ont imaginée comme la Cause universelle, à l'égard de laquelle toutes les causes particulières sont des effets et qui n'est l'effet d'aucune cause. Ils n'en ont d'autre idée que celle de quelque chose qui produit tout ce qui est, et non seulement la manière d'être des choses, mais encore leur existence. Voilà tout ce qu'ils en savent: ce n'est ni un corps ni un esprit, ce n'est pas même un être à la manière des êtres particuliers; en un mot, ils n'en peuvent dire autre chose si ce n'est que c'est la Cause universelle.

Les philosophes partisans du système religieux prétendent que, parce que nous ne pouvons expliquer les causes de tous les effets ni parcourir la suite infinie des causes, il faut que nous admettions leur opinion de l'existence d'une Cause universelle. Mais tant qu'ils ne pourront me la rendre probable, tant qu'elle impliquera contradiction dans mon esprit et n'y entrera qu'accompagnée du sentiment de la fausseté, je serai en droit de la rejeter

Vous sentez, par tout ce que je vous ai dit, que ce n'est là qu'une chimère et qu'un fantôme, qui n'a tout au plus qu'une existence objective et qui n'est point hors de l'esprit de ceux qui le considèrent. C'est pourtant là le Destin des Grecs, le Dieu de nos philosophes et celui des Chaldéens, des Juifs et des chrétiens, c'est-à-dire de ceux qui parlent le plus sensément de la religion.

Ceux qui n'ont pas reconnu cette Cause universelle et qui se sont contentés d'admettre des causes particulières, les ont le plus souvent distinguées des corps. Comme ils voyaient que souvent le même changement ou effet était produit par des actions ou causes différentes et que la même action ou la même cause produisait des effets ou changements différents, ils ont imaginé des causes particulières, mais distinguées des êtres corporels sensibles. Les uns ont fait ces causes douées d'intelligence et de volonté, comme ceux qui ont admis des dieux, des génies, des démons, des intelligences bonnes et mauvaises, d'autres, qui ne pouvaient pas concevoir que ces causes agissent volontairement et avec connaissance à notre manière, ont supposé des influences ou écoulements des astres, je ne sais quelles facultés ou vertus, le hasard, et mille autres termes ténébreux qui ne signifient autre chose que des causes aveugles et nécessaires.

Je me suis beaucoup étendu sur cet article de la différence entre la distinction réelle et la distinction objective, parce que, comme vous le voyez, c'est de là que viennent les variétés qui se trouvent dans les opinions pratiques et spéculatives des hommes: ils donnent une existence réelle à beaucoup de choses qui n'ont que l'existence objective.

Comme ce n'est que la liaison et la suite qui est entre les diverses actions et réactions des corps qui en fait regarder quelques-uns ainsi que la cause des changements qui arrivent, de là on a dû souvent prendre une chose pour la cause d'un effet avec lequel elle

n'avait aucune liaison; et, comme de ces changements ou effets résulte notre bonheur et notre malheur, notre plaisir et notre douleur, l'opinion que l'on s'est formée de ces causes est devenue la règle et le principe de notre conduite. Tout cela est venu de notre imagination, qui, concevant comme présents réellement des objets qui ne l'étaient pas, nous a induits en erreur.

De même que notre esprit sépare les propriétés des êtres pour les considérer comme distinguées réellement, il lui arrive aussi, bien souvent, de réunir des propriétés différentes pour en faire de nouveaux composés. C'est ce qui lui arrive dans le sommeil, pendant lequel nos rêves sont un assemblage bizarre des images imparfaites et sans suite que nous avons reçues pendant la veille par les sens extérieurs. Il y a des temps où nous rêvons tout éveillés ; et, en général, ceux qui ont l'imagination un peu vive sont presque toujours dans cet état. De là ces fictions folles et monstrueuses des poètes et des peintres, ces chimères, ces centaures, ces satyres, ces sphinx, ces figures des divinités d'Égypte, telles que les songes d'un malade sont encore plus sensés. Mais, après tout, l'erreur la plus dangereuse n'est pas de croire qu'il existe de tels corps ou de tels êtres ; elle ne peut séduire que ceux qui, comme des enfants et de faibles femmes, tremblent au nom des empuses et des lamies.

C'est à l'égard des perceptions intérieures que ces réunions vicieuses de propriétés séparées produisent les plus grandes erreurs : on se persuade que ces assemblages de propriétés sont des êtres réels et qu'ils existent hors de nous. On joint ensemble les idées de cause, d'intelligence, de volonté, de puissance, de bonté ou de malice, et l'on donne le nom de Dieu à cet assemblage ; on s'accoutume à le considérer comme quelque chose de réel, on oublie que c'est son propre ouvrage, et, à force d'échauffer son imagination, on en vient jusqu'à se persuader, non seulement que sa volonté est cause de tout ce qui nous arrive, mais que le moyen de lui plaire est d'observer telles ou telles choses. Cette opinion, qui ne sert de rien pour rendre les hommes meilleurs et plus vertueux, leur fait négliger les précautions de la prudence et perdre l'usage de leur raison.

Dans les matières qui ne dépendent pas du sentiment extérieur ou intérieur, le peuple est très disposé à s'en rapporter au témoignage des autres hommes. Si ces derniers ont une imagination vive et forte, qui leur fasse parler des choses comme si elles étaient devant leurs yeux, si l'air du visage, le ton de la voix, le geste, ne

démentent point cette persuasion, on les regarde comme des gens plus éclairés que les autres; il suffit que dans le reste de leurs actions ils ne donnent aucune marque de folie ; on n'examine point si ce qu'ils disent ne répugne pas à ce que nous voyons et à ce que nous sentons de plus certain.

En réunissant et rassemblant ce que je viens de dire sur les causes de la variété des opinions humaines, il en résulte :

1° que les hommes s'accordent tous à chercher le plaisir et à fuir la douleur ;

2° qu'ils conviennent encore à se déterminer dans cette recherche et cette fuite par l'idée du plus grand plaisir et de la plus grande douleur ;

3° qu'ils ne conviennent pas à reconnaître les mêmes plaisirs et les mêmes douleurs pour les plus grandes ; que la variété de la constitution de leurs organes rend les uns sensibles à certaines choses qui effleurent à peine les autres ;

4° que cette différence paraît bien davantage dans les plaisirs et dans les douleurs de l'esprit, c'est-à-dire dans ces sentiments qui sont produits en nous par les organes intérieurs et par la perception de ces objets qui n'existent point hors de notre esprit, et qui peuvent être d'autant d'espèces différentes qu'il y a de diverses combinaisons dans la disposition des organes intérieurs et de diverses constitutions dans la nature des liqueurs dont le mouvement cause l'impression que reçoivent ces organes ;

5° que, les hommes confondant aisément la réalité des objets qui existent hors de nous avec l'existence objective des fantômes d'idées et de perceptions qui sont présents à leur esprit et à leur imagination, ils se sont conduits à l'égard de ceux-ci comme ils font à l'égard des autres : s'étant une fois accoutumés à dire que les objets extérieurs, à l'occasion desquels ils éprouvaient leurs sensations, étaient cause de ces sentiments, et en conséquence se déterminant à chercher ou à fuir ces objets, ils en ont fait de même à l'égard des sentiments intérieurs et des objets de leurs perceptions intérieures. Ces objets sont devenus la cause de leurs sentiments, et il est arrivé que, ces objets étant infiniment variés, on a imaginé un nombre infini de causes différentes ; et,

comme les sentiments intérieurs ont souvent plus de force que ceux qui viennent de dehors, ces causes intérieures et imaginées sont devenues les motifs les plus efficaces de nos actions.

Les erreurs dans lesquelles nous tombons à l'occasion de ces êtres objectifs sont les plus nombreuses et les plus dangereuses. Elles viennent ordinairement de ce que nous n'apportons pas assez d'attention à les considérer, de ce que nous les confondons avec les êtres réels, de ce que nous décomposons et recomposons les idées avec trop de précipitation et sans examiner si les diverses qualités que nous joignons ensemble ont jamais été unies ensemble réellement, si même elles ne s'excluent pas l'une l'autre directement, ou du moins si elles ne sont pas inséparables de certaines propriétés qui s'excluent mutuellement. Par exemple, à la première vue, nous croyons qu'il peut exister une puissance, une cause, une sagesse infinie, parce que nous ne considérons que les propriétés de sagesse, de causalité, de puissance et celle de l'existence des choses finies que nous voyons exister; mais nous ne faisons pas réflexion que le terme d'infini est incompatible avec l'existence de quelque chose de fini, de positif ou de réel, c'est-à-dire qu'il emporte avec lui l'impossibilité d'exister réellement.

Qui dit une force infinie, une quantité infinie, un nombre infini, dit quelque chose que l'on ne peut déterminer, dont on ne peut avoir une idée juste et ressemblante, parce que, quelque étendue qu'elle soit, elle sera au-dessous de la chose que l'on veut représenter. Un nombre infini est celui qui ne peut être ni conçu ni exprimé. Car, supposé qu'il y en eût un tel, on demande si l'on ne peut pas en ôter une certaine partie, la moitié, par exemple. Cette moitié est finie, on peut la compter et l'exprimer; mais, en la doublant, on aura la somme égale au nombre infini, laquelle sera déterminée, et à laquelle on pourra ajouter au moins une unité. Alors cette somme sera plus grande qu'elle n'était. Cependant elle était infinie, c'est-à-dire telle qu'on n'y pouvait rien ajouter; et malgré cela on y peut ajouter. Elle est donc en même temps finie et non finie, ou infinie; elle a donc des propriétés exclusives, et c'est la même chose qu'un corps blanc qui n'est pas blanc, c'est-à-dire une chimère de laquelle nous ne pouvons rien dire, si ce n'est qu'il n'y a aucun temps dans lequel elle puisse exister.

Ce que j'ai dit d'un nombre ou d'une quantité infinie, je le dirai d'une cause, d'une puissance, d'un mouvement, etc. ; parce que, comme il y a divers degrés de force et d'action, c'est-à-dire des causes plus ou moins produisantes, des puissances plus ou moins étendues, je regarde ces degrés comme des unités, dont la somme exprime la quantité de force et d'action qu'ont ces causes, et j'en dis tout ce que je dirais des nombres, c'est-à-dire qu'une force ou une cause infinie, au-dessus de laquelle on n'en puisse concevoir ou que l'on ne puisse augmenter en la doublant, est impossible, n'existe point, n'a point existé et n'existera jamais.

Nous nous préserverons de l'erreur dans nos idées objectives, si nous ne donnons aux objets de nos perceptions intérieures que les propriétés de l'existence que nous y apercevons et si nous n'attribuons point aux uns les propriétés que nous découvrons dans les autres. Lorsque je vois un bâton courbé dans l'eau où il est plongé en partie, je dis qu'il existe droit, quoiqu'il me paraisse courbé, c'est-à-dire qu'il existe réellement hors de moi d'une autre façon qu'il n'existe objectivement dans mon esprit ; parce que, consultant plusieurs sens différents et le regardant en diverses situations, j'aperçois la cause de mon erreur. Lorsque je dors, quelques vives que soient les impressions que j'ai reçues de mes songes, je connais à mon réveil que les objets de ces perceptions et de ces sentiments n'existaient point hors de moi, à la manière des objets de mes sensations et perceptions extérieures. Suivons le même procédé dans la considération de ces objets intérieurs qui ne sont présents qu'à notre esprit : comparons-les entre eux, et que ceux qui nous donnent des images vives, nettes et distinctes, des images toujours semblables, soient la règle à laquelle nous comparerons ces images confuses, obscures et voltigeantes qui nous séduisent pour l'ordinaire. Non seulement nous verrons qu'elles ne sont que dans notre esprit, mais qu'elles y sont accompagnées d'un sentiment très fort et très constant de leur non-existence ; et que ceux qui leur donnent cette existence forment des fantômes spirituels qui n'ont pas plus de réalité que les chimères ou les sphinx, ou plutôt qu'ils se servent de termes auxquels ils ne peuvent pas attacher plus de sens qu'à ceux de noire blancheur, de froide chaleur, de dure mollesse, qui joignent ensemble des idées incompatibles.

Je n'ai pu m'empêcher de prévenir, dans ce que j'ai dit ci-dessus, une partie de ce que j'avais à dire sur ce que la raison nous

apprend au sujet de cette première Cause, de ce souverain Être, qui est l'objet du culte religieux de tous les hommes. J'ai fait voir qu'une telle Cause infinie n'était présente à notre esprit que d'une présence objective, et même qu'elle y était comme non existante et comme impossible.

Quelque chose que nous disent les philosophes partisans du système religieux pour nous prouver l'existence d'un tel être que leur Dieu, ils ne prouvent autre chose sinon qu'il n'arrive rien qui ne soit l'effet d'une cause ; que le plus souvent nous ne pouvons connaître les causes immédiates des effets que nous voyons ; que, lors même que nous les pouvons voir, ces causes sont elles-mêmes des effets à l'égard des autres causes antérieures qui les ont produites, et ainsi à l'infini. Mais ils ne montrent point qu'il faille en venir à une première Cause éternelle, qui soit la cause universelle de toutes les causes particulières, qui produise toutes les propriétés des êtres et même leur existence, et qui ne dépende elle-même d'aucune autre cause. Il est vrai que nous ne connaissons pas la liaison, la suite et la progression de toutes les causes ; mais que conclure de là ? L'ignorance d'une chose n'a jamais pu être un motif raisonnable de croire ni de se déterminer.

Je ne sais quelle est la cause d'un certain effet, je ne puis en assigner une qui me satisfasse ; faut-il pour cela que je me contente de celle que me donnera un autre homme qui me dira qu'il en est satisfait, lorsque je verrai qu'une telle cause est impossible, lorsque, avec une ignorance égale à la mienne, il n'aura sur moi d'autre avantage que celui de la présomption, par laquelle il croira savoir ce qu'il ignore ?

Il en est arrivé autant à un marchand d'Alexandrie. Il avait porté aux Indes, entre autres curiosités, quelques-unes de ces machines hydrauliques qui servent à marquer le temps ; elles firent l'admiration de ces barbares, peu intelligents dans les mécaniques ; ils cherchèrent longtemps à deviner quelle pouvait être la cause de ces mouvements ; et, n'en pouvant venir à bout, enfin l'un d'entre eux, plus hardi que les autres, décida que ces machines étaient des animaux d'une certaine espèce, et, parce que les autres ne pouvaient lui montrer que les mouvements de cette machine vinssent d'un autre principe que de quelque chose qui fût semblable à ce qui nous fait mouvoir, il se croyait en droit de les obliger d'admettre son explication.

Les philosophes partisans du système religieux prétendent que, parce que nous ne pouvons expliquer les causes de tous les effets ni parcourir la suite infinie des causes, il faut que nous admettions leur opinion de l'existence d'une Cause universelle. Mais tant qu'ils ne pourront me la rendre probable, tant qu'elle impliquera contradiction dans mon esprit et n'y entrera qu'accompagnée du sentiment de la fausseté, je serai en droit de la rejeter, quoique je ne puisse rendre raison de tout et qu'il y ait bien des choses, dans l'univers, au sujet desquelles je demeure dans l'ignorance.

Un philosophe ne doit point avoir honte de convenir de cette ignorance, quand il a lieu de croire qu'elle est invincible et qu'il voit qu'elle lui est commune avec la plus raisonnable partie de son espèce. Non, ma chère Leucippe, ce n'est pas de leur ignorance que les hommes doivent rougir, ce n'est point elle qui leur est dangereuse : une ignorance modeste nous oblige de nous tenir en suspens, elle ne nous fait rien entreprendre témérairement. C'est la présomption, ou la fausse persuasion de connaître, qui nous empêche de remplir les devoirs naturels, qui nous expose à des maux réels, qui nous prive des avantages sur lesquels est fondé notre bonheur; et, ce qui est de plus grande conséquence pour le genre humain, c'est elle qui a enfanté le fanatisme religieux et philosophique, qui n'a jamais servi qu'à troubler l'ordre public et à détruire le bonheur des particuliers.

Ainsi je supporte sans douleur le vide que les théistes croient remplir par la supposition d'une Cause intelligente, infinie en durée, en force, en propriétés et en action. Cette supposition ne servirait qu'à m'embarrasser dans de nouvelles difficultés. Quand je leur demande de m'expliquer la nature et les propriétés de cette cause, je trouve qu'ils ne s'accordent qu'en un seul point, qui est que c'est la Cause par excellence ; mais sur le reste ils sont dans une variation continuelle, non seulement les uns avec les autres, mais encore chacun d'eux avec lui-même ; à mesure qu'ils avancent dans le détail de leur opinion, son absurdité augmente, par les suppositions particulières qu'ils sont dans la nécessité de faire à chaque pas.

Que leur hypothèse soit contradictoire, il est facile de le montrer. Dans tous les systèmes, la dernière cause à laquelle il faut remonter, soit qu'on la nomme Destin, Nécessité, Nature, Cause universelle, Dieu suprême, est confondue avec les êtres particuliers ; car, enfin, si la volonté permanente et perpétuellement agissante de cette Cause produit l'existence des êtres et de leurs propriétés, si

cette existence n'est autre chose que l'effet de la volonté de cette Cause, ce n'est qu'un acte de sa volition, qu'un attribut, qu'une propriété, qui n'est pas distinguée d'elle autrement que nos pensées le sont de nous, que la couleur l'est du corps coloré, l'action du corps agissant. Si Dieu est cette Cause universelle, les êtres particuliers qu'il produit n'ont qu'une existence objective, c'est-à-dire qu'ils participent de celle de Dieu, dont ils sont autant d'attributs, de propriétés et de parties ; en sorte que Dieu n'est autre chose que l'assemblage de tous les êtres particuliers que l'univers enferme. Opinion soutenue par un grand nombre de nos philosophes, surtout par les stoïciens, qui ont entrepris d'y ajuster le culte de toutes les nations, en changeant, par des allégories très peu suivies, toutes les divinités en autant de parties de l'univers ou d'attributs des êtres particuliers.

Les platoniciens ont prétendu que cette Cause devait absolument être distinguée de l'univers, puisqu'elle l'avait produit, et que la production et l'existence de tous les êtres est l'effet de son action et de sa volonté. Voyons ce qu'ils entendent par le terme de production.

Le mouvement est produit par un autre mouvement ; la figure des corps est produite par la différence de couleur et de dureté de ces corps et de ceux qui les entourent immédiatement ; la solidité ou dureté des corps est produite par la différence de la direction et de la quantité ou vitesse du mouvement des petites parties de ces corps et de celles de l'air qui les entoure. Nous avons l'idée de toutes ces choses, nous les concevons aisément, parce que nous avons vu des corps avec ces diverses propriétés de mouvement, de figure, de couleur, de dureté; nous avons été témoins des changements qu'ils ont soufferts et des causes qui les ont produits en eux. Nous avons une idée des formes ou modalités que les êtres acquièrent et perdent successivement, parce que ces modalités ne sont au fond que nos propres sensations rapportées aux objets extérieurs ; nous éprouvons en nous-mêmes la succession de ces différentes sensations et des différentes propriétés que nous découvrons dans les êtres à l'occasion des impressions qu'ils font sur nous. Mais, pour la cause de l'existence des corps et de la matière, comme nous n'en avons jamais vu passer du néant à l'être, nous ne pouvons comprendre comment cela se fait, ni même que cela se fasse ; ces termes de production des êtres et de commencement de leur existence ne sont accompagnés d'aucune idée. Il vaudrait donc mieux dire, si nous ne voulons pas nous contenter de l'aveu de notre ignorance, que les corps et la matière

existent par eux-mêmes et par leurs propres forces, et que leur existence est nécessaire ; ce qui nous ramène au système des stoïciens.

Si la cause de cette existence est la volonté de Dieu, comme nous n'avons point d'idée d'une volonté sans un motif et une raison qui détermine à vouloir, parce que vouloir c'est préférer une chose à une autre, on demande quel sera le motif de cette volonté. Si ce sont les êtres mêmes, comment ce qui n'est pas et ce qui n'a jamais été, ni en soi ni en ses parties, peut-il être conçu, être imaginé, servir de motif et déterminer la volonté de Dieu ? Si ce sont les idées de ces êtres, que l'on suppose exister en Dieu, d'où lui sont-elles venues ? Ce ne peut être des êtres, qui n'ont jamais existé ; elles sont donc aussi anciennes que lui, elles sont donc une partie de lui-même et de sa substance. Mais Dieu, dans cette hypothèse, conçoit-il les êtres comme devant exister ? Si cela est, quelle est la loi qui leur a imposé cette nécessité ? Ce n'est pas sa volonté, puisque sa volonté n'est point la cause de l'existence de ces idées ou perceptions et qu'il n'est point le maître de se les donner, de les produire ni d'y rien changer. Elles sont immuables et éternelles comme lui ; mais cependant cette existence est nécessaire, et Dieu n'en est point la cause ; il y a donc une autre cause que lui, une autre cause nécessaire, et dont il suit les lois ; par conséquent, il n'est pas la première Cause, ce qui est contre la supposition. S'il ne conçoit pas les êtres comme devant exister, ses perceptions sont fausses et ne représentent pas les choses et les êtres tels qu'ils sont, et par conséquent elles ne peuvent être un motif raisonnable d'agir. Puisque ce ne sont ni les êtres ni les idées des êtres qui déterminent la volonté de Dieu à agir, il reste qu'il soit déterminé par une cause antérieure ; à moins que l'on ne dise que sa volonté se détermine par elle-même, par sa propre nature, qu'elle est cause d'elle-même, c'est-à-dire cause aveugle.

J'avoue que ces termes ne sont pour moi qu'un vain son, destitué de toute signification et de tout sens ; et, si je voulais faire un système, j'aimerais encore mieux dire que tout ce qui existe, existe nécessairement, a toujours existé et existera toujours, et qu'il ne peut pas ne point exister ; que ses divers changements apparents ne sont tels que par rapport à nous et aux impressions que font sur nous les êtres qui nous touchent ; que, selon les divers aspects dont nous l'envisageons, nous disons qu'il passe d'une modification à l'autre, qu'il acquiert et qu'il perd des propriétés ; que cependant, non seulement sa force d'exister ou son existence, incapable d'accroissement et

de diminution, est toujours la même, mais que les changements que nous croyons voir dans ses propriétés n'ont pas plus de réalité que ceux de ces objets dont la forme et la couleur changent suivant le point de vue dont nous les envisageons. Voilà le parti que je prendrais, si j'étais obligé d'embrasser une opinion sur cette matière; dans laquelle cependant je préférerai toujours un aveu sincère de notre ignorance invincible, parce que je ne vois aucune raison suffisante pour décider sûrement.

Je pourrais m'en tenir là, ma chère Leucippe, et me contenter d'avoir prouvé, contre les partisans du système religieux, que l'existence d'une Cause universelle est impossible et que leur divinité n'est autre chose qu'un spectre ou un fantôme de notre imagination, qui n'a aucune réalité distinguée de nous-mêmes et qui existe dans notre esprit tout au plus comme les objets de nos songes. Mais je veux aller plus loin contre eux, et voir si, en leur accordant que ce fantôme peut exister réellement hors de nous, ils pourront établir les conséquences particulières qu'ils tirent de cette hypothèse. Je suppose donc avec nos partisans du culte religieux qu'il existe un Être, cause universelle non seulement des modifications des êtres particuliers, mais encore de leur existence, qui les a faits, qui les conserve, qui les change et qui les détruit; dont la volonté est la source et le principe de toute existence, n'y en ayant aucune qui n'en émane et n'en découle ; qui peut subsister sans ces êtres, et sans lequel ils ne peuvent subsister ; que cependant il est absolument et réellement distingué de ces êtres, qui ne sont ni ses attributs ni ses parties, quoiqu'ils n'aient pas une existence réellement indépendante de la sienne. Je suppose encore que, un tel Être, doué d'intelligence et de volonté à la manière des hommes, quoique exempt de nos défauts, nous ayant donné, avec l'existence, une force que nous appelons volonté et par laquelle nous agissons, l'usage que nous faisons de cette force n'est raisonnable, n'est capable de lui plaire, de lui devenir agréable, et par conséquent de nous rendre heureux, que lorsqu'il est conforme à ses vues, à ses lois et à ses volontés.

Je demande d'abord à nos défenseurs de l'existence de la divinité si la loi, la règle, la volonté, par laquelle il conduit les êtres, est de même nature que notre volonté et que la force que nous croyons apercevoir en nous, si dans les mêmes circonstances il peut vouloir et ne pas vouloir, si la même chose peut lui plaire et lui déplaire ; ou s'il

ne change pas de sentiment, si la loi par laquelle il se conduit est immuable.

Si c'est elle qui le conduit, il ne fait que l'exécuter et il n'a aucune puissance. Cette loi nécessaire, qu'est-elle elle-même ? Est-elle distinguée de lui et des êtres, ou des perceptions qu'il en a ? N'est-ce que la perception des rapports de convenance ou de disconvenance qui sont entre les choses ou leurs idées ? Ce sont là autant de questions que l'on ne peut résoudre ; et les réponses que l'on y ferait seraient ou absurdes ou inintelligibles ; car enfin une détermination de cette espèce ne peut venir que de l'action des êtres extérieurs qui font sur un objet une impression qu'il ne peut que recevoir, et c'est ce que l'on ne peut dire ici : les effets de la Cause : universelle et nécessaire ne peuvent agir sur cette cause.

Si, au contraire, cet Être peut changer de sentiment et de volonté sans que les circonstances changent, je demande :

1° pourquoi il en change, quel est son motif. Il lui en faut un, et un raisonnable, car cet Être doit nous surpasser en sagesse, comme il nous surpasse en puissance. L'on ne peut imaginer ce motif qui n'est ni dans les objets ni dans leurs idées ou perceptions, puisque, par la supposition, il n'y a rien de changé. Mais je vais plus loin et demande :

2° s'il sait d'avance qu'il changera de volonté S'il l'ignore, qu'est-ce qu'un pareil Être, qui ne prévoit pas ce qu'il fera ? S'il le prévoit, et qu'il ne puisse se tromper, comme il le faut supposer pour en former une idée convenable, il est donc arrêté, indépendamment de sa volonté, qu'elle agira de telle et telle façon. Qu'est-ce que cette loi que sa volonté suit ? Où est-elle ? D'où tire-t-elle sa force ? Je n'ai encore trouvé personne, parmi eux, qui puisse répondre raisonnablement à ces questions.

Si ce Dieu n'est point libre, s'il est déterminé à agir en conséquence de certaines lois qu'il ne peut changer, c'est une force semblable au Destin, au Sort, à la Fortune, et je ne vois pas qu'on puisse le toucher ni le fléchir par des vœux, par des prières ni par aucun culte ; et par conséquent, comme il ne fera jamais que ce qu'il doit faire, la religion est absolument inutile.

Mais, dira-t-on peut-être, la même loi qui a déterminé les volontés et les décrets de la divinité a déterminé aussi que la pratique du culte religieux, l'observance des cérémonies et la croyance des dogmes seraient nécessairement suivies du bonheur. Ceci est un fait

que l'on avance, et dont il faut donner la preuve ; mais, avant que d'entrer dans ce détail, permettez-moi de faire quelques réflexions sur la nature de la volonté et de rechercher si nous en avons une connaissance exacte.

Nous avons sentiment et perception de notre volonté, c'est-à-dire d'une force par laquelle nous nous portons vers les objets agréables et nous nous éloignons de ceux qui sont désagréables. Nous concevons cette force en nous comme quelque chose de semblable au mouvement que nous apercevons dans les corps, parce que tout ce que nous voulons concevoir avec clarté et vivacité, nous le rapportons aux propriétés des corps ; ainsi nous allons examiner le mouvement et ses différentes espèces dans les corps.

Parmi les corps, les uns se meuvent parce qu'ils sont frappés et poussés par d'autres corps déjà en mouvement, les autres se meuvent d'eux-mêmes, c'est-à-dire sans que nous voyions aucune cause extérieure de leur mouvement ; par exemple, lorsque je coupe la corde qui tient un corps pesant suspendu en l'air ou la corde d'un arc tendu, il arrive que sur-le-champ le corps pesant descend vers la terre et l'arc se détend et se redresse. Mais cette expérience ne m'apprend autre chose sinon qu'il y a des corps qui se remuent sans que je vois la cause de leur mouvement ; elle ne m'apprend pas qu'ils aient en eux-mêmes cette cause de leur mouvement. Les hommes et les êtres vivants se meuvent de même sans que l'on voit rien d'extérieur qui les pousse. Nous sentons à la vérité que ce mouvement est souvent accompagné d'un sentiment ou d'une volonté que nous sommes tentés de croire être la cause de ce mouvement ; mais, comme il arrive souvent que nous sommes mis en mouvement sans le concours de notre volonté et quelquefois malgré elle, comme il arrive dans tous les mouvements involontaires, et que souvent notre volonté ne peut ni produire du mouvement ni arrêter celui qui est excité dans certaines parties de notre corps, même dans celles qui lui semblent les plus soumises, comme les bras, les jambes, la langue, il est évident que notre volonté toute seule n'est pas suffisante pour produire du mouvement en nous et qu'il faut le concours d'une autre cause, quelle qu'elle soit.

(à suivre)

## ENTRER DANS L'HISTOIRE...

[guyrachel@noos.fr](mailto:guyrachel@noos.fr)

Même l'aurait-on voulu, personne n'a oublié dans le fameux « discours de Dakar » du Président de la République, le passage sur l'homme africain qui ne serait pas entré dans l'histoire, tant il a, depuis, été l'objet de gloses et commentaires. Ce sujet « de scandale » au regard de la dogmatique « tiers-mondiste » a été repris dans un entrefilet dans *Valeurs Actuelles* du 4 au 10 novembre dernier, à propos de ce qu'en a dit Rama Yade. Je ne vois tout d'abord pas très précisément en quoi cette phrase peut avoir quelque chose d'injurieux ou de blessant. Quoiqu'il en soit, le mot a blessé notre jeune ci-devant Secrétaire d'État qui, selon ce que je lis dans l'article de *Valeurs Actuelles*, aurait dit notamment : « Moi, je pense que non seulement l'homme africain est entré dans l'Histoire, mais qu'il a même été le premier à y entrer ». Et elle ajoute, sans doute comme un argument incontournable, comme preuve évidente : « Parce que j'en connais la culture ». Je suppose, à moins qu'elle ne soit une historienne, une ethnologue et une préhistorienne exceptionnelle capable d'embrasser, de dominer les innombrables cultures et civilisations qui se sont succédé dans ce continent immense jusqu'à notre époque, ou, plutôt, jusqu'à l'époque de la décolonisation, qu'elle n'a jamais pu impliquer dans ce terme aussi général que vide de sens, que la « culture » du Sénégal, le pays de ses ancêtres, si je ne me trompe. Ce qui est déjà une vue biaisée puisque les différentes « ethnies » que le colonisateur a assemblées en un pays artificiel auquel on a donné le nom d'un fleuve excentré puisqu'il n'en délimite que ses frontières septentrionales et orientales, ont chacune créé au cours des siècles, une « culture » qui leur est propre, qui les distingue de leurs voisins.

Mais pour un historien (ce que n'est visiblement pas madame Yade qui le reconnaît par ailleurs, ce qui ne l'empêche pas de nous infliger un argument que je préfère ne pas qualifier), que signifie donc cette expression « entrer dans l'histoire » ? Le long cheminement de l'espèce humaine, depuis l'apparition du genre *Homo erectus* est divisé par les historiens, en deux périodes d'étendues très inégales,

auxquelles on a donné les noms de préhistoire et d'histoire. L'histoire ne commence réellement pour un peuple que lorsque son élite intellectuelle, en l'occurrence les scribes, a inventé un moyen de conserver la parole sur un support matériel par l'écriture. Une écriture qui, dans un premier temps, ne sert qu'à mémoriser des noms royaux ou est utilisée comme moyen de comptabiliser des biens, notamment les troupeaux. Ainsi l'écriture apparaît réellement pour la première fois en Basse Mésopotamie, chez les Sumériens, sous forme d'idéogrammes qui se transforment bientôt en signes dits cunéiformes vers la fin du IV<sup>e</sup> millénaire, évidemment avant l'ère chrétienne. Elle se manifeste peu après en Égypte où elle prend la forme symbolique qui va donner l'écriture dite hiéroglyphique. Grâce à ces écritures, nous ont été conservés quelques noms, en général des noms de souverains, et des tablettes comptables, car ce n'est que bien plus tard, que ces peuples en avance sur toutes les autres populations dispersées sur la Terre, vont conserver par écrit les actes de leurs souverains sous la forme d'annales. Il faut ensuite patienter plus d'un millénaire pour que les scribes des premières commanderies chinoises, concentrées autour du fleuve Jaune (Hoang-ho selon l'ancienne transcription des idéogrammes chinois, compréhensible par chacun d'entre nous) inventent une écriture, mais ce n'est finalement que bien plus tard, que nous disposerons d'annales chinoises. Les Grecs eux-mêmes, eux qui ont réellement inventé ce que nous appelons l'histoire, laquelle n'est plus une série de listes dynastiques ou d'annales, mais ordonne tout un développement historique d'un peuple, d'une ville, d'une communauté, d'une profession, d'une science, d'un personnage, ne sont donc « entrés dans l'histoire » qu'à peine plus de cinq siècles avant notre ère, car on ne peut tenir compte de l'écriture de mille ans plus ancienne, dite linéaire des « mycéniens », qui ne nous a conservé, à peu près exclusivement, que des listes comptables de palais. Quant à « nos ancêtres les Gaulois », à savoir les peuples celtiques qui ont déferlé sur l'Europe occidentale, sans doute à partir du milieu du 1<sup>er</sup> millénaire (toujours avant notre ère), ils ne nous sont connus que par les historiens grecs et romains : ces peuples ainsi approchés historiquement que d'une manière très fragmentaire par des textes étrangers à eux-mêmes, ces peuples qui n'ont pas inventé une écriture propre, entrent alors dans ce qu'on appelle la Protohistoire. Ce n'est qu'à la suite de la conquête romaine que la Gaule va « entrer dans l'histoire ». Car

seuls les textes écrits nous permettent d'avoir une vue toujours partielle de la vie passée d'un peuple. Reste, évidemment, la tradition orale. Mais nous savons trop bien que cette tradition, si encore elle ne se perd pas (or à l'évidence ce qui a été perdu est incomparablement supérieur au peu qui est parvenu jusqu'à nous), est très rapidement transformée, embellie, au point qu'elle perd toute valeur historique pour devenir légende ou mythe. Il suffit de confronter les « légendes » que nous ont conservées les auteurs grecs, sans doute à partir de traditions orales, relativement aux Égyptiens ou aux Assyriens, comme par exemple l'histoire de ce Sésostris qui aurait conquis l'Asie occidentale et aurait porté ses armes jusqu'en Thrace ou encore celles de Sardanapale ou de Sémiramis, aux réalités historiques connues par les textes égyptiens et assyriens grâce aux explorations archéologiques (et le génie des savants qui ont réussi à décrypter les écritures trouvées sur les tablettes exhumées par centaines de milliers lors des fouilles) : on peut voir qu'elles n'ont aucun rapport avec ces histoires traditionnelles transmises de bouche à oreille, bien vite entrées dans le légendaire de l'humanité.

La question pourrait évidemment être posée de savoir si le fait de ne pas avoir inventé une écriture qui permette de conserver avec une relative exactitude les faits et gestes de chefs ou de peuples, signifie-t-il une infériorité culturelle ? Car c'est le cas de quelques peuples qui ont pourtant été capables d'élaborer une architecture remarquable, une sculpture, une peinture, des objets très travaillés, telles les populations qui ont précédé l'empire Inca dans les Andes, ou encore en Amérique centrale, les Toltèques, les Zapotèques et les Aztèques, voire les Mayas car les glyphes dont ils ont couvert certains monuments et qui restent en partie difficilement interprétables, s'ils ont conservé des noms de souverains, ne représentent pas vraiment des annales.

Lorsqu'on parle des Africains, on entend évidemment l'Afrique subsaharienne, ces immenses régions peuplées d'un nombre considérable de peuples divers dont la peau d'un brun plus ou moins foncé a conduit à les classer de « Noirs », une appellation fondée sur un critère simplificateur et qui reste discutable, même si on l'a acceptée sans le moindre examen (l'anglais *black*, qui a le même sens, ne vaut pas mieux, malgré un nombre considérable de crétins et de perroquets qui trouvent que « ça fait mieux » que « noir »). Les populations de la partie occidentale du continent, et celles des côtes de

l'Océan Indien sont « entrées dans l'histoire » ou plutôt la protohistoire, relativement tôt, à l'époque qui correspond au milieu de ce que nous appelons en Europe le Moyen Age, à la suite de l'expansion arabe et de l'islamisation de ces populations. C'est aussi par les Arabes, et notamment des voyageurs comme Ibn Battûta au XIV<sup>e</sup> siècle, que sont connus ce qu'on a pu appeler les empires ou les royaumes auxquels ont succédé les états modernes que sont le Niger, le Mali (anciennement appelé Soudan), le Nigéria. Mais peut-on assurer que ces États sont alors « entrés dans l'histoire », puisque nous ne connaissons que très partiellement quelques éléments de leur histoire que par les écrits de témoins exogènes ?

La question se pose alors, aussi bien pour l'Afrique que pour les populations autochtones des îles du Pacifique, de la Nouvelle Guinée, ou même de l'Australie, de l'Amazonie et de bien d'autres régions que les colonisateurs porteurs des deux religions les plus « ethnocidaires », soit le christianisme et l'islam n'ont pas encore totalement détruites, de savoir si le fait de ne pas avoir d'écriture est la marque d'une infériorité culturelle. Pour un ethnologue, pour un lecteur de Malinowski, de Hocart, d'Evans-Pritchard, de Radcliffe Brown, de Boas, de Leenhardt, de Griaule, j'en passe et de tout aussi grands, et surtout de Lévi-Strauss, le prétendre c'est faire preuve soit d'ignorance, soit de sottise. Non pas qu'il n'y ait pas de différences de degrés et de perfectionnement dans l'outil et la puissance créatrice, sans oublier les capacités évolutives, entre les diverses civilisations appréhendées dans l'espace et dans le temps. Mais la valeur d'une civilisation ne se mesure pas à l'aune de quelqu'autre civilisation que ce soit : sa valeur réside intrinsèquement dans sa capacité de création et d'adéquation à la communauté dont elle est l'expression. C'est ainsi que, bien que pour ce qui me concerne, ma formation, mes goûts, me portent vers les normes de la Grèce, de l'Italie, et finalement de l'Europe dite classique, dans un livre que j'ai publié en Italie en 1979 chez Mondadori, « *Preistoria e culture primitive* » dans le cadre de la collection *Storia della scultura nel Mondo*, je crois avoir montré que le sculpteur amérindien, africain ou mélanésien, n'était en rien inférieur aux maîtres européens, même si ces derniers dominaient une technique incomparable. C'est la même sensibilité, la même émotion, le même pouvoir créateur, le même sentiment de transcender le réel pour le recréer par delà la nature, qui a animé les artistes de tous les temps (desquels, évidemment, j'exclu

les mystificateurs d'un art dit moderne ou contemporain dont les marchands et les financiers sont les souteneurs et les propagandistes), de tous les lieux, de toutes les civilisations qui n'ont évidemment pas rejeté cette forme de l'art sous d'ineptes prétextes religieux.

Dans un tout autre domaine Claude Lévi-Strauss, dans *La pensée sauvage*, met en évidence chez diverses tribus prises en exemple, ce qu'il appelle la « science du concret », qui représente une connaissance approfondie du milieu naturel dans lequel vivent et évoluent les membres de ces peuples qu'on ne sait plus trop bien qualifier, et dits maintenant « premiers » dans le contexte actuel du « politiquement correct ». Ce qui est une absurdité, car ils ne sont pas plus « premiers » que les autres peuples du reste du monde et tout comme eux ils ont traversé les millénaires à partir des premières populations dont nous participons tous et que la science préhistorique a classifié sous l'appellation d'*Homo Sapiens Sapiens* (le *Sapiens* tout court, non redoublé, étant réservé aux Néandertaliens).

Pour conclure en partant de ces données et dans la mesure où l'expression « entrer dans l'histoire » a un sens, on peut dire que l'homme africain est une entité artificielle et dépourvue de substance, que plusieurs peuples d'Afrique sont entrés dans l'histoire, certainement pas les premiers, mais pour d'aucuns depuis déjà quelques siècles et pour les autres depuis plus d'un siècle, soit depuis l'arrivée des peuples colonisateurs qui les ont donc fait alors entrer dans l'histoire, ou, plus précisément, dans l'histoire mondiale à laquelle ils ont alors plus ou moins activement participé.

Vient de paraître dans

## **LES JEUDIS DU CERCLE**

La conférence n° **136**

L'AMÉRIQUE, UNE « TERRE PROMISE »

POUR LES JUIFS

Par Evelyne NAVARRE

*« Si l'on en croit l'opinion communément répandue, les Juifs américains joueraient un rôle prépondérant dans la société de leur pays et l'on décèle dans maintes décisions politiques l'influence du lobby juif ou du lobby israélien. Il est incontestable que les Juifs occupent une place de tout premier rang et qu'ils se sont forgés une influence incontestable, ils jouissent ainsi d'une situation tout à fait privilégiée aux États-Unis. Leur histoire américaine commencée il y déjà trois siècles et demi est à tout point de vue l'histoire d'une réussite exceptionnelle, cependant une étude plus fine permet de découvrir que le monde juif américain est d'une extrême complexité et il convient d'étudier avec précision comment au cours des siècles et avec les différentes vagues d'immigration qui ont peuplé le pays, les Juifs se sont adaptés à leur « Terre Promise » et comment ils y ont été accueillis. »*

Ainsi débute la conférence de madame Navarre et, à son habitude elle nous passionne par sa connaissance du milieu juif américain.

Une conférence dense et passionnante !

Vous pouvez acquérir cette conférence pour 8 euros franco

Auprès du

CERCLE ERNEST RENAN  
67, boulevard des Invalides  
75007 - Paris

## LES RELIQUES

Thierry Gillybœuf  
juillet 2001

On a beaucoup parlé, en ces dernières semaines, des deux illustres reliques, robes ou tuniques, qui se conservent à Argenteuil et à Trèves, – mais, chose étrange, par ces temps de scepticisme religieux, on n'a pas tout d'abord contesté, a priori, leur authenticité. Ce n'est que sur l'insistance du clergé, devant ses affirmations trop répétées, qu'une enquête a été commencée à l'étranger et en France, dans ce journal même.

Une telle discussion est bien dangereuse, non seulement pour les deux reliques en question, mais pour presque toutes les reliques. Presque aucune n'a été originellement authentiquée : il faut s'en rapporter à des traditions vagues, parfois suspectes, et les preuves étant généralement impossibles à fournir, les gens les mieux informés ne peuvent s'en tirer que par un acte de foi.

L'Église, d'ailleurs, tout en recommandant et même en ordonnant le respect des reliques et la confiance en leurs vertus, n'est jamais intervenue officiellement pour affirmer ou pour nier l'authenticité d'une relique quelconque. Les papes, comme les conciles, se sont bornés à des prescriptions générales et le plus souvent négatives, ayant pour but de réprouver les abus : "Les évêques ne permettront plus que l'on emploie de vaines fictions ou de fausses pièces pour tromper ceux qui viennent à leurs églises honorer les reliques, comme on fait en bien des lieux à l'occasion du profit." Ainsi s'exprime le soixante-deuxième canon du quatrième concile de Latran, tenu en l'an 1215.

Ce même concile, au même canon, défend que l'on sorte les reliques de leurs châsses, – prescription très sage : l'évêque de Trèves et le curé d'Argenteuil se seraient bien trouvés de l'avoir observée. Si la critique arrive à démontrer l'inauthenticité des antiques trésors dont ils sont fiers, ce sera leur faute : ils auront été trop confiants.

N'eût-il pas été plus sage de ne pas provoquer des examens à issue douteuse et de laisser aux fidèles des illusions, en somme,

très précieuses et très douces ? Quoi de plus émouvant, en effet, que cette rude tunique qui se déchira sous le poids de la Croix, Jésus gravissant le Calvaire, et sur laquelle, au couronnement d'épines, tombèrent des gouttes de sang divin ? Et cette robe que le Maître portait peut-être le soir de la dernière Cène, et que, de ses mains, redevenues chastes par amour, Madeleine pieusement releva un peu lors de l'effusion des parfums, – pourquoi les livrez-vous aux stériles discussions des historiens et des archéologues ?

Laissons donc ces vêtements sacrés bénéficier de la foi et même du doute. Je voudrais seulement, – sans nulle irrévérence, – amuser aux légendes qui touchent d'autres reliques, guère moins fabuleuses, mais infiniment plus contestables.

Les reliques douteuses sont de deux sortes : les palpables et les métaphoriques. Les palpables, ce sont, par exemple, les corps des trois Rois Mages que l'on vénère à Cologne ou le Serpent d'airain de Moïse que l'on exhibe à Milan ; parmi les métaphoriques, les plus singulières sont certainement les Saintes-Larmes de Jésus-Christ, ou le Saint-Lait de la Vierge.

Avant d'en parler plus en détail, il n'est pas sans à-propos d'expliquer, d'une façon générale, l'origine de ces fausses reliques : elles furent toutes apportées en Europe à l'époque des Croisades. La conquête des reliques fut l'un des appâts de ces expéditions : il y eut, au temps de Godefroy de Bouillon, la fièvre des reliques comme, au temps de Pizarre, la fièvre de l'or. Et comme la mauvaise foi des Orientaux égalait, pour le moins, l'ignorance des bons seigneurs encuirassés, on leur offrit, comme de superbes cadeaux, on leur vendit, comme de très précieux objets, un tas d'ustensiles ou de détroques absolument dénués d'authenticité.

C'est ainsi que l'on rapporta d'Orient cinq ou six têtes de Sainte Anne, mère de la Vierge : on en montre une à Apt, une à Chivry, près de Noyon, une en Hongrie, plusieurs en Allemagne. La tradition veut que Saint Luc ait fait le portrait de Marie, mais il est invraisemblable que la Mère de Jésus ait passé sa vie à poser devant un évangéliste qui avait vraiment autre chose à faire. C'est cependant ce qu'il faudrait croire, si l'on accepte l'authenticité des vingt-cinq portraits de la Vierge par Saint Luc répandus en Europe : rien qu'à Rome il n'y en a pas moins de sept.

La Sainte-Face, image de Jésus, qui se manifesta sur le linge avec lequel Véronique lui essuya le visage lorsqu'il marchait au

supplice, se trouve également à Rome (plusieurs fois), à Gênes, à Milan, à Laon, à Jaen, en Espagne, et tous les pieux donateurs qui les rapportèrent triomphalement croyaient avoir l'original.

Il y a, de par le monde, tant de morceaux de la vraie croix, que l'exploitation d'une forêt entière n'eût pu suffire à les fournir. Il est vrai que pour la vraie croix on a eu et on a encore recours à un procédé bizarre de multiplication ; ainsi, une parcelle authentique insérée dans une poutre, fait de cette poutre une véritable vraie croix dont les parcelles peuvent être distribuées et vénérées presque à l'égal de la croix originaire. Les clous du crucifement se sont multipliés de la même façon : on prend un peu de limaille d'un véridique clou, on l'incorpore à un clou tout neuf, – et voilà un clou de plus.

C'est sans doute à des fraudes de ce genre que s'adressait le canon du Concile de Latran que nous avons cité.

Incalculable est le nombre des faux Saints-Suaires que les brocanteurs d'Orient vendirent à des croisés ou à des pèlerins. C'était une pièce facile à fabriquer, quelques bouts de tissu y suffisaient. Cette industrie fut longtemps prospère, si bien qu'à un moment donné il y avait des Saints-Suaires à Compiègne, à Besançon, à Cadouin, à Saint-Jean-de-Latran et à Saint-Marc, à Rome, à Turin, à Carcassonne, sans parler de tous ceux que l'on montrait en Allemagne. Il est juste d'ajouter qu'ils ont presque tous disparu : on n'en connaît guère plus que trois ou quatre.

Comme les fausses reliques palpables et visibles, les fausses reliques purement métaphoriques remontent comme origine certaine, aux Croisades.

Un prisonnier des Infidèles, après une longue captivité, rapporta à Évron son pays natal, un petit tube que son maître lui avait donné en se séparant de lui. Ce tube contenait une goutte de lait de la Sainte Vierge. On ne comprend pas bien comment ce mahométan détenait une relique qui n'avait nul intérêt pour lui, mais peut-être n'avait-il voulu que rire un peu aux dépens de la crédulité de son esclave.

En effet, lorsqu'au commencement de ce siècle, on ouvrit le tube il n'y avait rien du tout dedans. Voici comment s'explique dans une notice le curé d'Évron lui-même : "La relique du Saint-Lait est contenue dans un tube d'étain de quatre centimètres de hauteur. Les parois intérieures du tube béni paraissent légèrement tachées et ne laissent apercevoir aucun liquide." Cela n'empêche pas que ce "tube

béni" ne soit précieusement enfermé dans un reliquaire de vermeil, lequel s'abrite en un coffre double porte, avec serrure de sûreté, lequel coffre est enfermé lui-même dans une armoire de chêne, encastree en une solide muraille de granit !

Évron n'est pas, du reste, le seul sanctuaire qui possède du lait de la Vierge ; il y en a à Soulac, au Mans, à Reims, à Poitiers, en Espagne, à Rome (des jarres entières), et c'est toujours la même métaphore.

Pourtant le Saint-Lait se manifeste parfois sous la forme d'un morceau de craie et en voici l'explication : un jour à Bethléem, la Sainte Vierge donnant le sein à l'enfant Jésus, quelques gouttes tombèrent sur le sol, lequel, immédiatement, se changea en une terre blanche et friable. D'abord on n'y prit pas garde, mais plus tard, on imagina de vendre cette craie pour du lait de la Vierge, miraculeusement pétrifié. À Vienne, en Dauphiné, où l'on conserve du Saint-Lait, l'inventaire du trésor de l'église lui donne son vrai nom : De terra dicta lac[te] Virginis, de la terre dite lait de la Vierge.

Non moins inexistantes sont les gouttes de sueur ou les larmes de Jésus, vénérées en maintes églises, à Tolède, à Reims, à Poitiers, à Liège, à Vendôme. La Sainte-Larme d'Allouagne, près de Béthune, est peut-être la perle des métaphores. Elle consiste... en un petit caillou ! Un abbé explique : "Cette pierre assurément n'est autre que la pierre sur laquelle est tombée la larme de Notre-Seigneur lors de la résurrection de Lazare." Ce petit caillou passe pour avoir été un don de Godefroy de Bouillon ! Ce qu'il dut s'en débiter à Jérusalem, de ces petits cailloux !

La liste des reliques bizarres serait longue et fastidieuse, même en ne nommant que celles qui se rapportent à Jésus et aux personnages mentionnés dans l'Évangile. En principe tous les objets touchés par Jésus-Christ ont été retrouvés, et plutôt dix fois qu'une. Ce sont, par exemple, le plat dans lequel fut servi l'agneau pascal de la Cène. On en montre un à Gênes qui passait autrefois pour être en émeraude. Venise possède le couteau qui servit au Christ à découper l'agneau pascal. Rome la serviette où il s'essuya les doigts, la nappe qui couvrait la table et la table elle-même. La Bible est également représentée à Saint-Jean-de-Latran par une quantité de reliques dont la moins extraordinaire est la pierre du sacrifice d'Abraham.

Il y aurait également bien des choses curieuses à dire sur les reliques des simples saints. Le corps de Saint Pancrace, par exemple,

se trouvait jadis au moins en trente endroits différents et avec tous les fragments d'os du même saint vénérés un peu partout, on aurait reconstitué les squelettes d'une armée de géants.

Lorsqu'on entre dans le moderne, hélas ! les reliques ne sont plus bizarres, elles sont ridicules. Allez donc aux Oratoriens à Rome et essayez de contempler sans rire, les vénérables caleçons, la vénérable chaufferette, les vénérables lunettes de Saint Philippe de Néri !

Enfin, et pour conclure, il me semble que l'abus des reliques et même des reliques fausses vaut encore mieux que l'iconoclastie. Dans le tas de pièces inauthentiques, il y en a de très respectables, rien que par la vénération dont elles sont l'objet depuis des siècles, – et cette vénération même ne crée-t-elle pas une sorte d'authenticité ?

Vient de paraître dans

## **LES JEUDIS DU CERCLE**

La conférence n° **137**

LES OFFENSIVES CRÉATIONNISTES  
DE PART ET D'AUTRE DE L'ATLANTIQUE

Par Olivier BROSSEAU

En France, le créationnisme est souvent vu comme un particularisme américain, lié au seul fondamentalisme protestant ainsi qu'à l'omniprésence du sentiment religieux dans la société américaine. Le conférencier nous fait traverser l'Atlantique pour rendre compte des croisades créationnistes qui jalonnent l'histoire des Etats-Unis, par cet historique il nous permet de cerner les changements tactiques opérés par ces mouvements. Il va nous intéresser ensuite à la situation en Europe et aux structures créationnistes françaises. Enfin, il va souligner la fragilité du rempart que constitue la loi de 1905 sur la laïcité face au prosélytisme créationniste.

Cette conférence nous apporte une argumentation supplémentaire pour lutter pour la défense de la laïcité qui fait la qualité de notre pays.

Vous pouvez acquérir cette conférence pour 8 euros franco

Auprès du

CERCLE ERNEST RENAN  
67, boulevard des Invalides  
75007 - Paris

## LES LIVRES

BRYAN W. BALL, *THE SEVENTH-DAY MEN  
SABBATARIANS AND SABBATARIANISM  
IN ENGLAND AND WALES, 1600-1800*  
2° édition (la 1°: Clarendon Press, Oxford, 1994),  
éd. James Clarke & co Ltd, Cambridge, Royaume-Uni  
([publishing@jamesclarke.co.uk](mailto:publishing@jamesclarke.co.uk)), 2009. 429 p.

Bernard Blandre  
[blandreb@yahoo.fr](mailto:blandreb@yahoo.fr)

La seconde édition du livre de Brian W. Ball reprend et complète la première, notamment en donnant quelques indications sur l'Irlande alors que la première se limitait à l'Angleterre et au Pays de Galles. L'ouvrage présente le mouvement des sabbatariens, c'est-à-dire les chrétiens qui respectent le jour du repos du Seigneur le samedi (septième jour) comme les juifs et non le dimanche (premier jour) comme les grandes Églises. Quoique annonçant dans le titre focaliser l'étude sur les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, l'auteur commence au début du christianisme et fait quelques incursions dans le XIX<sup>e</sup> siècle.

Selon B.W. Ball, les chrétiens n'ont transféré le repos hebdomadaire du samedi au dimanche que progressivement et jamais complètement. Il mentionne la condamnation du respect du sabbat par le concile de Laodicée en 368 et évoque les faits qui indiquent qu'à diverses époques des chrétiens ont continué à se reposer le samedi et à travailler le dimanche : dans l'Église celtique au moins jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle, au XV<sup>e</sup> siècle dans le mouvement Lollard (William Fier abjure en 1448) et à l'époque de la Réforme, quand Érasme et Luther mentionnaient des sabbatariens en Europe centrale et quand des anabaptistes s'y rallièrent.

En Angleterre, les précurseurs étaient John Traske à partir des années 1610 (des traskites sont attestés jusque 1683) et Theophilus Brabourne, un écrivain anglican qui a développé l'essentiel de l'argumentation ensuite reprise et complétée par ses successeurs : le repos du 7<sup>e</sup> jour a été instauré par Dieu dès la création, confirmé lors de l'octroi des dix commandements (dont la quatrième, qui l'ordonne) puis par Jésus lui-même. Personne n'a le pouvoir de mo-

difier le décalogue qui reste valable dans sa globalité. Il faut distinguer cette loi de la nature de la loi juive, cette dernière étant seule obsolète. L'Église catholique romaine a indûment transféré le sabbat du septième au premier jour de la semaine.

Sans que ce soit exclusif, c'est surtout dans le mouvement baptiste que le sabbatarianisme s'est développé en Grande-Bretagne. Quoique des contacts aient été attestés dès le XVI<sup>e</sup> siècle avec des anabaptistes hollandais, le mouvement semble essentiellement autochtone, un héritier des lollards du moyen âge, au moins indirectement en raison de l'intérêt de ceux-ci pour la Bible. Beaucoup de sabbatariens ont été des millénaristes ayant milité parmi les hommes de la cinquième monarchie pendant les mouvements révolutionnaires des années 1640-1660 avant de s'intéresser au sabbat.

B.W. Ball reconstitue autant que faire se peut l'histoire des congrégations sabbatariennes secteur géographique par secteur géographique, à commencer par celles de Londres : Mill Yard et les églises calvinistes – baptistes de Bell Lane (foyer d'origine de l'implantation en Amérique du Nord), Pinner's Hall et le groupe fondé par Jessey. En province, certaines églises ont duré longtemps (de 1631 à 1844 à Salisbury) mais beaucoup n'ont été qu'éphémères. Fréquemment, au moins dans un premier temps, les baptistes du septième jour ont fréquenté les mêmes lieux de culte que ceux du premier jour, voire avec d'autres dénominations religieuses : en 1669 le groupe de Kingston Blount regroupait trente ou quarante presbytériens, indépendants, quakers et sabbatariens qui se réunissaient au domicile d'un particulier, Chtich. La cohabitation n'était pas facile : la question de respect ou non du sabbat fut posée au congrès de l'association des églises baptistes d'Abingdon en 1656 sans recevoir de réponse, mais au suivant en 1659 le repos du septième jour fut considéré comme une erreur. Cela a provoqué la formation d'églises sabbatariennes homogènes sans que cela devienne une généralité, des ministres du culte ayant dirigé en même temps des églises du premier et du septième jour : Philip Jones, ministre du culte de la congrégation de baptistes du septième jour à Natton depuis 1727 cumula avec la charge de ministre de la congrégation du premier jour à Upton on Severn depuis 1731, et ceci jusqu'à sa mort en 1770. Une littérature abondante fut l'instrument de la controverse opposant les tenants du premier et ceux du septième jour. Certains sabbatariens sont finalement revenus au repos du dimanche, tel Cowell, principal

dirigeant de l'église de Tewkesbury en 1674, en réaction aux tendances très judaïsantes de l'équipe Pooley – Tillam, des millénaristes qui voulaient restaurer intégralement la loi juive et ont entraîné des dizaines de familles anglaises dans le « désert » du Palatinat.

On s'opposa aussi sur le moment auquel commence le sabbat le vendredi soir : dès le coucher du Soleil, ou une heures après lorsque l'obscurité est totale ? Minoritaire au sein du paysage religieux anglais, le sabbatarianisme avait lui-même ses minoritaires : des unitariens qui niaient la divinité du Christ : Elwall à Mill Yard, une dame Alsop en 1750 et son parent Jonathan Hitchman en 1764.

La présentation des églises a été l'occasion d'esquisser des biographies de leurs principaux dirigeants ; citons Arthur Squibb, William Burnet, Thomas Bampfield, John Cowell et les Stennett parmi les plus élaborées.

Vers 1800, il ne restait plus grand-chose du sabbatarianisme dans les îles britanniques. B.W. Ball explique le déclin par plusieurs facteurs : l'interprétation littérale de la Bible sur lequel il s'appuyait était devenue obsolète au XVIII<sup>e</sup> siècle caractérisé par le rationalisme, le déisme et l'empirisme. Des extrémistes tels Tillam et les unitariens avaient de plus contribué à le discréditer. La répression, fréquemment évoquée dans l'ouvrage, l'avait affaibli : des personnes comme l'épouse de Traske étaient mortes en prison, d'autres avaient émigré vers le Palatinat ou l'Amérique. Concentrés sur l'étude biblique et le culte, les sabbatariens ont manifesté peu de zèle pour le prosélytisme, et ils n'ont pas toujours su conserver les jeunes dans leur obéissance. Enfin, les sabbatariens n'ont pas su se donner des structures solides. La pérennité des églises a été très souvent dépendante de l'occupation des lieux de culte (le même pour Mill Yard de 1691 à 1885, mais le plus souvent on se réunissait chez un particulier, dans une grange ou dans des locaux partagés avec des baptistes du premier jour), et de la personnalité des ministres du culte : un bon ministre, voire une bonne famille de ministres (les Stennett) étaient la garantie de la durée, mais la succession a souvent entraîné le déclin qui commençait fréquemment par des périodes de vacance des titulaires de la fonction ou le remplacement d'un ministre efficace par un médiocre.

La documentation disponible n'a pas toujours permis à Brian W. Ball d'être totalement précis sur tous les points : il lui a été difficile de prouver avec certitude la filiation entre les lollards et les

sabbatariens, de déterminer précisément les dates de début et de fin de l'existence des églises, de savoir clairement si telle congrégation baptiste était sabbatarienne et quand elle l'était devenue. L'auteur ne pouvait guère faire mieux et son livre est un ouvrage de référence.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

## Compte de gestion arrêté au 31 Décembre 2008

<b>Dépenses</b>		<b>Produits</b>	
Impressions Cahiers et Conférences	7 683,00	Cotisations	5 938,00
		Dons et salle	2 308,00
<b>Total Achats</b>	<b>7683,00</b>	Ventes Conférences	1 524,00
		Sous Total	9 770,00
Location salle	1 000,00		
Internet	88,38		
Local (Loyer)	1 448,51		
Local (EDF)	60,25		
Local (Impôts)	256,00		
Local (Aménagement)	900,00		
Bibliothèque et frais d'expédition	1 161,00		
Déplacements et Mis- sions	1 082,00		
Prix du CER	1 500,00		
Salon du Livre	7 117,00		
Assurances	244,00		
Frais DVD	205,16		
Frais financiers	96,96	Produits financiers	547,12
<b>Total des dépenses</b>	<b>22 842,26</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>10 317,12</b>
<b>Résultat</b>	<b>- 12 525,14</b>		

## Bilan au 31 décembre 2008

<b>Actif</b>		<b>Passif</b>	
Matériel informatique et caméscope	3 267,56	Fond associatif au 31/12/08	45 139,31
Mobilier local et bibliothèque	6 034,37	Résultat exercice	- 12 525,14
		Soit	32 614,17
<b>Disponibilités</b>			
HSBC	1 612,03		
HSBC Compte livret	5 724,01		
Banque Postale Livret A	15 976,70		
Total	32 614,17	Total	32 614,17

## RAPPORT DU PRÉSIDENT

Notre Cercle poursuit cahin-caha sa vie mais pas suffisamment son développement. Seuls quelques nouveaux membres sont venus parmi nous, alors que nombreux sont ceux qui nous ont quittés, cette fois définitivement. En accord avec Jean-Claude Dubreuil, notre très actif Secrétaire Général, nous nous sommes résolus à supprimer de nos listes non seulement les membres décédés mais ceux qui ne payaient plus leur cotisation depuis déjà quelque temps, ceci malgré les rappels. Car si Jean-Claude avait pris l'initiative de ne plus servir les cahiers à ceux qui ne cotisaient plus depuis plus de deux ans, j'avais gardé sur la liste dont j'avais hérité, ceux qui ne cotisaient plus depuis plus de temps encore. Ce qui fait que sur quelques deux cent cinquante inscrits, nous restons moins de deux cents cotisants. Etant moi-même membre ou vice-président d'autres associations, je sais qu'on pourrait déjà se flatter de rester si nombreux à nous intéresser à l'histoire des religions et aussi à la préservation de la laïcité, mais cela reste encore bien insuffisant.

Pour que survive notre association, nous avons besoin aussi bien d'adhérents que de personnes même étrangères à notre Cercle, susceptibles de nous fournir des articles pour les quatre Cahiers annuels et nous donner des conférences. J'ai dit que je fais partie d'autres associations. Je peux ainsi constater que, excepté des associations comme celle des Etudes Latines ou celle pour l'Encouragement des études grecques, composées majoritairement de professeurs, nous restons la seule association capable de publier quatre Cahiers annuels, chacun de plus de 110 pages, et de proposer à ses membres huit conférences par an. Cela demande un gros travail de recherche, d'organisation, de relecture, aussi bien pour trouver les conférenciers et les auteurs d'articles que pour tout préparer avant l'impression chez notre imprimeur, un travail qu'assume en grande partie notre Secrétaire Général avec une remarquable constance, une compétence toute professionnelle et un total dévouement à notre cause qui est pourtant celle de la majorité des Français désireux de conserver l'indépendance intellectuelle la plus totale face à la montée des intolérances religieuses et aux assauts des adversaires décidés de cette laïcité qui est le garant de notre liberté de penser et de critiquer.

L'état de santé de notre très cher Vice-président, M. Ferdinand Ferrand, a fait que j'ai du assumer la charge, j'espère temporairement, du recrutement des conférenciers et de la répartition annuelle des conférences. J'espère aussi pouvoir assumer cette responsabilité supplémentaire avec autant de bonheur que ne l'a fait jusqu'à ce jour M. Ferrand.

Je profite donc de ce Rapport, pour renouveler mon appel auprès de vous tous et des personnes de votre connaissance, non seulement pour amener à notre cercle de nouveaux membres, mais aussi pour proposer articles et conférences. Merci...

[guyrchet@noos.fr](mailto:guyrchet@noos.fr)

## RAPPORT DU TRÉSORIER

Ayant hérité d'une tradition déjà bien ancienne, me semble-t-il, selon laquelle le compte de gestion et le bilan ne peuvent être que ceux de l'année précédente, du fait que leur publication se fait avant la fin de l'année en cours, il est difficile, sinon impossible, de calculer les différences d'une année sur l'autre. Par exemple, pour 2010, en ne prenant que le dossier des dépenses à propos de l'imprimerie, nous ne saurons précisément quel sera le montant de la facture pour la dernière conférence et pour le présent Cahier dans lequel va être publié mon rapport qu'après la publication du quatrième Cahier 2010.

Cependant, ce qui apparaît à l'évidence, c'est l'amointrissement des recettes, même si, comparativement, par exemple, entre 2008 et 2009, les dons ont été plus importants cette dernière année. Le nombre de cotisants ayant fortement diminué au cours de ces quatre dernières années, si j'en juge aux anciens bilans, maintenant que notre Président et notre Secrétaire général ont éradiqué de la liste des adhérents tous ceux qui ne cotisent plus, un assainissement indispensable, nous risquons, à la longue, de ne pouvoir couvrir tous les frais. Raison pour laquelle j'ai demandé à notre président de réduire le plus possible, ou tout au moins dans la mesure du possible, les frais de gestion. Malgré tout, cette année encore, si nous avons dû abandonner certaines initiatives, finalement plus de prestige que de rapport comme un prix du cercle ou une participation au salon du Livre (je rappelle à ce propos que, étant moi-même responsable de la communication à l'Avenir de la Langue française, cette association ayant cette année encore organisé un stand au salon du livre 2010, nous avons pu avoir une table pour y installer nos prospectus. Je ne sais si une telle initiative a été vraiment fructueuse, en tout cas, elle ne nous a rien coûté !) Je disais donc que si nous nous sommes abstenus de toute manifestation requérant un investissement, nous avons cependant encore dû acquérir un nouvel ordinateur pour M. Saidani afin qu'il puisse assumer sans trop de peine et de difficultés à surmonter, son travail indispensable et conduit d'une manière professionnelle de mise en DVD des conférences.

J'ai bien l'intention de veiller plus encore étroitement l'année prochaine sur le train d'économie auquel nous devons nous astreindre, afin de ne pas épuiser notre fonds associatif. Par compa-

raison on pourra voir que les frais d'impression et d'expédition ne font qu'augmenter : il convient donc de diminuer les tirages des Cahiers, mais ce ne sera que pour réaliser une petite économie. Aussi je réitère ma proposition de porter à 45 € le prix de la cotisation, non pas pour 2011 puisque cette décision ne pourra être prise que lors de la prochaine Assemblée général en Janvier prochain, donc après la publication de ce Cahier et le bulletin d'adhésion envoyé par la même occasion, mais pour l'année prochaine, soit 2012, donc après dix ans de stagnation du montant de la cotisation...

La plus grosse partie de nos frais, cette année, outre le Salon du Livre de Paris qui s'est tenu au mois de mars à la Porte de Versailles, pour lequel nous avons acheté un emplacement et un stand, a été due à l'impression et la réimpression de nos publications.

Il s'est trouvé, en effet, que la Bibliothèque Nationale a réclamé l'envoi de chacun des Cahiers depuis le numéro 185, les envois ayant été interrompus à partir du Cahier de Janvier/mars 1994, ainsi que de toutes les conférences. Ce qui nous a obligés à procéder à un nombre considérable de réimpressions, naturellement en plusieurs exemplaires. Grâce (si l'on peut dire) à cette négligence, nous avons ainsi saisi cette occasion pour reconstituer notre stock, car si notre Président, l'année de son élection, a procédé à un grand nettoyage des paquets parfois éventrées de Cahiers, dont certains se comptaient par centaines d'exemplaires, d'autres numéros étaient épuisés. J'ai ainsi pu constater qu'il a passé de nombreuses journées dans notre centre de Vincennes à faire place nette, à ranger et à cataloguer ces stocks, dont cependant il est difficile de tenir compte dans notre comptabilité, car, d'après ce qui m'a été dit, il en existe par ailleurs chez notre Secrétaire général aussi bien que chez notre Président, afin qu'ils disposent d'un certain roulement de nos imprimés afin de faire face dans l'immédiat aux demande des nos adhérents.

Malgré les diverses dépenses de l'an dernier, telles qu'elles apparaissent dans le bilan de 2008 donné dans ce numéro des Cahiers, malgré celles de cette année, l'association dispose toujours d'un important fonds associatif.

Je rappelle cependant que depuis l'instauration de l'euro, soit depuis 2002, la cotisation est restée fixée à 40 €. Peut-être conviendrait-il que le Bureau propose à l'assemblée générale une augmentation peu sensible par exemple de seulement 5 € les frais

d'impression des conférences et des Cahiers ayant augmenté dans une plus grande mesure.

[lilianelaplane@noos.fr](mailto:lilianelaplane@noos.fr)

## RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Les années se suivent et se ressemblent un peu. Nous recevons les textes de nos correspondants et amis d'une manière très aléatoire. Il est difficile de régulariser tous ces documents dans nos publications tout au long de l'année. Mais c'est le travail du secrétaire : faire le maximum avec ce qu'il reçoit. Notre Président donne beaucoup de sa personne. Il cherche dans sa bibliothèque et nous livre toujours un texte qui va nous permettre de boucler la publication. N'ayant pas ses talents j'essaie de participer à la rédaction de modeste manière.

D'une manière générale les fins de trimestre se sont bien passées et nous avons toujours eu notre quota de textes. Je ne remercierai jamais assez messieurs Blandre, Dane, Lama, Paradis, Tuccinardi pour leur collaboration.

Le métier est intéressant et il permet d'apprendre beaucoup. Mais maintenant j'habite en province et je me suis investi dans la vie locale. Cet investissement me prend beaucoup de temps, aussi je pense arrêter mes activités au sein du Cercle Ernest Renan l'année prochaine lors de l'assemblée générale.

Il reste donc une année pour que le nouveau secrétaire se déclare. Je resterai membre du Cercle afin de continuer à profiter de sa production et des bonnes relations que je peux entretenir avec ses membres. S'il est nécessaire je pourrai venir à l'occasion des conférences et participer aux travaux d'intendance des publications.

Mais ma décision est prise : dans un an je ne ferai plus partie du bureau du Cercle Ernest Renan.

Je terminerai en vous rappelant que le Cercle est à vous, il est ce que vous voudrez bien qu'il soit. La vie du Cercle ne peut se faire sans votre présence et votre collaboration. Parlez de nous, écrivez-nous des articles passionnants, réagissez à ce qui est publié. Ce sont vos idées, nos idées que nous défendons !

Jean-Claude Dubreuil  
[secretaire.renan@laposte.net](mailto:secretaire.renan@laposte.net)

